



Université d'Oran 2  
Faculté des Sciences Economiques, Commerciales et des Sciences de Gestion

**MEMOIRE**

Pour l'obtention du diplôme de Magister  
En Sciences Commerciales

**L'intégration économique régionale  
face à la dynamique  
de la mondialisation**

Présenté et soutenu publiquement par :  
M<sup>elle</sup> : HATTAB Khedidja

Devant le jury composé de :

<b>M<sup>r</sup> : FEKIH Abdelhamid</b>	MCA	Université d'Oran2	<b>Président</b>
<b>M<sup>r</sup> : ZAIRI Belkacem</b>	Professeur	Université d'Oran2	<b>Rapporteur</b>
<b>M<sup>r</sup> : CHENNOUF Sadok</b>	MCA	Université d'Oran2	<b>Examineur</b>
<b>M<sup>elle</sup> : REKIBA Salima</b>	MCA	Université d'Oran2	<b>Examineur</b>
<b>M<sup>r</sup> : BEN KAMLA Abdelaziz-</b>	MCB	Université d'Oran2	<b>Membre invité</b>

Année 2018-2019

## Remerciements

Je rends grâce à dieu tout puissant qui m'a donné sa bénédiction et la foi pour achever ce modeste travail.

Qu'il me soit permis, à travers ces quelques lignes bien brèves, de présenter mes plus amples remerciements à toutes les personnes qui m'ont aidé à mener à terme ce présent travail.

Je tient à exprimer ma profonde estime et ma sincère reconnaissance envers mon directeur de recherche, le professeur ZAIRI Belkacem pour m'avoir prodigué de multiples conseils, aussi judicieux les uns aux autres.

Pour finir j'adresse mes remerciements à tous mes amis et ma famille pour leur encouragement continuel et leur soutien tout au long du déroulement de ce mémoire.

# Dédicaces

**Je dédie ce modeste travail à :**

 **Mes parents**

 **Mes frères et sœurs**

 **A tous mes amis**

## Listes des acronymes et abréviations

**AELE : Association européenne de libre-échange.**

**AFTA : Asean Free Trade Area.**

**APEC : coopération économique pour l'Asie Pacifique .**

**ALENA : Accord de libre-échange nord américain.**

**CI : commerce international .**

**CEPII : centre d'études et de prospectives internationales .**

**CEE : communauté économique européenne.**

**CNUCED : conférence des Nations Unis pour le commerce et le développement.**

**DIPP : décomposition internationale du processus de production.**

**FMN : firme multinationale.**

**GATT : accord général sur les tarifs et le commerce .**

**IDE: investissements directs étrangers .**

**OCDE: organisation de coopération et de développement économique.**

**OMC : organisation mondiale du commerce .**

**PIB : produit intérieur brut.**

**PM : production mondiale.**

**UE : union européenne.**

# Introduction générale

Au lendemain de la seconde guerre mondiale, les Etats conscients de la nécessité d'une coopération internationale après des années de rivalités et de guerres, se sont engagées dans des processus de réconciliation et de rapprochement particulièrement au niveau économique et commercial , à cet effet la mondialisation s'est imposée comme une réalité incontournable , sa croissance a connu une accélération au début des années 90 : la croissance spectaculaire des échanges qui a connu systématiquement été supérieure à celle de la production mondiale, l'ampleur de la rapidité des mouvement des capitaux et l'importance croissante des firmes multinationales en attestent.

Pour favoriser et promouvoir ces échanges les accords du Gatt puis de l'OMC ont été signés dans le but d'assurer une harmonisation du système commercial multilatéral entre les pays membres.

En outre, ce mouvement ne s'est pas traduit par la constitution d'une vaste zone d'échange où les facteurs de production et les biens et services peuvent circuler sans entraves et où les lien de proximité ne jouaient aucun rôle , car au même temps, ce phénomène est accompagné d'une polarisation géographique qui se traduit par une prolifération des accords d'intégration des économies au niveau régional, des années plus tard, des organisations régionales à vocation commerciale et économique sont émergées et plusieurs accords ont été signés entre les pays afin de se regrouper sous de grandes espaces qui peuvent aller d'une simple coopération sectorielle à une profonde union économique.

Cette intégration régionale a connu une progression dans sa dimension institutionnelle par la multiplication des accords régionaux ainsi que sa dimension économique par l'évolution de l'interdépendance des pays. De plus, la coopération au niveau régionale constitue un moyen pour relever le défi de développement car les stratégies économiques élaborées exclusivement au niveau national sont devenues obsolètes dans le contexte de la mondialisation, donc, ce mouvement traduit une ouverture plus approfondie d'un groupe de pays afin de mieux s'intégrer dans l'économie mondiale.

### **Choix et objet du thème :**

Notre motivation principale pour réaliser ce travail reste dans le fait que l'intégration économique régionale et la mondialisation restent deux réalités inséparables dans les relations commerciales internationales et visent à libérer les échanges entre les pays mais dans des conditions différentes. Le regain d'intérêt pour l'intégration régionale constitue une réponse à la carence de l'ordre économique mis en place au lendemain de la seconde guerre mondiale et surtout après le succès qu'a connu l'expérience européenne, à cet effet , la présente recherche vise à expliquer les deux dynamiques et de savoir si elles constituent une relation de complémentarité ou l'un est incompatible à l'autre.

### **Problématique :**

Le système commercial multilatéral qui est fondé sur le principe de la non discrimination entre les pays membres de l'organisation mondiale du commerce, semble être en concurrence avec les accords d'intégration régionale même si ce dernier est une dérogation du principe de la clause de la nation la plus favorisée qui est prévue dans l'article XXIV de l'accord général sur les tarifs douaniers.

Mais, la croissance de prolifération des processus régionaux soulève une ambiguïté et nous pousse à poser la problématique suivante :

**L'intégration économique régionale est-elle compatible à la mondialisation du système commercial ?**

## **Hypothèses :**

La présente recherche se fonde sur les hypothèses suivantes :

**H<sub>1</sub>**: l'intégration économique régionale freine l'évolution du système multilatéral.

**H<sub>2</sub>**: l'intégration économique régionale est un relais à la mondialisation

## **Méthodologie de la recherche :**

En partant d'une vision globale incluant l'histoire, les théories et la relation entre l'intégration économique régionale et la mondialisation, notre présent travail focalise sur la démarche descriptive qui vise à expliquer la réalité de ces deux dynamiques qui constituent objet d'intérêt des études de l'économie internationale.

Par ailleurs, le recours à l'analyse bibliographique semble être l'outil le mieux approprié pour pouvoir mener à terme notre réflexion car elle permet de cerner efficacement la question de l'intégration des économies. Les ouvrages qui traitent les questions relatives à l'économie internationale, ainsi que ceux qui étudient l'intégration économique régionale et la mondialisation sous leurs dimensions économiques sont privilégiés. De plus, une attention est également accordée aux articles des revues scientifiques et aux rapports des organisations internationales tels que l'OMC.

## **Plan du travail :**

Pour répondre à cette problématique et vérifier laquelle des deux hypothèses proposées est valable, nous avons élaboré ce modeste travail qui est divisé en six chapitres ;

- le premier est consacré à clarifier le concept de la mondialisation des échanges, voir son historique et définir ses objectifs.
- Le deuxième chapitre est consacré au cadre théorique de la mondialisation qui est à l'origine des théories du commerce international.

- Le troisième chapitre concerne les effets et les indicateurs de la mondialisation qui reflètent le niveau d'intégration des pays.
- Le quatrième chapitre constitue un essai sur le concept de l'intégration régionale avec un ancrage théorique.
- le cinquième chapitre entame les principales expériences de l'intégration : la première vague d'intégration qui est l'intégration nord-nord et nous avons étudié le cas de l'UE, pour la deuxième vague d'intégration qui est l'intégration sud-sud nous avons pris le cas de l'ASEAN et dernièrement la troisième vague d'intégration qui est l'intégration nord-sud qui est le cas de l'ALENA.
- Le sixième chapitre est consacré à l'étude du système commercial multilatéral de l'OMC et le comparer avec le système régional.



# **Chapitre 01: fondement et historique de la mondialisation**

# **Introduction**

L'économie internationale est spécifiée par l'étude des interactions économiques entre les pays qui présentent des politiques commerciales différentes qui peuvent être soit protectionnistes ou libérales.

L'un des objets intéressants de l'économie internationale consiste en l'étude de la dynamique de la mondialisation, née des interrelations entre les pays. Ce phénomène est devenu une réalité de nos économies et a caractérisé le monde depuis des siècles sous différentes intensités.

Pour comprendre cette dynamique, on a vu la nécessité de subdiviser ce chapitre en trois sections :

- La première section tourne autour d'un éclairage du concept de la mondialisation
- La deuxième section est consacrée à un bref historique du phénomène pour délimiter ses origines.
- La troisième section relie la mondialisation aux théories du commerce international pour lui donner un ancrage théorique.

## Section 01 : Eclairage sur la notion de mondialisation :

### I) Définition :

Beaucoup d'auteurs et d'organismes internationaux ont entamé le vocable de la mondialisation en lui accordant différentes définitions, parmi celles-ci on trouve :

- Selon Philippe NOREL : « La mondialisation peut être définie dans ses trait économiques comme l'extension à la planète entière, et à partir de l'Europe des échanges marchands (bien, service et capitaux) et des mouvements de la population. »<sup>1</sup>
- Théodore LEVITT en 1986 est le premier Economiste américain qui a utilisé le terme « globalisation » (traduit par mondialisation en français) et l'a décrit comme « convergence des marchés dans le monde »<sup>2</sup>
- Joseph STIGLITZ : « L'intégration plus étroite des pays et des peuples du monde qu'ont réalisé d'une part la destruction des barrières artificielles à la libre circulation des biens, des services, des capitaux et dans une moindre mesure des personnes. »<sup>3</sup>
- « c'est l'intégration internationale des marchés de produits et des capitaux et des marchés du travail. »<sup>4</sup>
- Selon **Mucchilli J.L** « La mondialisation est un phénomène multidimensionnel, mais dans une perspective économique, elle sera

---

<sup>1</sup> Philippe NOREL « l'invention du marché », Seuil, 2004 p12

<sup>2</sup> Alain Nonjon « de l'internalisation à la globalisation », Ellipses, 2007 p29

<sup>3</sup> Huwart, J-Y et Verdier(2012) « la mondialisation économique : origines et conséquence, les essentiels de l'OCDE, éditions l'OCDE.

<sup>4</sup> Rapport sur le commerce mondial 2008, l'OMC p17

définie comme une internationalisation et interpénétration croissante des économies ; trois niveaux d'analyses sont souvent dégagés :

1. Le pays
2. Industrie
3. Et les entreprises

Donc, la mondialisation est considérée comme l'ouverture croissante des marchés, de biens et de services, du système financier, des entreprises et des secteurs d'activité, de la technologie et de la concurrence »

- Pour **Porter** : « c'est une série d'industries liées entre elles et au sein desquelles des entreprises se concurrencent les unes aux autres sur une base réellement mondiale. »<sup>5</sup>
- **L- Carroué** : « processus historique d'extension progressive du système capitaliste dans l'espace économique mondial. »<sup>6</sup>

## II) Les différents types de la mondialisation :

La mondialisation économique a parcouru des rouages chronologiques commençant par l'évolution des échanges commerciaux mondiaux, puis l'extension de la production à l'extérieur. Cela n'a pas été restreint aux aspects commercial et industriel mais il a atteint même le système financier.

- La mondialisation commerciale :

L'origine de la mondialisation est commerciale car les échanges entre pays avaient pour but la recherche des produits non disponibles ou qui ne peuvent être produits à l'intérieur du pays.

Selon l'organisation mondiale du commerce, depuis 1950 le commerce international est entré dans une longue phase d'expansion rapide, et sur

---

<sup>5</sup> J.L. Mucchilli « la mondialisation », Hachette, 2008 p5-6

<sup>6</sup> Alain Nonjon « de l'internationalisation à la globalisation » Ellipses, 2007 p 292

l'ensemble de la période 1950-2007 les échanges commerciaux ont augmenté de 6,2% en moyenne. <sup>7</sup>

De plus, les échanges commerciaux pour la même période étaient toujours supérieurs à la production mondiale (voir le tableau ci-dessous) :

Tableau 1: taux de croissance annuel moyen du commerce international et de la production mondiale %

	<b>Commerce international</b>	<b>Production mondiale</b>	<b>Rapport taux CI/taux PM %</b>
1950-1960	6.3	4.2	1.5
1960-1970	8.3	5.3	1.6
1970-1980	5.2	3.6	1.4
1980-1990	3.7	2.8	1.4
1990-1996	5.9	1.4	4.2
1996-2000	8.2	3.4	2.4
2000-2005	4.5	2.0	2.2
2005-2012	3.3	2.0	1.6

Source : OMC, rapport sur le commerce ,2008, P17

Plusieurs facteurs ont favorisé l'évolution de la mondialisation commerciale qui peut être pluridisciplinaire tels que la saturation de la demande intérieure et la recherche de nouveaux débouchés à l'extérieur, la réduction des mesures protectionnistes, le progrès technique qui constitue un facteur déterminant parce qu'il a permis une réduction des distances et du temps et éventuellement les couts de transport et les délais de livraison.

Tous ces facteurs ont intensifié l'interdépendance des pays et ont contribué à l'émergence d'un marché mondial caractérisé par une forte concurrence.

<sup>7</sup> OMC, Rapport sur le commerce 2008 p 17

- **La mondialisation de la production :**

Ce type de mondialisation est relié à la libre circulation des facteurs de production et aux activités des firmes multinationales à l'étranger.

L'organisation de la production a changé avec le développement des firmes et a revêtu un caractère international à travers ce qu'on appelle « fragmentation du processus productif ou divisions internationale de la chaîne de production » cela veut dire que le processus de production est divisé en différentes tâches et que chacune d'entre elles est réalisée ou localisée dans un pays différent, on peut dire que le produit est « made in world ».

La principale raison qui pousse les FMN à la DIPP est la recherche de gains de productivité obtenus par la production à moindre coût.

La mondialisation de la production favorise le développement des FMN, aujourd'hui, elles sont considérées comme les principaux acteurs du commerce international puisqu'elles réalisent deux tiers du commerce dont la moitié est sous forme de flux infra-firme.

On assiste aussi à un renforcement des interdépendances des économies ; outre les liens commerciaux, il y a des liens de production qui nécessitent l'instauration d'un marché financier mondial.

- **La globalisation financière :**

Elle favorise la libre circulation des capitaux entre les pays et l'intégration de l'ensemble des marchés de capitaux tel que le marché monétaire, le marché financier, le marché des changes et le marché des produits dérivés, pour assurer une meilleure allocation des capitaux entre les pays ayant des besoins de financement pour leurs transactions commerciales et investissements.<sup>8</sup>

La globalisation financière est liée :

---

<sup>8</sup> Gérard Fonouni- Farde « comprendre l'économie internationale », l'Harmattan 2013 p 68-78

- Aux flottements des taux de change et déréglementation du système monétaire international.
- A la mondialisation des échanges et de la production
- Réduction des coûts de transactions et des restrictions aux échanges d'actifs sur les marchés financiers internationaux.
- La règle de 3D :

Le décloisonnement des marchés : qui veut dire l'ouverture des marchés nationaux avec la fin du contrôle de change.

La déréglementation : c'est la réduction ou suppression des contraintes légales ou administratives sur la circulation des biens et capitaux.

Désintermédiation : c'est le retrait des banques du financement de l'activité.<sup>9</sup>

- L'introduction des nouvelles technologies de l'information et de la communication

### III) Les caractéristique et facteurs de la mondialisation :

L'OCDE a regroupé l'ensemble des caractéristiques de la mondialisation comme suit<sup>10</sup>

#### Aspects généraux :

-Réduction des barrières commerciales

-Forte intégration des marchés financiers influence de plus en plus le comportement et les performances du secteur des entreprises.

-L'investissement direct étranger devient un facteur central dans les processus de restructuration industrielles à l'échelle mondial et de développement des secteurs d'activité véritablement mondiaux.

<sup>9</sup> Philippe Norel « l'invention de marché », Seuil, 2004 p 20

<sup>10</sup> Manuel de l'OCDE sur les indicateurs de la mondialisation économiques 2005, éditions OCDE. P 19

-Les entreprises multinationales constituent un des principales vêtues de l'internationalisation de l'économie.

-Liens étroits entre échanges et investissement direct.

-Internationalisation de la production : origine multinationale des composants des produits, des services et des capitaux, caractérisée souvent par des accords de coopération ou de sous- traitante entre firmes.

-La stratégie de localisation des activités des entreprises multinationale est fortement influencée par les avantages comparatifs dont disposent les pays et les régions.

-Une partie significative du commerce mondial s'effectue désormais au niveau intra-firme.

-Accélération de la diffusion de la technologie au plan international et raccourcissement du cycle de production et d'innovation technologique.

-Interdépendance substantielle entre les différentes dimensions de la mondialisation (échanges, IDE, transferts technologique, mouvement de capitaux).niveau élevé d'intégration des économies nationales, mais risques importants de propagation des conséquences des chocs économiques et financiers souvenus dans certaines régions, qui peuvent s'étendre à d'autres régions non directement impliquées.

-Compression de la distance et du temps dans les transactions internationales et réduction des coûts de transaction

-Multiplication des accords de libre-échange.

Aspect micro économiques interétatiques :

-Adoption par les entreprises de stratégies mondiales.

-Le marché est saisi dans sa globalité

-Stratégie d'intégration multirégionale

-Changement d'organisation externe des entreprises multinationale fusion-acquisitions plutôt que création d'entreprises ex nihilo, mise en réseau au niveau international, des accords de coopération.



Outre les caractéristiques, certains facteurs ont été considérés comme des forces motrices de la mondialisation et peuvent être groupés en trois catégories.

1) Les innovations technologiques :

Parmi ces innovations celles qui ont accéléré les transports et les communications et ont réduit leur coûts : tel que l'adoption de conteneurisation de transports maritimes internationaux, l'investissement en infrastructure routière, ainsi que la troisième révolution industrielle qui touche l'industrie électronique et notamment les microprocesseurs et l'internet qui assure un réseau étendu à l'échelle mondiale.<sup>11</sup>

2) Les changements économiques :

Les changements d'ordre économique étant spectaculaires dans l'évolution du phénomène de la mondialisation qui s'est basée sur les points suivants :

- L'instauration en 1973 d'un régime de change flottant n'a pas perturbé le développement des échanges car les banques ont mis à la disposition des entreprises de multiples innovations financières pour se prémunir des risques de change.
- La libéralisation commerciale au niveau multilatéral (GATT puis OMC) et le rôle des institutions internationales dans la stabilité macroéconomique.
- Triomphe du libéralisme a permis l'extension de l'économie de marché à l'ensemble de la planète, surtout avec l'arrivée au pouvoir de Margaret Thatcher en 1973 et Ronald Reagan en 1980 qui ont lancé des programmes de

---

<sup>11</sup> Voir OMC : Rapport sur le commerce mondial 2008, p 23

privatisation, d'abaissement d'impôt et d'assouplissement des restrictions de change et de paiements.<sup>12</sup>

### 3) Changement politiques :

Ils ont commencés avec la dissolution des empires, puis la fin des deux guerres mondiales.

## **Section 2 : historique de la mondialisation :**

La mondialisation économique n'est plus un phénomène nouveau, c'est le terme dans sa version anglaise « globalisation » qui désigne un phénomène nouveau, celui de la dernière vague d'internationalisation (fin du 20<sup>e</sup> siècle et début du 21<sup>e</sup> siècle).<sup>13</sup>

Nombreux sont les auteurs qui s'accordent qu'à chaque étape de l'histoire correspond une forme de mondialisation ; commençant par l'antiquité (13<sup>e</sup> siècle) où la navigation et l'écriture ; principales inventions à l'époque de la renaissance marquée par des progrès intellectuels source des progrès technologique, le courant mercantiliste à cette période a symbolisé le début d'une spécialisation internationale et a favorisé les échanges commerciaux entre continents.

A partir des années 1820, commence réellement la première vague de la mondialisation avec la révolution industrielle en Angleterre et sa propagation à l'ensemble des pays européens.

L'évolution de ce phénomène a connue un moment de repli sous l'effet des deux guerres mondiales, puis a trouvé un record de croissance après la fin de la deuxième guerre jusqu'à nos jours, constituant la deuxième phase de la mondialisation.

### **I) Similitudes et différences entre différentes vagues de la mondialisation :**

<sup>12</sup> Gérard LaFay « trente ans de mondialisation de l'économie », cahiers Français n°=357, Documentation française, 2010 p 10-16.

<sup>13</sup> Jean- Pierre Allegret, Pascal le Merrer « économie de la mondialisation », de boeck, 2007 p 11

Selon Richard.E.Baldwin et Philippe Martin (1999) le monde a connu deux principales vagues de mondialisation :

- La première est celle qui s'étend de la fin du 19<sup>e</sup> siècle et le début du 20<sup>e</sup> siècle.

- La deuxième a commencé après la fin de la deuxième guerre mondiale jusqu'au début du 21<sup>e</sup> siècle, cette dernière vague a connu deux phases :

- Entre 1952-1979 caractérisé par une expansion rapide du commerce Nord-Nord dans les biens manufacturés.
- A partir 1980, l'industrialisation a changé la position du tiers monde dans le commerce, il est devenu un exportateur des biens manufacturés.

Ce qui a été constaté dans les deux vagues de mondialisation c'est la réduction des barrières au commerce international et des coûts de transactions notamment les coûts de transport et de communication sauf que dans la deuxième vague la baisse était spectaculaire : le transport maritime et aérien ont vu leurs coûts baisser de près de 70% depuis la fin de la seconde guerre mondiale jusqu'aux années 90. <sup>14</sup>

Les principales différences caractérisant les deux vagues de mondialisation peuvent être résumées en quelques faits stylisés :

- En terme de niveau : le monde était équitablement homogène (pauvres et agriculteurs) dans la première vague de mondialisation, alors que la deuxième vague a divisé le monde en pays riches industrialisés et pays pauvres producteurs de matière première.
- Concernant la composition des biens commercialisés : les pays développés étaient forte exportateurs de biens manufacturés dans la première vague, en outre la vague actuelle les a transformé en

---

<sup>14</sup> Richard E. Baldwin, Philippe Martin « two waves of globalisation : superficial similarities fundamental differences », working paper, N° 6904 NBER 1999 p1

exportateurs et importateurs de biens manufacturés similaires (commerce intra- branche).

- En terme d'industrialisation ; la première vague a rendu les pays du nord industrialisé et les pays du sud désindustrialisé (chine, Inde) tous ça a été inversé dans la deuxième vague avec l'insertion de nouveaux pays du sud industrialisés. <sup>15</sup>
- En terme de convergence et divergence ; il a été constaté une divergence massive de revenus entre les pays du nord et ce du sud dans la première vague, alors que la deuxième vague a connu une convergence des revenus entre le nord et le sud industrialisé.
- Concernant l'évolution du commerce de biens et des facteurs de production, a été interrompu par les deux guerres, les mesures protectionnistes et la grande dépression de 1930. Puis à la deuxième vague, le commerce des biens et les flux de capitaux retournent à des niveaux dépassant ceux de la victoire de l'Angleterre.
- L'autre différence réside dans le fait que le commerce entre les pays de L'OCDE se fait par DIPP qui caractérise la deuxième vague, cela prouve que la mondialisation a entamé une nouvelle phase qui est apparu depuis 1990 : c'est les délocalisations des firmes multinationales. Ainsi que l'émergence des échanges de services dans cette dernière vague due au développement des TIC.
- Le dernier point de différence est celui de l'urbanisation rapide du nord dans la première vague et l'évolution rapide des villes de sud dans la vague actuelle.

## II) Analyses des différentes vagues de la mondialisation :

---

<sup>15</sup> Richard. Baldwin « Globalisation : the grest unbundlings'' economic council of Finland, 20 september 2006, p 9

Pour l'analyse des deux dernières vagues de la mondialisation, on a pris en considération le niveau du commerce international et les flux de capitaux qui circulent entre pays.

1. La première vague de mondialisation :

La première vague de mondialisation a commencée avec la révolution industrielle en Angleterre depuis 1720 et s'est accélérée vers la fin du 18<sup>e</sup> siècle. Cette industrialisation des pays du Nord marque l'avènement de la mécanisation, l'extraction minière et métallurgie au détriment de la désindustrialisation de quelques pays sous-développés, principalement la Chine et l'Inde au 18<sup>e</sup> siècle, étaient connus par leur position de leader en termes de qualité, de production et d'exportation (Inde avec l'industrie du textile en coton). Mais à partir du 19<sup>e</sup> siècle l'Inde est devenue un exportateur net du coton et un importateur du textile.<sup>16</sup>

Par ailleurs, l'industrie du fer a joué un rôle majeur dans la révolution des moyens de transport et de communications qui constituaient des vecteurs du dynamisme commercial et de la mondialisation, cela a conduit à une baisse du prix de transport et à un rapprochement des économies lointaines.

A cet effet, l'essor du chemin de fer a eu lieu en Angleterre en 1825 (première ligne Liverpool-Manchester) puis a succédé les pays d'Europe (France 1832, Allemagne 1835).<sup>17</sup>

De l'autre part le transport maritime a connu un progrès à partir de 1840 par le remplacement « des clipper », bateau en bois et voile, par les « les steamers » : bateau en métal et à vapeur, ainsi que l'évolution des moyens de communication a joué un rôle primordial dans l'essor des échanges grâce à l'invention du télégraphe, avec lequel les grandes cités ont été connectées en 1860. Les autres pays européens et les États-Unis d'Amérique ont emboîté rapidement le pas de

---

<sup>16</sup> Philippe Martin Richard. Baldwin « two waves of globalisation » : superficial similarities fundamental differences», working paper, N° 6904 NBER 1999, p 3

<sup>17</sup> Régis Bénichi « histoire de la mondialisation » Vuibert, 2006, 2<sup>e</sup> édition p 25-27

l'Angleterre, en industrialisant leurs économies. D'après le tableau 2, la Belgique était la première à suivre le Grande Bretagne.

Tableau 2 : le début d'industrialisation des pays

Les dates	
<b>G.B</b>	1783-1802
<b>France</b>	1830-1860
<b>Belgique</b>	1833-1860
<b>E.U.A</b>	1843-1860
<b>Allemagne</b>	1850-1873
<b>Suède</b>	1868-1890
<b>Japon</b>	1878-1900
<b>Russie</b>	1890-1914
<b>Canada</b>	1896-1914

Source : Philippe Martin Richard. Baldwin « two waves of globalisation » 1999 p3

Vers la fin du 19<sup>e</sup> siècle une deuxième révolution industrielle est survenue avec l'émergence de nouvelles industries et méthode de production telles que le progrès de la chimie, de biens électroniques et le pétrole. <sup>18</sup>

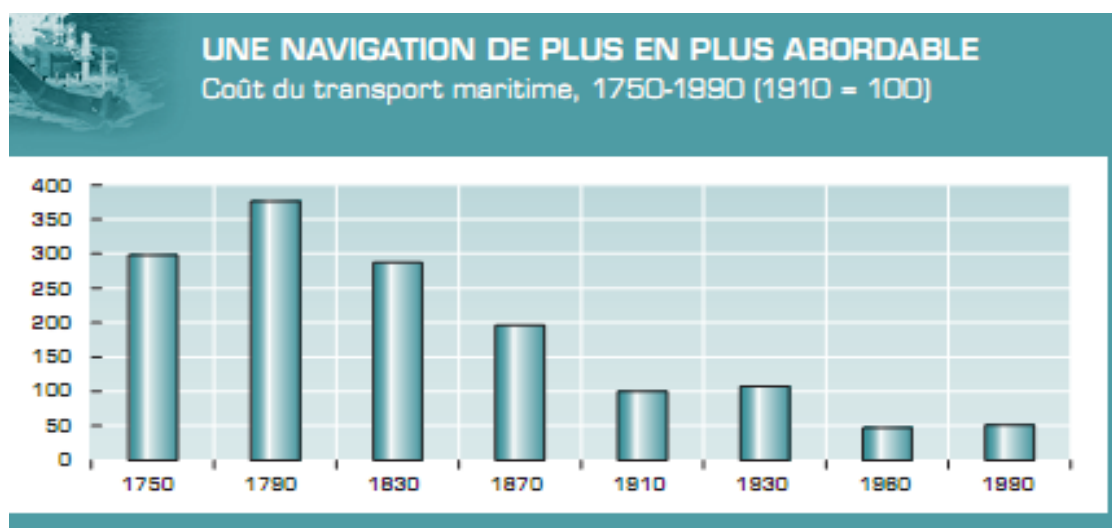
- évolution du commerce international :

La baisse successive des coûts de transport maritime et les infrastructures terrestre (ouverture du canal de suez en 1869, route des Indes) ont favorisé les échanges entre les pays sur l'ensemble du 19<sup>e</sup> siècle, sur le graphique 1 : on remarque que la baisse pour la transport maritimes est bien plus importante au 19<sup>e</sup> siècle que sur tout le 20<sup>e</sup> siècle c'est le règne des navires à vapeur puis l'essor des navires en fer avec des moteurs puissantes et rapides.

---

<sup>18</sup> Huwart J-Y LOÏCVERDIER « mondialisation économique : origines et conséquence, OCDE 2012 P 28.

Figure N° 1 : coût du transport maritime



Source : Huwart J-Y LOÏCVERDIER « mondialisation économique : origines et conséquence, OCDE 2012 P p30.

Il s'est avéré que durant le 19<sup>e</sup> siècle le coût a été divisé par trois. Le progrès du transport maritime a par conséquent, permis la constitution d'un marché mondial issue des nouveaux flux commerciaux inter continentaux.

D'après le tableau 3 des exportations de marchandises en pourcentage du PIB au prix de 1990 entre 1870-1998, l'intégration commerciale s'est accélérée jusqu'à la veille de la première guerre mondiale et a atteint le niveau d'avant la guerre à partir des années 70.

Tableau 3 :

<b>Exportation de marchandises en % du PIB au prix de 1990</b>					
<b>Principales régions 1870-1998</b>					
	<b>1870</b>	<b>1913</b>	<b>1950</b>	<b>1973</b>	<b>1998</b>
Europe de l'ouest	8,8	14,1	8,7	18,7	35,8
Pays d'immigration européenne	3,3	4,7	3,8	6,3	12,7
Europe de l'est ex-URSS	1,6	2,5	2,1	6,2	13,2
Amérique la tine	9,7	9,0	6,0	4,7	9,7
Asie	1,7	3,4	4,2	9,6	12,6
Afrique	5,8	20,0	15,1	18,4	14,8
monde	4,6	7,7	5,5	10,5	17,2

Source :Jeu-pierre Allegret, Passal Le Merrer »Economie de la mondialisation » , De Boeck 2007.p27

- Essor des flux de capitaux :

La circulation du facteur capital présente d'une des spécificités de la mondialisation du XIXe siècle, les flux financiers étaient plus importants que les flux commerciaux de cette vague, l'Europe demeure le principal acteur vers 1913 : plus 90% des investissements à l'étranger sont d'une propriété européenne, la direction et la source des IDE entre 1870-1914 était un afflux des pays développés vers les pays en développement<sup>19</sup>. Et en 1914, il a été constaté que 55% du stock d'IDE concernait le secteur primaire.

Le stock de capital investis durant cette période a beaucoup évolué passant de 1 milliard \$ en 1820 à 44 milliard \$ en 1913 (voir Tableau 4) :

Tableau N°4: Evolution du stock d'IDE entre 1840-1913 en Milliards de \$

Année	1840	1870	1900	1913
Valeur des Investissements Bruts	1,6 M \$	9 M \$	28 M \$	44 M \$

Source : Philippe Norel « l'invention du marché » Seuil, 2004, p371

Donc le développement du stock de capitaux investis à l'étranger est rapide et accéléré entre 1900-1913.<sup>20</sup>

2- Le repli de l'entre deux guerres : 1914-1945

L'intermède de la guerre porte un coût au processus de mondialisation qui s'est progressivement développé sous la domination Européenne au cours du XIXe siècle.

<sup>19</sup> Richard E. Baldwin, Philippe Martin « two waves of globalisation », working paper N°6904 NBER 1999 p 17-19

<sup>20</sup> Philippe Norel « l'invention du marché » Seuil, 2004, p371



Les grandes puissances Européennes sont dès 1919, très affaiblies : elles sont devenues incapables de poursuivre leur politique d'investissement monétaire et financière de la guerre 1914.

La restauration de l'étalon-or sera décevante, car il paraît que cet étalon est un couronnement à la globalisation et non pas un moteur.

Les années 1920 connaissent un désordre monétaire qui s'est répandu dans les grandes puissances Européennes : l'effondrement du Mark et l'hyperinflation ont poussé l'économie allemande vers une dépression sans précédent. (Voir le tableau 5)

Tableau N° 5 : Cours du change du dollar à la bourse de Berlin  
De 1914-1923

	1\$ = en Marks
Juillet 1914	4,2
Janvier 1919	8,9
Juillet 1919	14,0
Janvier 1920	64,8
Juillet 1920	39,5
Janvier 1921	76,7
Janvier 1922	191,8
Juillet 1922	493,2
Janvier 1923	17792,0
Juillet 1923	353410,0
Aout 1923	4620455,0
Septembre 1923	98860000,0
Octobre 1923	25260208000,0
15 Novembre 1923	42000000000 000,0

Source : Régis Benichi « histoire de la mondialisation » Vuibert 2006 p86

Toute chose pareille pour l'économie Française et Anglaise.

La guerre a pesé lourdement sur le commerce mondial du fait que la domination commerciale européenne a subi un déclin en 1920, ses exportations des biens manufacturés chutent de 81% à 67% en 1929, alors que de nouveaux concurrents augmentent leur part et reste en première place avec des excédents

commerciaux substantiels (voir le tableau 6) et la nouvelle économie dominante est l'USA.

Tableau 6 : part des exportations et des importations des pays en % du PIB

Part de chaque pays ou zone				
	1913		1928	
	Export	import	Export	Import
Europe	81,5	48,0	67,3	42,3
Dont Royaume-Uni	25,3	8,2	21,8	9,1
Etats-Unis et Canada	10,6	12,1	19,2	12,8
Reste du monde	7,9	39,9	13,5	44,9

Source : Régis Benichi « histoire de la mondialisation » p96

Cette période se caractérisait par des mesures protectionnistes à partir de 1920. Les USA ont relevé leurs protections douanières à 30% de la valeur des produits importés puis à 38% en 1922.

A son tour, le Royaume-Unis se protège de certains produits étrangers comme les automobiles mais elle n'a pas dépassé 4%.

### 3- La mondialisation contemporaine :

La mondialisation contemporaine s'étend en deux principales phases : la première est celle de l'âge d'or entre 1950 et 1979, la deuxième phase a commencé après les années 1980 jusqu'à nos jours.<sup>21</sup>

#### La première phase :

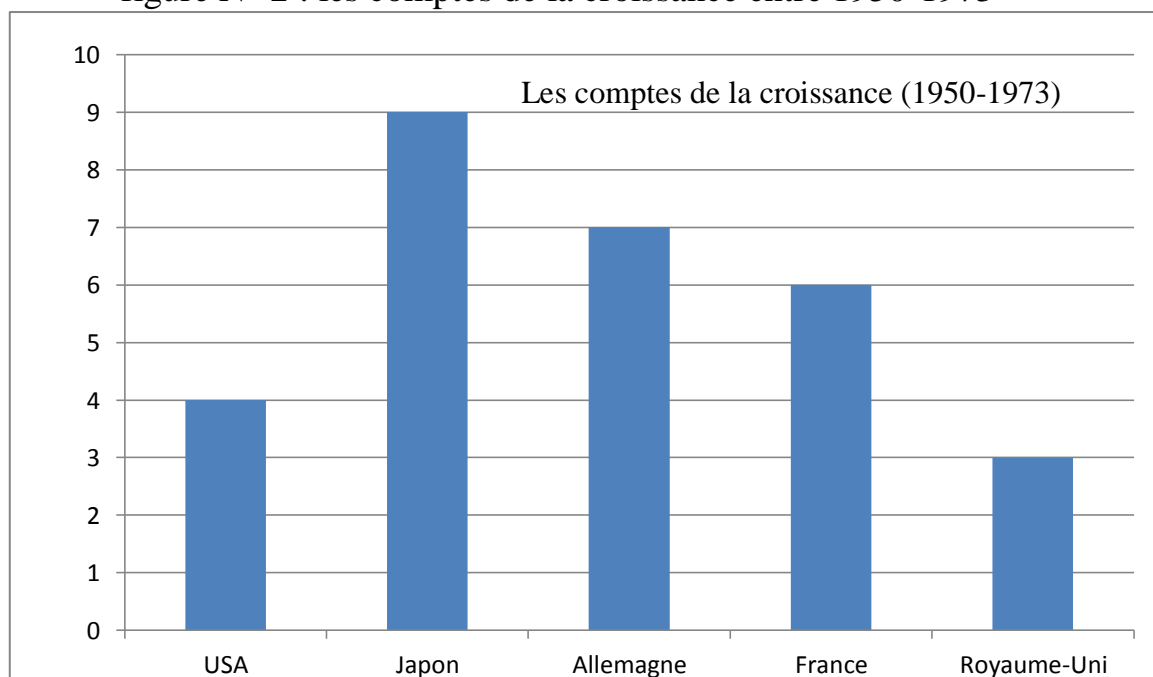
Cet « âge d'or » appelé « trente glorieuse et marqué par une croissance économique progressive et accélérée des pays industrialisés : le PIB a augmenté de 4,9% par an et la croissance du commerce mondial de 7%.<sup>22</sup>

<sup>21</sup> Richard E. Baldwin, Philippe Martin « two waves of globalisation », working paper N°6904 NBER 1999 p 17.

<sup>22</sup> OMC « Rapport sur le commerce mondial 2014 » p 49.

- Ce niveau de croissance a permis la création des plusieurs emplois et un recul du chômage caractérisant les années 1930, ainsi qu'une augmentation du pouvoir d'achat et du niveau de vie.
- La différence des niveaux de croissance entre les pays modifié le poids de ceux-ci entre suiveurs et leaders. Selon le graphique qui représente le niveau de croissance dans les principaux pays industrialisés entre 1950 et 1973, la performance britannique du 19<sup>e</sup> siècle recule au 20<sup>e</sup> siècle en faveur des USA, la France l'Allemagne, et le miracle Japonais qui a atteint une croissance de 10% par an en moyenne entre 1950-1973.

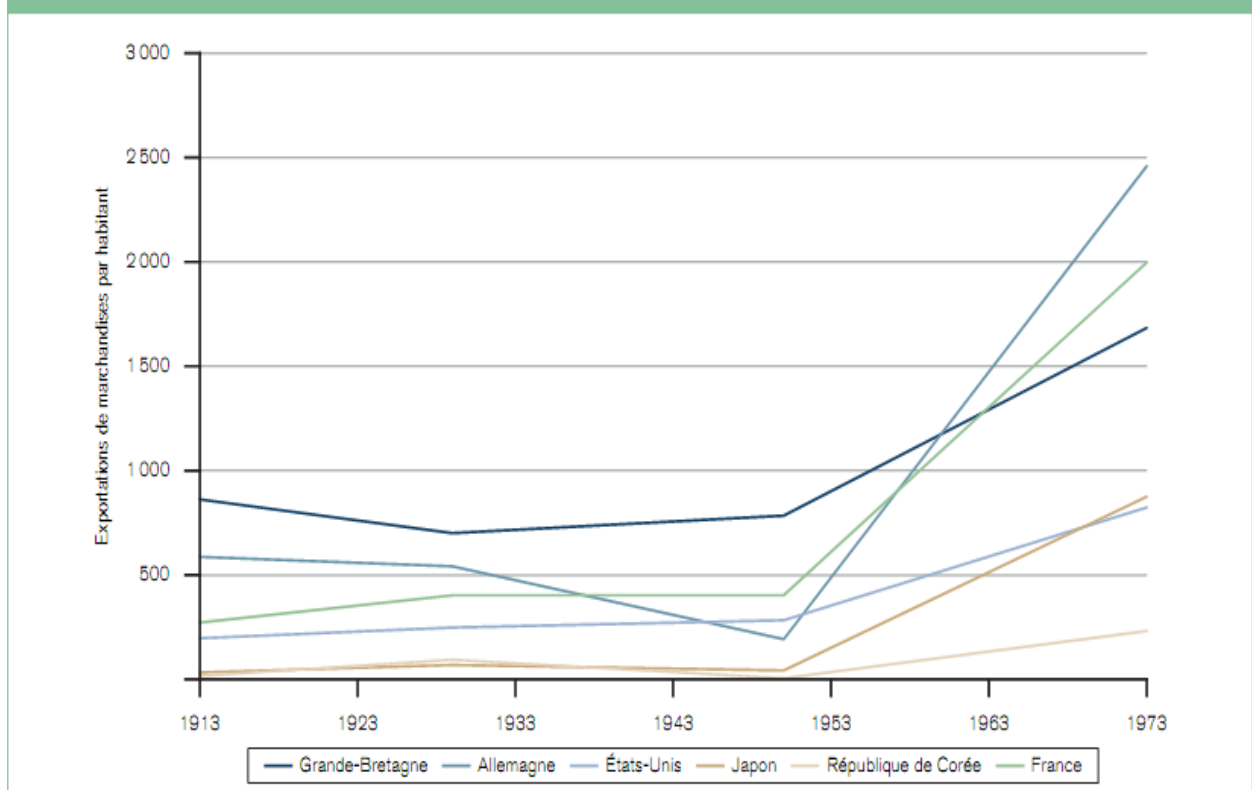
figure N° 2 : les comptes de la croissance entre 1950-1973



Source : Pierre DALLENNE, Alain NONJON, Cédric TELLE « de l'internationalisation A la globalisation » ELLIPSES 2007, p190

En terme d'exportation des marchandises, la figure N° 3 nous montre que les pays européenne ont connu une croissance plus rapide que les autres pays notamment les USA considérées comme la première puissance économique et industrielle du monde.

Figure N° 3 Exportations de marchandises par habitant pour certaines économies, 1913-1973  
(\$EU de 1990)



Source : OMC, rapport sur le commerce mondial 2014, P49

Plusieurs facteurs ont favorisé ce sentier de croissance parmi lesquels :

- Le libre-échange :

sous l'impulsion américaine, elles ont été définies les règles commerciales qui libèrent le monde des restrictions au commerce international pour éviter la crise de surproduction 1921, lors de la conférence de Bretton Woods.

A cet effet, la signature des 23 pays aux principes du GATT en 1947, était une nécessité pour promouvoir cette libéralisation.

Un an plus tard, la charte de Havane incluant code commercial, un code d'investissement, une stabilisation des produits de base et la création de

l'organisation internationale du commerce (l'OIC), n'a pas été ratifiée par le congrès américain car elle était trop interventionniste.<sup>23</sup>

La mise en œuvre des principes de GATT a favorisé à l'essor du commerce international du fait que les réductions des protections douanières ont été spectaculaires : elles étaient à 40% du prix des produits importés après la deuxième guerre mondiale, puis à 20% entre 1949 et 1959 et jusqu'à 10% avec Kennedy round.

- La pratique du système fordiste : qui constitue un couplage de production de masse et la consommation de masse.

- renforcement de concentration d'entreprises :

La période après-guerre est caractérisée par le développement des firmes puissantes de taille internationale disposant un poids dans l'activité économique et capable de diffuser des innovations dans le reste du tissu industriel. Selon la CNUCED leur nombre en 1969 étaient 7000 multinationales, en 1990 comptaient 24000, et aujourd'hui, elles sont en nombre de 111000.<sup>24</sup>

#### La deuxième phase de la mondialisation contemporaine :

La nature du commerce après guerre est devenu principalement une affaire de pays riches : c'est un commerce de voisinage tant sur les produits que sur les partenaires commerciaux, son explication n'est pas conforme à l'intuition de Ricardo qui stipule que ce qu'on vend est différent de ce que l'on achète et trouve son origine dans « les économies d'échelle »<sup>25</sup>

Dés la fin des années 1980, la mondialisation est entrée dans une phase caractérisée par la croissance des pays émergents (BRIC). (voir la figure N°4 )

Avec la généralisation des chaînes de valeurs mondiales, les usines mondiales localisent les différentes phases de production là où le rapport coût-efficacité est le meilleur, cela n'est possible qu'avec l'émergence des FMN.

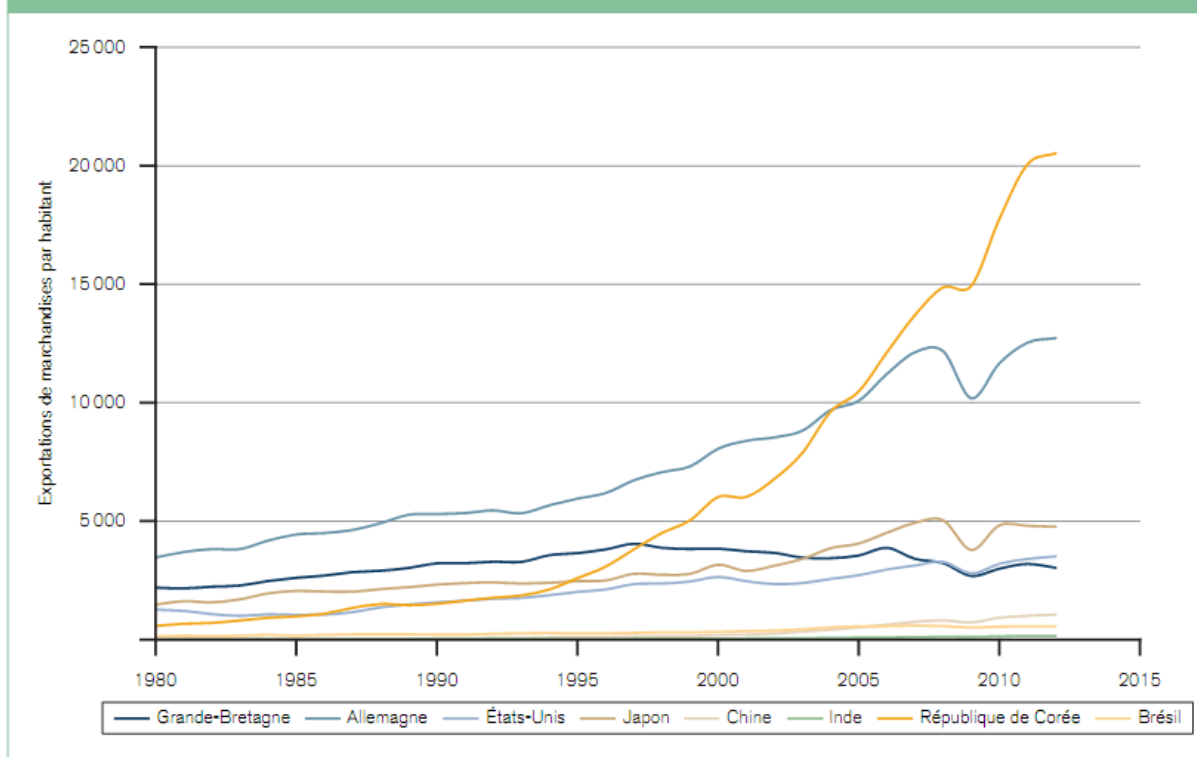
---

<sup>23</sup> Régis Benichi « histoire de la mondialisation », 2006, Vuibert p 132-134

<sup>24</sup> Rapport sur le commerce mondial 2014, OMC p 53

<sup>25</sup> Daniel Cohen « la mondialisation et ses ennemis » GRASSET, 2004 p 79-82

Figure N° 4 Exportations de marchandises par habitant pour certaines économies, 1980-2012  
(\$EU de 1990)



Source : Rapport sur le commerce mondial 2014, p52

La séparation géographique des différentes étapes de production est devenu attractive puisque l'écart nord-sud de la productivité ajusté des salaires a augmenté et les coûts de cette séparation ont diminué.<sup>26</sup> L'exemple type de ce fait est le cas Japonais qui a acquis un avantage comparatif en délocalisant les processus de production intensive en facteur travail en Asie de l'EST.

<sup>26</sup> Baldwin.R « Globalisation : the great unbundling(s) », 2006 p 23

# Conclusion

Il s'est avéré que la mondialisation désigne une vague de libéralisation des échanges, des investissements et de la concurrence internationale dans l'économie mondiale, l'évolution de ces flux a des retombés et des effets sur les pays participants aux échanges notamment sur le niveau du revenu , l'emploi et même la croissance, elle est inséparable des grandes innovations technologiques qui ont pour conséquence de rétrécir l'espace international en créant des interactions toujours plus denses entre les pays , ce qui laisse à conclure que la finalité de cette dynamique est d'arriver à un stade où, ni la distance ni les frontières nationales n'entravent les transactions économiques ; ça sera un monde où les coûts de transport et de communication seraient nuls à travers le progrès technique

# **Chapitre 2:**

## **Le cadre théorique de la mondialisation**



# Introduction

Au cours du dernier demi-siècle, le commerce international a été caractérisé par de profonds bouleversements de faits : dans la nature des produits échangés, la spécialisation des différents pays, les flux d'échanges et la hiérarchie des grandes puissances commerciales, à cet effet, on constate une évolution globale du dynamisme du commerce international du fait que la croissance des échanges est plus rapide que celle de la production.

Quant aux théories du commerce international , leur développement successive n' a cessé d'évoluer au fil du temps, au point où il y a une rivalité entre la théorie traditionnelle dans laquelle l'existence du commerce international est une volonté des nations de profiter de leurs différence mutuelle : différences de coûts, différences relatives de dotations factorielles ou technologiques , et l'approche dominante depuis les années 80, supplantée par « nouvelles théorie du commerce international », qui confirme l'échec de la théorie traditionnelle d'expliquer certains faits cruciaux de l'après deuxième guerre mondiale.

Pour expliquer la réalité de ces échanges, nous avons subdivisé ce chapitre en deux sections :

La première concerne les théories traditionnelles des échanges

La deuxième concerne les nouvelles théories.

## **Section 1 : la mondialisation et les théories traditionnelles du commerce international :**

Deux principales théories peuvent être énoncées pour expliquer l'ouverture commerciale des pays : les théories traditionnelles qui se situent dans une approche de statique comparative confrontant une situation d'autarcie avec une situation d'ouverture en concurrence pure et parfaite, et les nouvelles théories qui analysent les stratégies des firmes dans le cadre d'une concurrence imparfaite.

### **1- de l'avantage absolu à l'avantage comparatif :**

l'économiste « ADAM Smith » s'appuie sur le terme de division du travail pour les individus pour formuler la loi des avantages absolus qui peut être définie ainsi : « lorsqu'un pays est plus efficace (coûts absolus les moins élevés) que les autres, dans la production d'un bien, il détient un avantage absolu dans ce produit .ce pays a intérêt à se spécialiser dans la production et l'exportation des biens pour lesquelles il détient un avantage absolu »<sup>27</sup>

Donc, c'est l'ouverture aux échanges internationaux qui entraîne la spécialisation des pays dans les biens dont ils détiennent l'avantage absolu, Par conséquent, chaque pays va mieux utiliser ses ressources et la production mondiale de biens sera supérieure en situation d'ouverture qu'en autarcie.

Exemple numérique :

prenons deux pays la chine et l'Union Européenne qui produisent deux biens : les chemise et les voitures, le tableau ci-dessous représente la production d'un travailleur dans chacun des deux secteurs :

---

<sup>27</sup> Assen SLIM, Farid EL ALAOUI « précis d'économie internationale » Ellipses, 2006 p 100

	<b>Chine</b>	<b>U.E</b>
Chemise	200 unités	50 unités
Voiture	5	10

- On constate que les Européens sont plus efficaces que leurs homologues dans la production d'automobiles contrairement à la Chine qui dispose d'un avantage absolu dans la production des chemises.

- Le prix des chemises en autarcie est plus faible en Chine qu'en Europe, toute chose pareille, pour les voitures où leur prix est avantageux en Europe qu'en Chine, là les deux pays trouvent un avantage à l'échange en se spécialisant dans le bien pour lequel chacun dispose d'un avantage absolu, et vendre ce bien sur les marchés internationaux afin de pouvoir importer à un prix avantageux les biens pour lesquelles le pays est le moins efficace.

-La production mondiale va augmenter de 5 voitures (10-5) et de 150 chemises (200-50). Ce surplus de production représente les gains de spécialisation<sup>28</sup>.

### **Que se passe-t-il si l'un des deux pays n'a pas d'avantage absolu ?**

La réponse à cette question est donnée par David Ricardo dans la loi des avantages comparatifs.

David Ricardo prends en considération les hypothèses suivantes :

- les marchés se trouvent en concurrence pure et parfaite.
- Les facteurs circulent librement entre les secteurs, mais ils sont immobiles entre les pays.
- Deux pays, deux biens.
- Un seul facteur de production : le travail « L »
- Les préférences identiques et homogènes.
- Rendement d'échelle constant.
- Les biens sont homogènes.

<sup>28</sup> Jean-Louis Mucchilli, Thierry Mayer « Economie internationale » Dalloz, 2005 p 51

- Pas de différence de dotation factorielles.

Exemple numérique :

David Ricardo montre que même si un pays ne dispose pas d'avantage absolu, peut participer au commerce international, se spécialiser et obtenir des gains à l'échange à travers « l'avantage comparatif » : lorsqu'un pays dispose de la production relative la plus forte dans la production d'un bien par rapport à celle de ses partenaires commerciaux, il détient un avantage comparatif dans ce produit<sup>29</sup>. A l'ouverture, ce pays se spécialise de la production et l'exportation des biens dans lesquelles, il dispose d'un avantage comparatif.

Tableau N° 7 : l'avantage comparatif de Ricardo

	Autarcie			Echange international
	Heures pour 1 unité		Prix relatifs	Taux d'échange
	Vin	drap	(a)/(b)	1 unité vin- 1 unité de drap gains en heures
Portugal	80	90	0,89	10
Angleterre	120	100	1,2	20
Coûts relatifs des produits portugais par rapport aux produits anglais	67%	90%	/	/

Source : Jean- Pierre ALLEQRT et Pascal Le Merrer « Economie de la mondialisation » de Boeck, 2007 p : 114

Dans l'exemple numérique de Ricardo, on constate que le Portugal dispose d'un avantage absolu dans les deux biens puisque leurs coûts sont intérieurs à ceux de l'Angleterre : 67% du coût Anglais pour le vin et 90% pour le drap

<sup>29</sup> Assen Salim, Farid ALAOUI « Précis d'économie internationale » Ellipses , 2006 p 100

- à l'échange, au Portugal : 1 unité de vin est échangée contre 0,89 unité de drap, alors qu'en Angleterre 1 unité de drap est échangée contre 1,2 vin.

- Donc le Portugal trouvera un intérêt à l'échange avec l'Angleterre si une unité de vin qu'il produit lui permet d'obtenir plus que 0,89 unité de drap, ainsi que l'Angleterre trouve un intérêt à l'échange international puisque moins de 1,2 unité de drap peut être échangée contre 1 une unité de vin.

Ricardo précise donc les limites des termes possibles de l'échange international entre 0,88 et 1.2, se situe dans une zone d'indétermination qu'il ne réussite pas à explorer.

## **2- Théorie des valeurs internationales de S.MILL :**

Stuart Mill complète l'analyse de Ricardo en précisant le partage de la zone d'indétermination ricardienne.

Le rapport de l'échange international dépend de l'intensité réciproque de la demande anglaise de vin et de la demande portugaise de drap. Cela constitue l'objet de cette théorie qui ajoute à la valeur-travail, la valeur-utilité puisque le pays n'exporte que s'il a besoin d'importer.

Toute courbe de demande de bien est en même temps une courbe d'offre d'un autre bien ; donc le rapport d'échange dépend du rapport entre les deux demandes.

Mill exprime sa théorie ainsi : « les valeurs auxquelles un pays échange son bien avec pays étrangers, dépendent du montant et de l'extensibilité de leur demande pour ses biens comparés à sa demande pour les leurs ».<sup>30</sup>

Si le drap anglais est très demandé par les portugais, alors que le vin portugais est peu demandé par anglais, le taux d'échange est favorable à l'Angleterre, c'est-à-dire plus proche de 0.88 unité de drap par l'unité de vin que de 1.2.

Donc, la valeur respective d'échange de ces biens s'adopte aux goûts et aux besoins des consommateurs de l'un et l'autre pays.

---

<sup>30</sup> Assen Salim, Farid ALAOUI « Précis d'économie internationale » Ellipses **pays**, 2006 p 110

### 3- Théorie de dotation factorielle :

La différence de dotation factorielle entre les pays est au cœur du modèle de Heckscher-Ohlin, qui tient compte de plus d'un facteur, et les gains du commerce issus des gains de spécialisation d'écoulent des différences entre les pays.<sup>31</sup>

Les hypothèses du modèle sont :

- Deux pays, deux biens
- Deux facteurs de production K et L
- Les technologies et les préférences sont identiques dans tous les pays
- Dotation factorielles différentes
- Les facteurs de production sont mobiles entre les secteurs mais pas entre les pays.
- Concurrence pure et parfaite sur tous les marchés (des biens et facteurs)
- Les rendements d'échelle constants.

Deux éléments fondamentaux sont retenus dans le modèle H.O ; la différence de la rareté relative des facteurs de production entre les deux pays participants à l'échange est une condition nécessaire pour qu'il y ait différence de coûts comparés et par conséquent commerce international, ainsi que la combinaison de facteurs de production ne doit pas se faire dans les mêmes proportions pour les deux biens.

Lorsqu'un pays dispose d'un facteur relativement abondant, il détient un avantage comparatif dans le bien dont la production est intensive dans ce facteur.<sup>32</sup> L'abondance factorielle relative entre les deux pays est définie comme le rapport entre les stocks de capital et de travail des deux pays à un moment donné (K/L).<sup>33</sup>

---

<sup>31</sup> Rapport sur le commerce mondial 2008, l'OMC p 34

<sup>32</sup> Assen Salim, Farid ALAOUI « précis d'économie internationale » Ellipses, 2006 p 119

<sup>33</sup> Jean-Louis Mucchilli, « Economie internationale » De Boeck, 2005 p 141- 145

Dans ce cas, l'échange international correspond à un échange de facteurs abondants contre des facteurs rares : exportant de drap, la Grande-Bretagne porte du travail et importe le capital ce qui tend à réduire les différences de rémunération des facteurs.

#### D'autres théories inspirés du modèle H.O :

Plusieurs travaux ont été élaborés sur la base du modèle H.O, parmi :

##### -La théorie de stopler- Samuelson :

Qui est énoncée ainsi : « l'augmentation du prix relatif d'un bien entraîne une augmentation du revenu réel du facteur utilisé intensivement dans la production de ce bien et une diminution du revenu réel de l'autre facteur.

##### -Le théorème de Rybczynski :

Il étudie l'effet d'un changement dans la dotation en facteurs sur les productions sectorielles et s'exprime :

« Lorsque l'un des facteurs s'accumule, il entraîne une augmentation plus que proportionnelle de la production du bien qui utilise ce facteur de façon relativement intensive et une diminution absolue de la production de l'autre bien ».

##### -Le paradoxe de Lientief 1953 :

Il constitue une étude empirique du modèle H.O puisque le ratio capital/ travail était plus élevé aux USA par rapport aux autres pays. Le modèle H.O suppose que les Etats-Unis exportent des biens intensifs en capital et importent des biens intensifs en travail. En comparant la quantité de facteurs de production pour 1 milliard de dollar d'exportation et la quantité utilisée pour la même valeur l'importation. Lientief constate que les exportations des USA étaient moins intensives en capital contrairement à ses importations, cela contredit le modèle H.O.<sup>34</sup>

---

<sup>34</sup> l'OMC , Rapport sur le commerce mondial 2008, p 37

## Section 2 :Les nouvelles théories du commerce international :

Cette théorie est devenu dominante dans les années 1980, son initiateur est l'économiste Paul Krugman, elle s'est étendue à un ensemble de travaux développés par différents auteurs : Kelvin Lancaster, Avinash Dixit, Joseph Stiglitz, Elhanan Helpman...

Comme Deardorff(1984) et Helpman et Krugman(1985) ont expliqué que la nouvelle théorie conçu pour rendre compte de trois faits majeurs.

- L'augmentation du ratio de commerce international par rapport au PIB mondial entre 1950-1990
- Le développement des échanges entre les pays les plus développés qui présentent des dotations factorielles voisines notamment les pays de l'OCDE.
- Le commerce intra-branche et les échanges entre les filiales des FMN constitue une part importante du commerce international<sup>35</sup>

Ces trois faits majeurs ne peuvent être expliqués par le modèle ricardien ou le modèle H.O, comme l'indiquaient Krugman et Helpman : « these...empirical weaknesses of conventional trade theory become understandable once economies of scale and imperfect competition are introduced into our analysis. »<sup>36</sup>.

Les hypothèses de cette nouvelle théorie sont différentes de ceux des théories précédentes :

- Les rendements d'échelle croissant
- La concurrence imparfaite
- La différenciation de produit
- Les préférences ne sont pas identiques entre les pays

---

<sup>35</sup> Rainlli Michel « Mondialisation et commerce international » cahiers Français N° 325, 2005/04 p 31

<sup>36</sup> Raphael Bergoing, Timothy J.Kehoe « trade theory and trade facts» p 2



-Il y a d'avantage de nations et biens à l'échange

-Mobilité factorielle internationale

Cette théorie a, donc, opéré des modifications de la théorie traditionnelle :

- Elle tend d'abord à délaissier les caractéristiques des pays pour s'attacher à l'étude des structures de marché (monopole, oligopole, concurrence monopolistique...)

- Elle estime que l'existence de différence (de productivité et de dotations factorielles) n'est plus une condition nécessaire à l'échange international : des pays peuvent avoir mutuellement intérêt à commercer pour exploiter les économies d'échelle.

- Elle montre que le protectionnisme peut dans certains cas améliorer le bien être du pays.

#### A. ) Economie d'échelle et commerce international :

On dit qu'il y a une économie d'échelle où rendement d'échelle croissant lorsque l'augmentation des inputs entraine une augmentation plus que proportionnelle de la production, si par exemple une entreprise décide de doubler la quantité de ses facteurs, sa production sera plus que doublée et il en résulte une baisse des coûts unitaires :

$$C = F / Q + c$$

F= coût fixe

C= coût total

Q= quantités produites

c= coût marginal <sup>37</sup>

Dans cette fonction de coût moyen (unitaire) le coût fixe est à l'origine des économies d'échelle, plus la quantité produite est élevée, plus le coût fixe par unité est faible

---

<sup>37</sup> Paul Krugman , Maurice Obstfeld « Economie internationale », 8<sup>e</sup> édition , nouveaux horizons P122

L'économie d'échelle peut justifier la spécialisation internationale et l'existence d'un avantage comparatif pour un pays mais d'une manière différente du modèle ricardien : Le commerce international permet à chaque pays de produire plus efficacement du fait que l'augmentation de la production génère des gains de productivité grâce aux économies d'échelle et donc le pays conquiert un avantage comparatif, mais celui-ci ne résulte pas de différences initiales entre les deux pays puisque par hypothèse ils étaient parfaitement semblables ; en revanche, cet avantage comparatif trouve son origine dans la spécialisation elle-même recherchée pour bénéficier des rendements croissants donc, c'est la spécialisation et l'échange international qui créent l'avantage comparatif issu du phénomène d'économie d'échelle.

- Types d'économies d'échelle :

Deux types d'économies d'échelle sont utilisés dans la théorie du C.I et conduisent à des résultats différents.

Economie d'échelle interne :

Dans ce cas les coûts sont liés à l'augmentation de la taille de la firme et proviennent des économies réalisées sur l'organisation interne de la firme qui présente des rendements d'échelle croissants, dans ce cas là, la production d'une grande firme est supérieure à la somme des productions d'entreprise plus petites, ce qui lui procure une sorte de domination du marché qui va tendre vers une situation de concurrence imparfaite.

Economie d'échelle externe :

Dans ce type d'économie d'échelle, les coûts sont liés au développement du secteur auquel appartient la firme, c'est-à-dire que le coût moyen de la production de chaque firme diminue au fur et à mesure que la production du secteur s'étend, le coût unitaire de production dépend alors de la taille du secteur, mais pas de celle de la firme. <sup>38</sup>

---

<sup>38</sup> Bernard Guillochon, Annie Kawecki « économie internationale », Dunod, 6<sup>e</sup> édition 2009 p 65-72

De ce fait, les économies d'échelle externe résultent de la concentration géographique des entreprises qui activent dans la même branche ou le même secteur, sous forme d'agglomération, selon ALFRED Marshall l'économie d'échelle externe trouve son origine dans l'une des secteurs suivants :

- L'entreprise est à proximité d'un grand nombre de fournisseurs spécialisés, ou lorsque les industries sont concentrées dans un lieu donné (EX : Silicon Valley) ce qui leur permet de bénéficier d'infrastructures, d'une offre de services plus appropriée et d'économiser certains coûts : coûts de transport
- L'assurance de bénéficier d'un bassin de main d'œuvre important ou encore d'une offre de travail spécialisée plus compétant et productive
- L'opportunité de profiter d'externalité de connaissance comme la diffusion du savoir et les retombées technologique <sup>39</sup>

Le secteur où les économies d'échelle sont externes comprendra une multitude de firmes et sera parfaitement concurrentiel<sup>40</sup>, mais la première firme qui arrive à développer le secteur sera plus spécialisée comme le montre la figure N° 5: Prenons deux pays, la Chine et le Vietnam qui produisent des boutons, ayant des courbes de coûts moyens respectives CM China ; CM Vietnam et satisfont la demande mondiale montrée par la courbe D. monde.

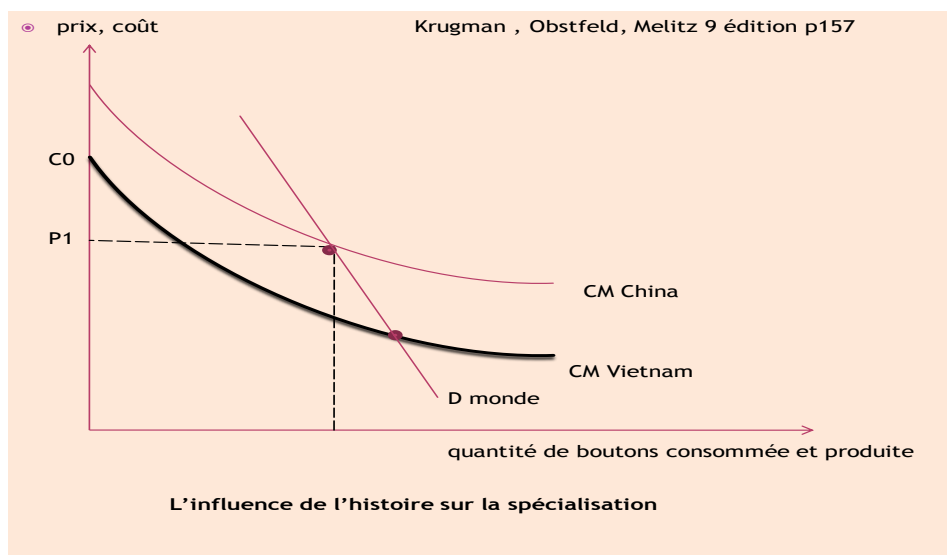
On constate que le Vietnam est plus compétitif que la Chine tant qu'il propose un prix inférieur à sa rivale, mais si l'industrie chinoise se développe en premier, elle peut être en mesure de proposer un prix intérieur à celui que proposait une entreprise qui déciderait de s'implanter au Vietnam.

---

<sup>39</sup> Krugman, Obstfeld « économie internationale » 8<sup>e</sup> édition, de boeck 2009 p 141

<sup>40</sup> Crozet Mattieu « commerce et géographie : la mondialisation selon Paul Krugmun », Revue d'économie politique, 2009/4 vol 119 p 519- 520

Figure N° 5 l'influence de l'histoire sur la spécialisation



Source : Paul Krugman, Obstfeld Melitz « Economie internationale », De Boeck, 9<sup>e</sup> édition p157.

### B. Différenciation des produits et commerce international :

Lorsque la spécialisation se fait selon le principe de l'avantage comparatif, les produits sont homogènes et présentent les mêmes caractéristiques quel que soit son lieu de production. Mais, la nouvelle théorie délaisse cette hypothèse en supposant que les produits sont différenciés. C'est le cas lorsqu'au sein d'un assortiment de produits coexistent des modèles différents : automobiles d'une puissance donnée mais de marques différentes où de couleurs différentes.

Ce concept revient à l'économiste « *Chamberlin* » qui affirme que la différenciation de produit existe quand un très grand nombre de firmes produisent chacune une variété d'un bien de consommation.<sup>41</sup>

- types de différenciation :

<sup>41</sup> M.Rainelli « la nouvelle théorie du CI » la découverte 2003

## 1- différenciation verticale :

Selon *Chamberlin* la différenciation est dite verticale lorsqu'elle porte sur la qualité du produit (voiture plus puissante, plus rapide, plus économe en carburant) et dont les caractéristiques sont mesurables et font l'objet d'une évaluation semblable de la part de tous les consommateurs et les biens peuvent être hiérarchisés.

*Chamberlin* considère que les firmes sont confrontées à deux courbes de demande : Une s'adresse à l'ensemble des firmes et l'autre décrit le marché, pour le produit d'une firme donnée

Un modèle néo-chamberlin a été développé par Avinash Dixit et Joseph en 1977 puis par Krugman 1979 : le consommateur a un goût pour la variété qui est décrite par la fonction d'utilité  $U$  et dépend de la qualité consommée des différents produits, ce besoin de variété lui conduit à consommer toutes les variétés disponibles<sup>42</sup>. Dans ce cas, l'ouverture à l'échange va permettre aux consommateurs d'acquiescer une plus grande variété et naturellement on va voir émerger le commerce intra-branche motivé par les préférences des consommateurs et les stratégies de différenciation des firmes.<sup>43</sup>

## 2- différenciation horizontale :

Harold Hotelling repose sur une différenciation horizontale qui concerne la spécialisation du produit et les variétés de ses caractéristiques à qualité identique (emballage, couleur, proximité), ces critères ne sont pas mesurables et ne font pas l'objet d'une appréciation semblable de la part de tous les consommateurs.

L'ouverture des économies pour la recherche de variété engendre les effets suivants :

- Le nombre de variété augmente.
- L'utilité du consommateur augmente.

---

<sup>42</sup> Crozet Mattieu « commerce et géographie : la mondialisation selon Paul Krugman », Revue d'économie politique, 2009/4 vol 119 p 520- 522

<sup>43</sup> Jean Louis Mucchielli « mondialisation, protectionnisme et libre-échange », Mondialisation et commerce international cahiers Français N° 341, 2007/11, p 7-8

- Les économies d'échelles sont mieux exploitées.
- Commerce intra-branche.

### C. ) concurrence imparfaite et l'échange international :

- Définition :

La concurrence imparfaite est une structure de marché dont l'une des conditions de concurrence parfaite n'est pas vérifiée. Dans ce type de concurrence l'entreprise à un « pouvoir de marché » : terme désignant la capacité de l'entreprise de faire sentir son influence.<sup>44</sup> Graphiquement, plus la courbe de la demande est fortement inclinée plus le pouvoir du marché de l'entreprise est élevé.<sup>45</sup> Ce pouvoir du marché est expliqué par la capacité des producteurs de modifier l'équilibre du marché et donc, ils sont faiseurs de prix (Price-setters).

Les économistes regroupent la concurrence imparfaite en trois grandes catégories :

- Le monopole : c'est le cas où il y a une seule entreprise qui approvisionne l'ensemble du marché.
- L'oligopole : il y a un nombre limité d'entreprise qui approvisionne le marché comme l'industrie automobile
- Concurrence monopolistique : dans ce cas, le nombre d'entreprises est supérieur à celui observé dans l'oligopole, tout en restant insuffisant pour parvenir à une concurrence parfaite.

Dans les modèles de concurrence imparfaite, les firmes peuvent différencier leurs produits et ont le monopole sur la production d'une variété particulière, chaque entreprise se comporte monopoliste tout en étant confrontée à la concurrence d'où le nom : « concurrence monopolistique ».

- **le monopole :**

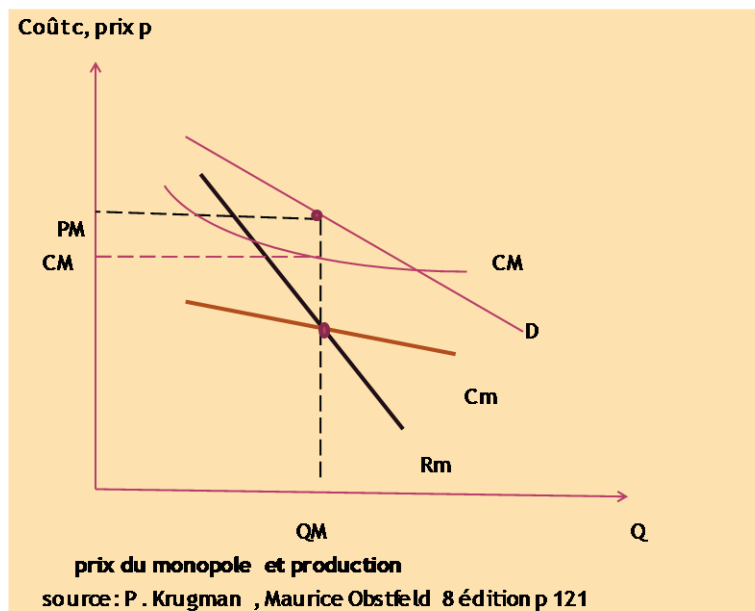
---

<sup>44</sup> Krugman, Obstfeld « économie internationale » 8<sup>e</sup> édition, de boeck 2009 p 121

<sup>45</sup> Joseph Stiglitz « principes d'économie moderne », de boeck 200 2<sup>e</sup> édition p 296-297

La figure N°6 ci-dessous montre le comportement d'une firme en situation de monopole : elle fait face à une courbe de demande **D**, dans cette situation , l'offre du producteur a un impact directe sur les prix, afin de vendre une unité supplémentaire la firme doit réduire le prix de vente qui s'applique à toutes les unités vendues , c'est pour cette raison que le revenu marginal est inférieur au prix de vente et sa courbe est toujours située sous la courbe de demande.

Figure N° 6 prix du monopole et la production



La firme en monopole choisit le niveau de production **QM** qui maximise son profit , c'est-à-dire le niveau pour lequel le revenu marginal **RM** égalise le coût marginal **Cm**, le prix associé à ce niveau de production est **PM**, et les profit sont égaux à la surface du rectangle.<sup>46</sup>

- **la concurrence monopolistique :**

La concurrence monopolistique est un cas particulier de l'oligopole qui repose sur deux hypothèses fondamentales :

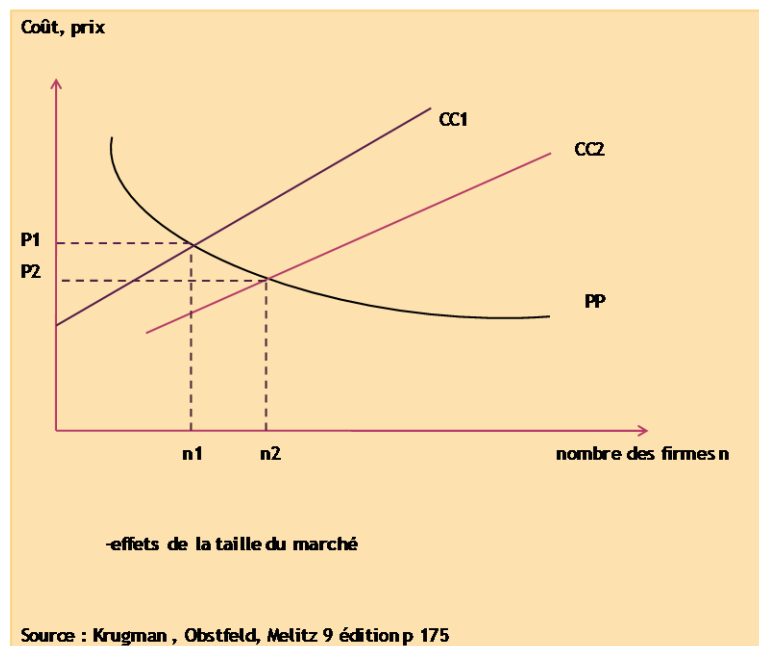
<sup>46</sup> Paul Krugman , Maurice Obstfeld « Economie internationale », 8<sup>e</sup> édition , nouveaux horizons P121-122

- Premièrement les biens sont différenciés : les consommateurs perçoivent une différence significative entre les productions d'un même bien par deux firmes ( par exemple : beaucoup d'entreprises produisent les T-shirts mais, seule Adidas peut produire des T-shirts Adidas). Cela assure que chaque firme dispose d'un monopole sur sa variété qui l'a protège partiellement contre la concurrence.
- Deuxièmement chaque firme considère les prix de ses concurrents comme donnés.

Chaque concurrent est par conséquent un monopoleur au sens où il est le seul produisant son bien particulier (pas exactement semblable mais substituable).

D'un côté plus le nombre d'entreprises sera élevé, plus la concurrence entre elles sera forte et plus bas sera par conséquent le prix dans l'industrie (courbe décroissante PP). D'un autre côté, plus le nombre d'entreprises sera élevé, moins la production par entreprise sera importante et plus haut sera par conséquent le coût moyen (courbe croissante CC) voir figure N°7 ci-dessous :

Figure N° 7



Initialement l'équilibre se situe à **1** avec un prix **P1** et un nombre de firmes **n1**, l'accroissement de la taille du marché déplace la courbe CC vers le bas de **CC1**



à **CC2**. ce qui permet à chaque firme de produire davantage et donc de réduire son coût , Avec un marché plus grand , les firmes en place tendent de dégager des profits ; ces profits attirent de nouveaux concurrents et le nombre de firmes passe de **n1** à **n2** .

L'accroissement de la demande perçue par tous les producteurs permet à chacun d'augmenter sa production et de descendre sa courbe de coût, ce qui permet de réduire les prix de **P1** à **P2**.<sup>47</sup>

- Concurrence imparfaite et politique commerciale stratégique :

La nouvelle théorie du commerce international est jugée protectionniste car elle repose sur une analyse en terme de concurrence imparfaite et justifie au contraire une intervention publique par le biais de politiques industrielle ou commerciale.

L'article de *Barbara Spenser* et *James Brander* 1985 reste le plus emblématique des littératures concernant les politiques commerciales stratégiques.<sup>48</sup>

En protégeant son marché des importations, dans un oligopole, un gouvernement donne un avantage concurrentiel aux entreprises nationales et permet de transférer les profits aux firmes domestiques, aux dépend des pays étrangers.

Le petit nombre d'entreprise sur le marché permet à chacune de disposer d'un pouvoir de marché et d'en tirer des surprofits, et chaque firme dans le marché mondial est en concurrence avec les autres pour s'accaparer des rentes les plus importantes. Le gouvernement peut intervenir pour transférer une partie des rentes des entreprises étrangères vers les entreprises domestiques, par la subvention.

Les firmes ont des dépenses de R&D qui peuvent être subventionnées par les pouvoir public dans le but d'abaisser le coût de production de la firme en

---

<sup>47</sup> Paul Krugman , Maurice Obstfeld « Economie internationale », 8<sup>e</sup> édition , nouveaux horizons P127

<sup>48</sup> Crozet Mattieu « commerce et géographie : la mondialisation selon Paul Krugmun », Revue d'économie politique, 2009/4 vol 119 p 518- 519

dessous de celui de sa rivale, cela permet d'améliorer la situation de la firme national pour entrer le marché dans lequel sans intervention publique, elle ne pourrait obtenir un profit.<sup>49</sup>

Exemple de Spenser et Brander :

Si on prend le cas d'une industrie aéronautique avec la rivalité entre *Airbus* et *Boing*, le schéma ci-dessous nous présente la répartition des bénéfices de ces firmes selon leur décision : produire ou ne pas produire.

		Airbus	
		Produire	Ne pas produire
Boing	Produire	-5    -5	0    100
	Ne pas produire	0    100	0    0

-Illustration de Spenser et Brander  
concurrence entre deux firmes

- si les deux entreprises décident de produire un avion, les recettes tirées des ventes seront insuffisante pour compenser l'investissement.
- si une seule firme produit ce nouvel avion les bénéfices seront importants, pour cela la première qui entre sur le marché sera la seule qui pourra produire cet avion par exemple *Boing*, donc Airbus n'aura pas l'intérêt à pénétrer le marché.

Mais si l'Etat subventionne qu'est ce qu'il va se passer ?

<sup>49</sup> Rainlli Michel « Mondialisation et commerce international » cahiers Français N° 325, 2005/04 p 32

		Airbus	
		Produire	ne pas produire
Boing	produire	20 -5	0 100
	ne pas produire	125 0	0 0

- Effet d'une subvention à Airbus :

Si le producteur européen est en passe de perdre sa part de marché, l'union européenne intervienne pour renverser la situation, soit une subvention de 25 à Airbus , les gains des deux firmes se modifient et Airbus aura intérêt à produire le nouvel avion.<sup>50</sup>

#### **D. Le commerce intrabranche :**

Ce commerce est assimilé à un échange simultané de produits similaires entre les pays, résultant de la différenciation des produits et des économies d'échelles.

Pour une période donnée, l'existence de flux d'exportation et d'importation de grandeurs comparables, d'un même produit entre deux ou plusieurs pays.

Donc, c'est un phénomène qui traduit la recherche de la diversité et concerne surtout les pays à hauts revenus où les besoins élémentaires sont satisfaits. Il s'oppose à l'échange interbranche fondé sur l'avantage comparatif et portant sur les biens considérés comme complémentaires par les consommateurs comme le blé et les automobiles.

---

<sup>50</sup> Paul Krugman, Maurice Obstfeld, Marc Melitz « Economie internationale » De Boeck, 9 édition 2012.

Le commerce intrabranche est repérable par l'intensité des flux exportés et importés par un pays dans une catégorie de biens donnée.

- **appréhension statistique du commerce intrabranche :**

Ce type de commerce est mesuré par les indicateurs suivants:

- Indicateur de Lloyd et Grubel 1975:

Qui donne pour un même secteur **j**, le taux de recouvrement entre les flux d'exportation **X<sub>j</sub>** et d'importations **M<sub>j</sub>**:

$$\begin{aligned} \text{GL} &= (\text{X}_j + \text{M}_j - | \text{X}_j - \text{M}_j |) / \text{X}_j + \text{M}_j \\ &= 1 - [ | \text{X}_j - \text{M}_j | / \text{X}_j + \text{M}_j ] \\ 0 &< \text{GL} < 1 \end{aligned}$$

Les résultats sont compris entre 0 et 1, lorsqu'il tend vers zéro, la spécialisation est interbranche, et s'il tend vers 1, il s'agit d'un intrabranche.

Supposons que pour un produit **j**, **X<sub>j</sub>**=1000 et **M<sub>j</sub>**=1000 également.

Dans ce cas **GL**= 1- [ 1000-1000/ 1000+1000]= 1, le produit se trouve alors dans un commerce intrabranche pur. L'indicateur **GL** peut donner la part du commerce intrabranche par rapport à la valeur du commerce total du produit considéré : si les exportation d'un pays valent 500 et les importation 1000 du produit **j**, l'indicateur de **GL** est de 0,6666 donc le commerce intrabranche représente 66,66% du commerce total du produit.

- L'indicateur de B.Balassa 1966 :

**B**=**X-M / X+M**= commerce net d'un bien **i** / commerce totale de ce même produit. L'indicateur synthétique pour toute l'économie : **B<sub>i</sub>**= 1/n∑ **X<sub>i</sub>-M<sub>i</sub>/X<sub>i</sub>+M<sub>i</sub>**

Lorsque cet indicateur **B** tend vers **0**, il s'agit d'un commerce intrabranche et quand il tendra vers **1**, le commerce est dit interbranche.

- L'indicateur de P.J. Verdoorn 1960 :

$$V_i = X_i / M_i \quad \text{avec}$$

$X_i$  : exportation du produit  $i$

$M_i$  : importation du produit  $i$

Lorsque  $V_i$  tend vers 1 le produit  $i$  fait l'objet d'un commerce intrabranche.

Lorsque  $V_i$  s'éloigne de 1 et tend vers 0, il s'agit d'un commerce interbranche.

- la réalité du commerce intrabranche :

Les différents tests indiquent que les indices de spécialisation intrabranche sont d'autant plus élevés que la branche est capitalistique : informatique, électrique et électronique, mécanique et chimie, ce sont ces secteurs qui enregistrent un indicateur **GL** le plus élevé.

Ainsi, les pays industrialisés ont la part du commerce intrabranche la plus importante en pourcentage de leur commerce total, et précisément dans les unions régionales.<sup>51</sup>

### **E. Le rôle des firmes multinationales dans le commerce international :**

L'hypothèse de l'immobilité des facteurs de production et notamment les capitaux dans la théorie traditionnelle, a pour conséquence d'exclure du champ de Commerce International les FMN, qui ne peuvent exister qu'en raison de déplacement international des capitaux.

Le relâchement de l'hypothèse de l'immobilité des facteurs conduit à une homogénéisation des conditions internationales de production. Ce qui permet de comprendre que la théorie de FMN se développe dans des cadres distincts des théories traditionnelles.

L'analyse des FMN dans le commerce international a été introduite vu qu'il a été constaté:

---

<sup>51</sup> Bernard Guillochon, Annie Kawecky « Economie internationale », Dunod, Paris 6 édition 2009.

- une mobilité accrue des facteurs de production surtout le capital sous forme IDE.
- une division internationale du processus de production.
- Apparition de flux de commerce intrafirme qui représente un tiers du commerce international.

- arbitrage entre l'exportation et l'IDE

Les modèles de concurrence imparfaite explicitent le comportement de chaque firme face à la possibilité d'exporter vers le marché étranger depuis son pays d'origine ou elle choisit de répliquer son site de production en réalisant un IDE dans un pays étranger.

L'exportation directe est une stratégie qui permet d'économiser les coûts fixes d'implantation à l'étranger , mais, qui implique les coûts variables de transport et des droits de douane.

L'IDE est une stratégie qui privilégie les coûts fixes.

Alors, l'investissement est préféré à l'exportation lorsque le coût fixe d'implantation est faible, les économies d'échelle sont réduites, la taille du marché à investir est grande, le marché étranger est lointain, et lorsque les coûts de production à l'étranger sont relativement avantageux.

- types d'investissement direct étranger :

- L'investissement horizontal :

Consiste à produire le même produit dans plusieurs pays. A l'ouverture commerciale les investissement horizontaux doivent venir limiter la croissance des échanges internationaux ( effet substitution ).

- L'investissement vertical :

Visé à fragmenter le processus de production , la firme multinationale va scinder sa chaîne de valeur en différentes activités et localiser chaque fonction de l'entreprise dans le pays offrant les meilleurs conditions de production . Le

développement de ce type d'investissement direct va générer de nouveaux flux de commerce : commerce intrafirme<sup>52</sup>, on a alors une relation de complémentarité entre commerce et IDE.

D'un autre coté, la réduction des protections internationales doit aussi favoriser l'essor des IDE verticaux qui, eux vont avoir tendance à accroître le commerce total.

la domination des échanges Nord- Nord est flagrante pour les IDE, près de deux tiers du commerce est liés aux activités des FMN et près du tiers de commerce se fait entre filiales d'un même groupe implantées dans des pays différents , (commerce intra firme ou intra-groupe).

- échanges de biens intermédiaires et segmentation internationale des processus de production :

Les modèles traditionnels du commerce font l'hypothèse qu'il n'existe que des biens finals destinés aux consommateurs, mais l'observation de l'économie mondiale relève que les échanges ne sont pas que des biens finals mais des biens qui entrent dans la fabrication d'autres biens ( biens intermédiaires) et qui font l'objet d'une externalisation des taches des firmes.

- Evolution du processus de segmentation :

Les statistiques de commerce repère le phénomène de la division internationale des processus productifs : qui est due de l'externalisation par une firme d'une phase de transformation de son produit en exportant vers un pays autre que celui dans lequel elle réside, exportation qui peut être suivie ou non d'une réimportation.

- Effet de la segmentation :

La mondialisation des processus de production a accéléré la croissance du commerce qui coïncide avec le mouvement de segmentation, de plus ,

---

<sup>52</sup> C'est le commerce entre les filiales appartenant à la même firme.

l'abaissement du taux de droit de douane sur les biens intermédiaires explique cette croissance flagrante de ce type de commerce.

Ainsi, l'accroissement des importations de biens intermédiaires améliore la productivité des entreprises exportatrices, renforce les spécialisations des pays et permet une exploitation plus approfondie des avantages comparatifs.

En outre, l'importance de la chaîne mondiale de production conduit l'OMC à lancer en 2011, un projet d'étude « *Made in the World Initiative* » pour indiquer que ce temps de « *made in* » d'un pays est révolu. La réflexion portera sur la participation de chaque pays au commerce mondial.

- Échange des biens intermédiaires :

Les études empiriques s'accordent sur le fait que la part de biens intermédiaires s'est accrue à partir de 1970, issue d'une DIPP ,le tableau N° 8 ci-dessous nous éclaire cela:

Tableau N°8 :Part des biens intermédiaires dans le commerce des produits non pétroliers 2004 (%).

	Importations	Exportations
Étas- unis	39,7	Pays
Japon	42,0	52,6
Allemagne	47,8	47,0
Brésil	67,2	42,1
Chine	61,8	37,7

Source: Bernard Guillochon « économie internationale », 6 édition Dunod 2009 P88.

Ce type de commerce prend de plus en plus d'importance du fait que les firmes externalisent une grande partie de leur processus de production soit en



passant des contrats avec d'autres firmes soit en confiant une partie de leur production à des filiales situées à l'étranger.

D'après le tableau N° 8, on constate que les pays les plus développés sont plus exportateurs qu'importateurs de biens intermédiaires, à l'inverse des pays émergents, Ceci relève l'existence d'une DIPP.

- Exemple de segmentation de processus de production L'i-pod d'Apple :

La cinquième génération de L'i-Pod d'Apple, la vidéo Apple, est l'exemple type d'une production d'un pays (USA) qui utilise des ressources des pays étrangers. Plusieurs entreprises non américaine sont responsable des la fabrication d'un des éléments de L'i-Pod et qui sont dispersées dans plusieurs pays, la quasi-totalité du coût de fabrication provient d'activité asiatiques et plus de la moitié de ce coût d'une activité localisée en Chine , devenue en quelques années le premier pays exportateur de produits de haute technologie ( voir le tableau N°9).

Tableau N°9 Origine géographique des composants de L'i-Pod

composant	Nom de l'entreprise	Localisation du siège social de l'entreprise	Pays de fabrication	%du composant dans la coût total de l'i-Pod
Disque dur	Toshiba	Japon	Chine	51
Module de visualisation	Toshiba-Matsushita	Japon	Japon	14
Processeur	Broadcom	Etats Unis	Taiwan et Singapour	6
Portal Player CPU	Portal player	Etats Unis	Etats Unis ou Taiwan	3
Tests et assemblage	Inveatec	Taiwan	Chine	3
Autres composants	Renessas Samsung	Japon, Corée	Japon, Corée	23

Source : Bernard Guillochon , Annie Kawecki, Baptiste Venet « Economie internationale », 7 édition Dunod 2012, P90.

## **F. Hétérogénéité des firmes et commerce international :**

En fait chaque branche est constituée de firmes disparates donc hétérogènes, la prise en compte de cette hétérogénéité permet de mieux comprendre les performances d'un pays à l'exportation et de cibler les actions permettant d'améliorer sa compétitivité.

### **- Firmes exportatrices et firmes non exportatrices :**

Les firmes exportatrices possèdent une taille plus élevée que les firmes non exportatrices, en termes d'emploi et de vente, leur productivité, mesurée par la valeur ajoutée par tête, est substantielle et elles utilisent plus de capital et de travail qualifié que les autres.

Soit les firmes les plus productives avant l'ouverture deviennent exportatrices quand le pays s'ouvre au commerce, les autres refusent d'entreprendre cette voie, par un processus *d'autosélection*, la causalité va de la productivité vers l'exportation.

Soit les firmes possèdent à peu près toutes la même productivité avant l'ouverture, mais certaines stimulées par la concurrence extérieure, améliorent leur productivité par le fait qu'elles sont exportatrices, par un processus « *de learning by exporting* » : la causalité va de l'exportation vers la productivité.

Si un pays réduit ses barrières à l'importation, les firmes domestiques possédant une forte compétitivité vont se maintenir dans la branche et exporter, alors que les firmes à faible productivité vont disparaître. Cette création et disparition provoque un mouvement de facteurs à l'intérieur de la branche.

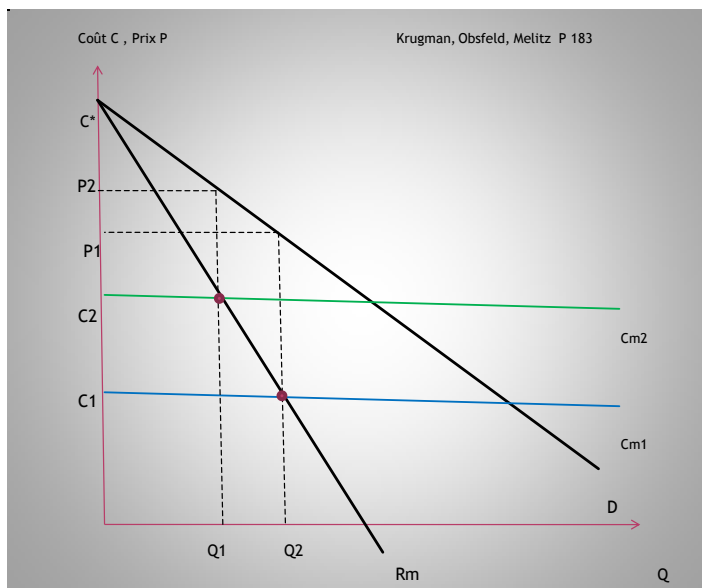
Melitz en 2003 a proposé un modèle fondé sur la différenciation des produits en prenant en compte l'hétérogénéité des entreprises: il stipule que dans une situation donnée, on obtient un équilibre de long terme avec des entrées et sorties des firmes de la branche .

Si le pays s'ouvre la branche va connaître une hausse de sa productivité moyenne. En effet, l'ouverture nécessite d'obtenir des exportations concurrentielles, donc d'offrir plus de variétés, ce qui nécessite une demande de travail plus importante ; d'où une hausse du niveau des salaires, ce qui fragilise les firmes moins productives qui disparaissent, c'est cette disparition qui explique l'accroissement de la productivité moyenne de la branche.

- Modèle des firmes hétérogènes :

supposons que les entreprises n'ont pas les mêmes productivités; les couts marginaux  $C_i$  varient d'une firme à l'autre et que toutes les firmes font face à la même courbe de demande  $D$ . De sorte à maximiser leurs profits les firmes choisissent un niveau de production tel que  $R_m = C_m$  qui correspond à  $Q_1$  et  $Q_2$ . Il apparait que la firme 1 est plus performante que la firme 2 car elle fixe un prix faible et produit une grande quantité et donc son taux de marge est plus important.

figure N° 8 modèle des firmes hétérogènes



Une firme qui aurait un  $C_m > C^*$  proposerait un niveau des prix très élevé pour dégager un profit, elle sortirait du marché. <sup>53</sup>

---

<sup>53</sup> Paul Krugman , Maurice Ostfeld, Marc Melitz «Economie internationale » , De Boeck, 9<sup>e</sup> édition 2009 P 183

# Conclusion

Les théories exposées dans ce travail constituent un cadre théorique de la mondialisation puisque elles visent à apporter un éclairage sur les échanges entre les pays, en cherchant ses gains et ses causes. Les nouvelles théories sont différentes par rapport au principe des avantages comparatifs et à la thèse de dotation factorielle, en intégrant des éléments issue de l'observation du système productif, des structures de marché, ou des comportements de consommation. Elle apparait beaucoup plus comme complément par rapport à la théorie traditionnelle que comme une théorie alternative.

Désormais la similitude entre les pays et les biens échangés est le moteur même de l'échange international. La démonstration théorique a été faite grâce à la nouvelle théorie du commerce international en concurrence imparfaite : des économies parfaitement identiques échangeront entre elles des variétés différenciées et le bien-être s'améliore pour les consommateurs qui accèdent à une plus grande variété de biens.

Ainsi, le rôle de la différenciation des produits et de la demande de variété comme déterminant des échanges internationaux de nature intrabranche sera intégré dans les nouveaux modèles de commerce international en concurrence monopolistique qui n'omettent pas les facteurs d'offre comme les économies d'échelle internes aux firmes.

En outre, La causalité du commerce international est inversée : au lieu d'être préalables aux échanges commerciaux comme chez Ricardo ou Heckscher et Ohlin, les avantages comparatifs et la spécialisation découlent de l'échange international lui-même.

# **Chapitre 3: Effets et indicateurs de la mondialisation**

# Introduction

Le phénomène de la mondialisation recourt des volets différents, allant du commerce international à l'investissement direct étranger, l'accélération de ces échanges entraîne des effets de diverses intensités sur les économies en échange, et qui peuvent être mesurés par des indicateurs économiques qui éclairent l'état de santé de l'économie en question.

L'ouverture des frontières apportent soit des avantages ou des répercussions sur les indicateurs des politiques économiques encourus dans le pays : sur le niveau de l'emploi, sur les niveaux des prix , la rémunération des salariés , sur le niveau du taux de change de la monnaie .....etc.

Pour éclairer ce volet , on a vu la nécessité de décomposer ce chapitre en deux sections :

- section 1 qui englobe les principaux effets de la mondialisation
- section 2 qui englobe les indicateurs de la mondialisation

## **Section 1 : les effets de la mondialisation :**

La mondialisation ne peut subsister sans avoir un impact sur les économies des pays reliés par cette vague, dès qu'un pays – développé ou sous développé – ouvre ses frontières au commerce extérieur, il est sensé bénéficier de certains avantages et/ou supporter des coûts , là on pourra dire que la mondialisation peut avoir des effets positifs ou négatifs sous différentes intensités .

### **I. Les effet sur l'emploi :**

Dans le contexte de la mondialisation, l'emploi est affecté principalement par les activités des firmes, causant des pertes d'emploi dus aux délocalisations et la décomposition de la chaîne de production au plan international. Plusieurs auteurs et instituts ont été attirés par cet aspect de la mondialisation ( voir le tableau N°10 ci-dessous) :

***Mckinsey Global institute*** estime que le nombre d'emploi susceptibles d'être délocalisés dans le monde est 160 millions, soit 11% de la main d'œuvre mondiale (2003)<sup>54</sup>.

---

<sup>54</sup> OCDE 2007, « coût et avantages de la mondialisation , comment rester compétitif dans l'économie mondiale , progresser dans la chaîne de valeur » p 67



**Tableau N° 10 : Emplois affectés par les délocalisations , différentes estimations**

<b>Emplois susceptibles d'être délocalisés</b>		
Van Welsum et Vickery 2005	En 2002, 18,1% de l'emploi total en 2002 aux Etats Unis, 13% en Corée En 2003, 19,2% dans l'UE 15 en Australie	OCDE
Jensen et Kletzer 2005	13,7 de l'emploi total en 2002	Etats Unis
Garner 2004	14 millions d'emplois dans les services soit 10% de l'emploi total en 2002	Etats Unis
Bardhan et Kroll 2003	15 millions d'emplois dans les services soit 11,7 de l'emploi total en 2003	Etats Unis
Blinder 2006	28 à 42 Millions d'emplois dans les services , 20 à 25 % de l'emploi total en 2004	Etats Unis
Mckinsey global institute 2005	160 millions d'emplois dans le monde soit 11% de la main d'œuvre mondiale en 2003	Monde
<b>Emplois qui seront probablement délocalisés</b>		
Mckinsey global institute 2005	4,1 millions d'emplois dans le monde entre 2005 et 2008	Monde
Forrester research 2004a	3,3 millions d'emplois dans les services entre 2005 et 2015	Etats Unis
Forrester research 2004b	1,16 millions d'emplois dans les services entre 2005 et 2015	Europe
Goldman Sachs 2003	6 millions d'emplois entre 2003 et 2013	Etats Unis
<b>Emplois effectivement délocalisés</b>		
Schultze2004	72000 emplois en 2002-03	Etats Unis
European restructuring Monitor	78267 emplois en 2002-04	Europe
Garner 2004	218000 emplois en 2000-02	Etats Unis
Mckinsey global institute 2005	565000 emplois en 2000-02	Monde

Source : OCDE (2007), « Les coûts et les avantages de la mondialisation », dans Comment rester compétitif dans l'économie mondiale Progresser dans la chaîne de valeur, Éditions OCDE. P 67

De plus, les firmes ne délocalisent qu'une partie de leurs productions dans les pays émergents et les emplois perdus sont ceux des branches à forte intensité de main d'œuvre non qualifiée tel que l'assemblage , donc l'entreprise gagne en productivité et compétitivité.

L'activité des firmes multinationales à l'extérieur montre qu'il ya une relation positive entre l'emploi national et l'intensité des IDE réalisés <sup>55</sup> : les secteurs ayant perdu des emplois ont plus investi dans les pays à bas salaire que dans les pays développés.

<sup>55</sup> Jean-Marie Cardebat « la mondialisation et l'emploi » Découverte 2002 P

Mais, le constat est inverse pour les secteurs qui ont créé des emplois : les investissements directs sont surtout portés vers les pays industrialisés. Donc on pourra affirmer que les IDE vers les pays industrialisés constituent des facteurs de développement et de création d'emploi et dépendent des facteurs de demande que de d'offre, tandis que les IDE vers les pays du sud engendrent des destructions d'emploi pour les pays industrialisés. Cela peut influencer le marché du travail des pays industrialisés de sorte à réduire la demande de travail peu qualifié (IDE sortants), et augmenter la demande de travail qualifié.

De l'autre part, la perte d'emploi dans les pays développés peut être issue de certaines restructurations internes, c'est le cas par exemple des USA, où la majeure partie des disparitions d'emploi est le résultat des gains de productivité réalisés grâce aux nouvelles technologies.

La perte d'emploi peut aussi avoir pour origine l'intensification de la concurrence de produits importés dans les pays développés ; l'exemple le plus connu est l'arrivée de la Chine dans le secteur du textile a baissé le nombre de salariés du textile de plus de 60 % dans les pays du G7.<sup>56</sup> Ce qui a été constaté généralement, c'est que l'emploi baisse plus rapidement dans les branches où la concurrence internationale est forte, voir la figure N° 9 qui met en relation la croissance de l'emploi dans les industries manufacturières entre 1980 et 2000, et les flux d'échanges pour quinze pays.

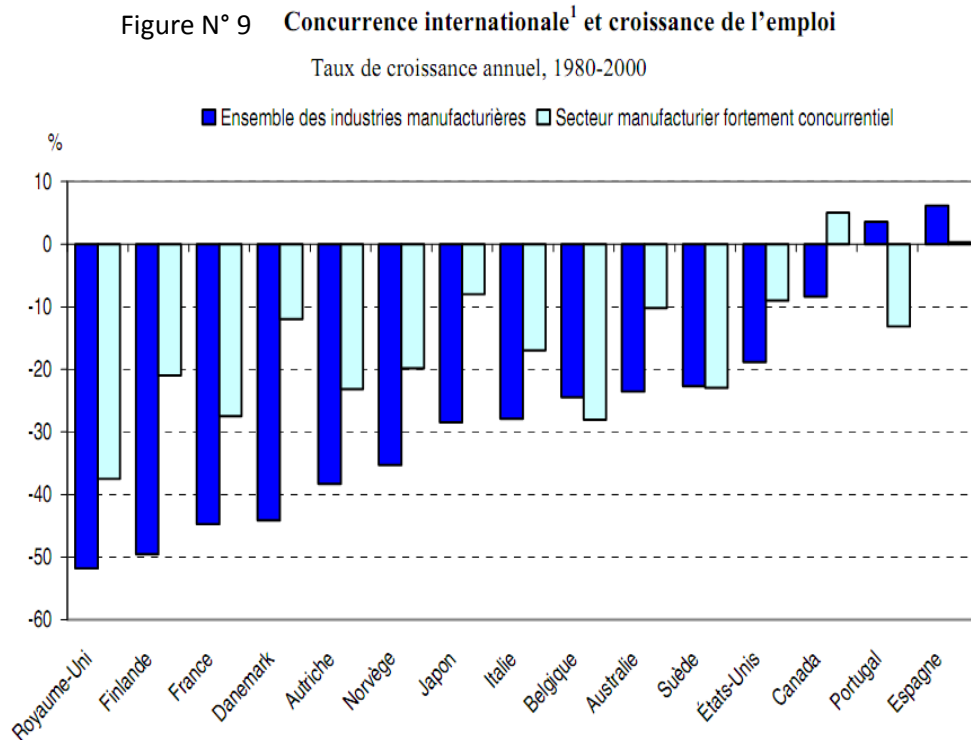
La figure montre que dans les 11 des 15 pays examinés, l'emploi a baissé plus rapidement dans les branches où la concurrence internationale s'est le plus intensifiée.

Pour les pays émergents, la mondialisation a favorisé la création d'emploi par la création de nouvelles entreprises où l'implantation des entreprises délocalisées des pays développés vers les pays peu développés.

---

<sup>56</sup> Huart J-Y et L.Verdier « mondialisation : origines et conséquences », OCDE 2012, P 101

A long terme, la situation de L'emploi global n'est pas défavorisée , car celui-ci est déterminé à long terme par les variables macroéconomiques et les institutions du marché du travail et non pas par les échanges et les IDE.



Source : OCDE (2007), « Les coûts et les avantages de la mondialisation », dans Comment rester compétitif dans l'économie mondiale Progresser dans la chaîne de valeur, Éditions OCDE. P 71

### **Effets sur la productivité :**

L'ouverture aux échanges vise à exploiter les avantages concurrentiels et à réaliser des économies d'échelle, cela accroît la diversité des produits échangés et les prix des biens et services commercialisés pour la consommation finale ou intermédiaire, tendent à la baisse. Par conséquent, la productivité des entreprises s'améliore.

Selon la nouvelle théorie du commerce internationale, l'intensification de la concurrence due aux échanges maintient les entreprises les plus productives et retire celles les moins productives donc, la productivité moyenne du secteur augmente. Si on raisonne en terme global, la réaffectation des ressources vers les

secteurs à forte valeur ajoutée pour développer des activités innovantes, permet d'augmenter la productivité globale du pays.<sup>57</sup>

La productivité à long terme peut être stimulée par la spécialisation, l'amélioration de la rentabilité des investissements et la diffusion des technologies.

Les firmes multinationales comme vecteur de la mondialisation contribue à la productivité globale du pays à travers la présence de ses filiales à l'étranger qui possèdent une main d'œuvre plus productive car elles utilisent des méthodes de production plus avancées dus aux retombées technologiques de la FMN.

La mondialisation facilite l'innovation par une meilleure diffusion de l'information et des techniques de production, et a un effet incitatif qui pousse les entreprises de répondre à la concurrence à travers les innovations défensives.

**Grossman et Helpman (1991)** étudiaient la relation entre le progrès technologique, la croissance économique et l'ouverture aux échanges, ils considèrent que l'ouverture aux échanges permet à la firme de profiter du savoir faire ou de l'expérience des firmes étrangères et si les pays ont des dotations factorielles identiques, le progrès technique s'accroît pour les deux pays, ce qui 'est pas le cas pour le commerce nord sud; les flux de savoir sont unilatéraux du nord vers le sud.<sup>58</sup>

## **II. La mondialisation et le niveau des inégalités**

Le partage des richesses est sources d'inégalité entre le pays, on constate une augmentation des inégalités entre les nations et à l'intérieur des pays industrialisés : détérioration de la situation des travailleurs non qualifiés qui prend la forme d'une baisse relative de leurs salaires réels dans les économies

---

<sup>57</sup> OCDE, « la mondialisation avantages et coûts : progresser dans la chaîne de valeur mondiale » 2007 P 78

<sup>58</sup> Jean-Marie Cardebat « la mondialisation et l'emploi » Découverte 2002 p 43-44

ou le salaire est le plus flexible USA et une augmentation du chômage dans les pays marqué par une rigidité salariale ( Europe).<sup>59</sup>

Les inégalités peuvent être internationales (mondiales) où l'on compare les individus tenant compte de la population de chaque pays, ou internes qui consistent de comparer la population dans chaque pays.

Les inégalités mondiales ont progressé Selon l'analyse du PIB par tête en parité de pouvoir d'achat et le fossé entre pays riches et pays pauvres s'est étendu.

De plus, l'écart de revenu entre les 20% les plus riches les 20% les plus pauvres a doublé<sup>60</sup> passant de 30 pour 1 à 61 pour 1 donc la convergence n'est pas vérifiée entre les pays pauvres et les pays riches.

### **I. Effets de l'ouverture sur l'inégalité entre travailleurs qualifiés et travailleurs non qualifiée : hausse des inégalités salariales**

D'après la théorie de HOS, l'ouverture aux échanges engendre une redistribution des revenus favorables aux détenteurs du facteur abondant et défavorables aux détenteurs du facteur rare.

Si on considère deux facteurs, travail qualifié au pays du Nord et le travail peu qualifié au sud, chaque pays spécialise dans la production du bien dont le facteur est abondant et le vend à un prix plus élevé qu'en autarcie.<sup>61</sup> Cela conduit à une augmentation de la rémunération du facteur abondant par rapport au facteur rare. Dès lors, l'ouverture pour les pays industrialisés se traduit par une augmentation d'inégalité salariale au détriment des travailleurs les moins qualifiés.<sup>62</sup>

Ainsi que les changements constatés dans les trente dernière années ont pu affecter les pays développés que ceux sous développés : l'introduction de ces derniers dans le commerce réduit les prix relatives des biens intensives en

---

<sup>59</sup> Thierry Madiès « mondialisation des échanges et emploi dans les pays industrialisés » Cahiers français N° 341 Septembre Décembre 2007 P 90

<sup>60</sup> Arcangelo Figliuzzi « Economie internationale » ellipses 2006 P 249

<sup>61</sup> Thierry Madiès « mondialisation des échanges et emploi dans les pays industrialisés » Cahiers français N° 341 Septembre Décembre 2007 P 91

<sup>62</sup> Allgret Pascal Le Merrer « l'économie de la mondialisation » DE Boeck 2007 P 285 -289

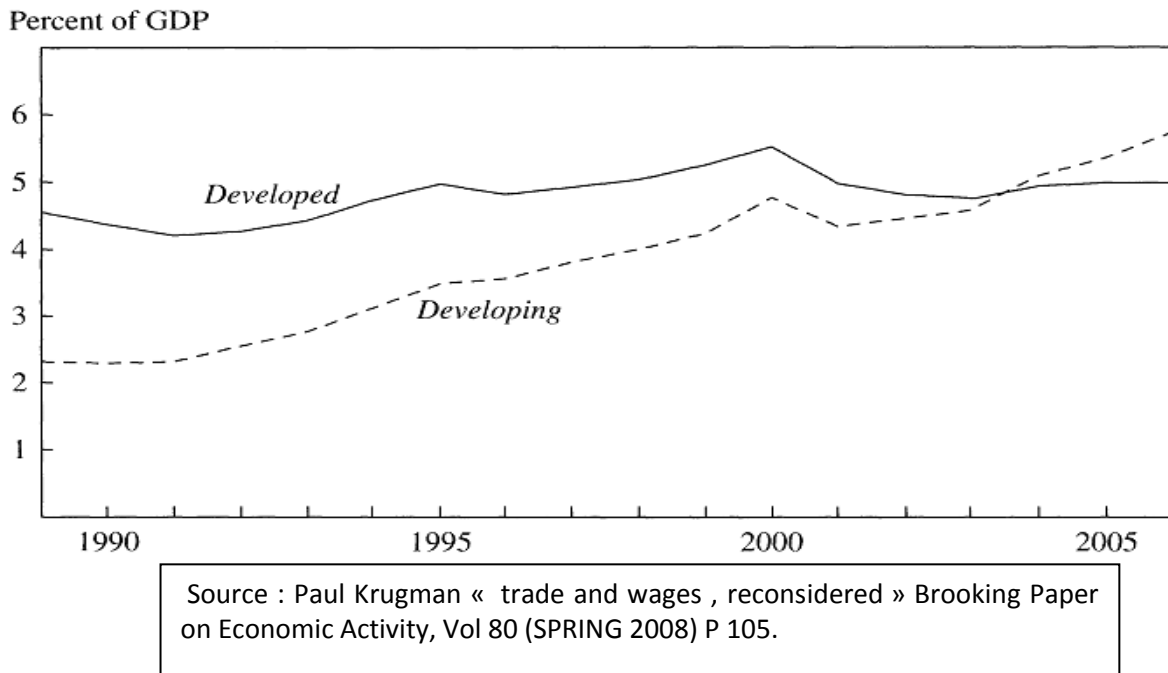
travail peu qualifié. Depuis que les pays émergents sont devenus exportateurs majeurs des produits manufacturés, les travailleurs peu qualifiés dans les pays industrialisés sont menacés voir leur rémunérations diminuer, c'est qui été expliqué par l'analyse de Samuelson et Wolfgang Stolper : le commerce avec les pays ayant une dotation factorielle abondante en travail peu qualifié cause une baisse des prix des biens intensive en travail peu qualifié et par conséquent, le salaire réel tend à la baisse.<sup>63</sup>

Le paradoxe qui figure de cette analyse est que les pays émergents bien dotés en travail peu qualifié, mais, ils sont devenus des exportateurs nets de produits manufacturés, la figure ci-dessous nous montre les importations des produits manufacturés des USA comme pourcentage du PIB , ayant pour origine les pays développés et les pays sous développés, on constate que la part des importations des pays développés dans la part des importations américaines a doublé entre 1990 -2005, cela est expliqué par le fait que les pays Emergents sont spécialisés dans des niches intensives en travail peu qualifiés dans des secteurs intensives en travail qualifié.

---

<sup>63</sup> Paul Krugman « trade and wages , reconsidered » brooking paper of economic activity, Vol 80, 2008

Figure 10 : importations des industries des pays développés et en développement



### I.1 Analyse de la régression des inégalités nationales :

Les inégalités de salaires ont pour cause non seulement la mondialisation et les évolutions technologiques mais aussi les changements intervenus dans les institutions et les politiques du marché du travail : la protection de l'emploi, la durée d'indemnisation du chômage et le salaire minimum sont autant d'éléments qui ont un effet néfaste sur les inégalités de salaires.

On pourra étudier la dispersion des salaires à travers lesquels la mondialisation, les facteurs technologique et les facteurs politiques et institutionnels sont des déterminants cruciaux :

$$\ln(\text{Dispersion des salaires}_{it}) = \alpha + \beta' \ln(\text{GLOBs}_{it}) + \lambda \ln(\text{Tech}_{it}) + \theta \ln(\text{Instit}_{it}) + \gamma' X_{it} + C_i + \eta_t + \varepsilon_{it}$$

Les variables explicatives sont :

- **GLOBs**, qui désigne un ensemble d'indicateurs de la mondialisation, notamment des mesures des mouvements commerciaux et financiers.

- *Tech*, qui est un indicateur du progrès technologique, mesuré principalement par la part dans le PIB des dépenses de R-D du secteur des entreprises.
- *Instit*, qui englobe les variables institutionnelles.
- *X*, vecteur des variables de contrôle, qui inclut la part sectorielle de l'emploi (c'est-à-dire agriculture, industrie et services), l'éducation (pourcentage de la population ayant suivi un enseignement postsecondaire), la part de l'emploi féminin et l'écart de production (pour rendre compte des fluctuations cycliques de la demande globale).<sup>64</sup>

En utilisant les mesures commerciales qui sont représentées par la moyenne modérée des exportations et la pénétration des importations tandis que l'ouverture financière est représentée par les IDE.

Commençant par l'intégration commerciale, qui peut peser sur la dispersion des salaires, est l'illustration est déterminée dans le tableau N° 11 des résultats de la régression suivant :

La colonne 1 et 2 étudie l'impact des exportations et des importations sur l'inégalité des salaires en considérant les autres variables comme constantes.

---

<sup>64</sup>OCDE (2012), « L'impact de la mondialisation économique et des changements intervenus dans les politiques et les institutions sur l'accroissement des inégalités de salaires », dans *Toujours plus d'inégalité : Pourquoi les écarts de revenus se creusent*, Éditions OCDE. P



**Tableau N° 12: l'impact de l'intégration commerciale sur les tendances de dispersions des salaires**  
Variable dépendante : logarithme naturel du rapport D9/D1 de la rémunération d'un travail à plein-temps

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
<b>intégration commerciale</b>						
Ln( intensité des exportations)	0,038 (1,33)					
Ln(pénétration des importations)		-0,052 (-1, 38)				
Ln( importations en provenance des pays en developpement/PIB)			-0,018 (-1,08)		-0,028 (-1,75)	
Ln(importations des PD à revenu faible-intermédiaire / PIB)				-0,017 (-1,11)		-0,037 (-2,39)
<b>Interaction ( échanges× institutions)</b>						
Ln( importations en provenance des PD/ PIB)× variables indic pour les économies peu réglementées <sup>2</sup>					0,053 (2,26)	
Ln( importations en provenance des PD à revenu faible- intermédiaire /PIB)× variable indic.pour les économies peu réglementées <sup>2</sup>						0,037 (4,67)
<b>Intégration financière</b>						
Ln(indice de restrictivité de l'IDE) ( 0-1,0 ouvert, 1 fermé)	0,003 (0,20)	0,007 (0,39)	-0,001 (-0,03)	0,001 (-0,04)	-0,001 (-0, 02)	-0,004 (0,24)

Source : OCDE 2012, « l'impact de la mondialisation économique et des changements intervenus dans les politiques et les institutions sur l'accroissement des inégalités de salaires », dans *toujours plus d'inégalité : pourquoi les écarts de revenus se creusent*, Editions OCDE, P 125

On constate qu'aucune estimation n'est significative, et ce prouve qu'il n'existe pas de relation entre l'intégration commerciale et l'inégalité des salaires.

La colonne 3 et 4 donne la détermination de la région d'origine et de destination de l'échange, plus précisément les pays émergents, le résultat ne présente aucun impact d'amplification des inégalités avec les pays émergents ou à revenu faible.

Toutefois l'impact de l'intégration commerciale peut dépendre du cadre institutionnel du pays considéré : l'effet est généralement plus important dans les pays où la réglementation en termes de protection de l'emploi, est moins stricte. La colonne 5 et 6 affirme cette hypothèse, en intégrant aux échanges une variable fictive des politiques  $P$ , qui indique si un pays a une législation

stricte en terme de protections de l'emploi, on des pays avec des LPE stricte et des pays à LPE faible , le résultat diffèrent selon ces deux extrémités :

- l'échange avec les pays émergents réduit les inégalités de salaires dans les pays à une législation plus forte de protection d'emploi.
- L'inverse est pour les pays à une LPE plus faible, l'inégalité salariale augmente à fur et à mesure de commercialiser avec les pays émergents et à faible revenu.

## **I.2 L'impact de l'ouverture financière :**

Le volet financier de l'ouverture des échanges est mesuré par l'ensemble des actifs et des engagements transfrontières dans le PIB , ce qui est constitué d'IDE et l'investissement de portefeuille (voir le tableau d'analyse N°13).

L'IDE est décomposé en stock entrant (engagement) et en stock sortant (actifs) , selon la colonne 4, un accroissement du ratio IDE entrant / PIB n'a pas d'effet sur la distribution des revenus dans les pays de l'**OCDE** , mais cela à un effet dans les pays en développement car l'entrée des investissements dans ces pays exige une certaine demande de travail qualifié et par conséquent les inégalité de revenus augmentent .

Concernant l'IDE sortant qui présente le partage de la production internationale, il contribue à une distorsion de distribution des salaires dans les pays d'origine , donc l'augmentation du ratio IDE sortant/ PIB tend d'accroître les inégalités de salaires mis l'impact reste modeste, si on introduit les politiques de protection de l'emploi ,l'externalisation ne joue pas un rôle dans les inégalités . l'impact du stock d'IDE dépend du secteur d'origine de l'investissement , si une opère dans des secteurs marchands , il y aura une substitution entre le travail étranger et le travail national , mais , vue que les IDE sortant sont en grande partie orientés vers les secteurs non marchands , donc les produits qui en résultent ne peuvent

pas être des substituts aux exportations du pays d'origine , cela explique pourquoi l'IDE sortant a un impact limité sur la distribution des revenus.<sup>65</sup>

**Tableau N°13: l'impact des tendances de l'ouverture financière sur les tendances de dispersions des salaires**

Variable dépendante : logarithme naturel du rapport D9/D1 de la rémunération d'un travail à plein-temps

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
<b>intégration commerciale</b>						
Ln( exportations totale aux échanges)	0,044 (1,09)	0,044 (1,09)	0,033 (0,90)	0,067 (1,82)	0,021 (0,60)	0,023 (0,67)
<b>Intégration financière</b>						
Ln(actifs et engagements transfrontières/PIB)	-0,01 (-0,52)					
Ln( IDE/PIB)		-0,008				
(IEP : investissement étranger de portefeuille)						
Ln( IDE/PIB)			0,004			
(IDE : investissement direct étranger)						
Ln( stock d'IDE entrant/PIB)				-0,041 (-3,23)		
Ln( stock d'IDE sortant/PIB)					0,021 (2,12)	0,019 (1,56)
Ln(stock d'IDE sortant /PIB)×variable indic. pour économies peu réglementées						0,007 (0,62)
<b>Technologie</b>						
ln(R-D des entreprises/PIB)	0,095 (2,02)	0,095 (2,02)	0,098 (2,08)	0,083 (1,90)	0,097 (2,04)	0,099 (2,08)

Source : OCDE 2012, « l'impact de la mondialisation économique et des changements intervenus dans les politiques et les institutions sur l'accroissement des inégalités de salaires », dans *toujours plus d'inégalité : pourquoi les écarts de revenus se creusent*, Editions OCDE, P 127

<sup>65</sup> OCDE (2012), « L'impact de la mondialisation économique et des changements intervenus dans les politiques et les institutions sur l'accroissement des inégalités de salaires », dans *Toujours plus d'inégalité : Pourquoi les écarts de revenus se creusent*, Éditions OCDE. P128

### **I.3 Le progrès technologique et L'inégalité :**

L'augmentation de la part des travailleurs qualifiés dans l'emploi total observé dans les pays industrialisés résulte moins d'une spécialisation accrue des pays industrialisés dans les secteurs intensifs en travail qualifié que d'une hausse de la part des travailleurs qualifiés dans l'ensemble des secteurs, cela est dus à la diffusion de la technologie .

### **III. La mondialisation et l'inflation :**

Les constations élaborées montrent que L'inflation a fléchi au fil de l'ouverture commerciale, beaucoup d'auteurs l'ont affirmé : **Romer** 1993 , **Lane** 1997 soutient qu'il y a une relation négative entre l'inflation et la mondialisation des économies.

La figure N°11 ,nous montre l'évolution des taux d'inflation entre 1980 et 1990 , passant de 10% ( taux annuel) à un taux de 2 à 3 % dans les années 90, cette baisse spectaculaire est due aux facteurs extérieurs montrés dans la figure N° 11 qui représente le déflateur des prix agrégés des biens et services importés aux prix de production domestique entre 1980 et 2005 . on constate que les prix à l'importation ont décliné par rapport aux prix de production, cela est due à l'intégration commerciale croissante des pays d'Asie et d'Amérique Latine où les coûts sont bas.

En effet, l'étude de l'impact de la globalisation sur le niveau d'inflation se fait en comparant différents régions et pays, et l'influence parait différente selon que le pays est développé où sous développé, par exemple, l'inflation peut tendre vers la baisse – en économie ouverte – dans les pays développés où les coûts sont très élevés grâce aux importations originaire des pays peu développés.<sup>66</sup>

---

<sup>66</sup> Sarfaraz Ali Sheh Syed « Does inflation « Does Greater Economic openness grasp the elements of inflation surprise? New evidence using panel data techniques” , *Economie internationale*, 2012/2 , n° 130 , P 35

Figure N° 11 **Hausse des prix à la consommation dans les économies du G7**  
En %

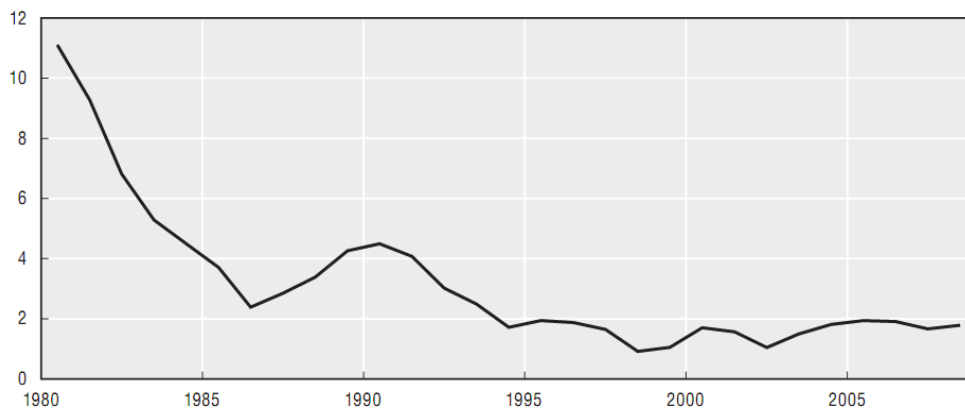
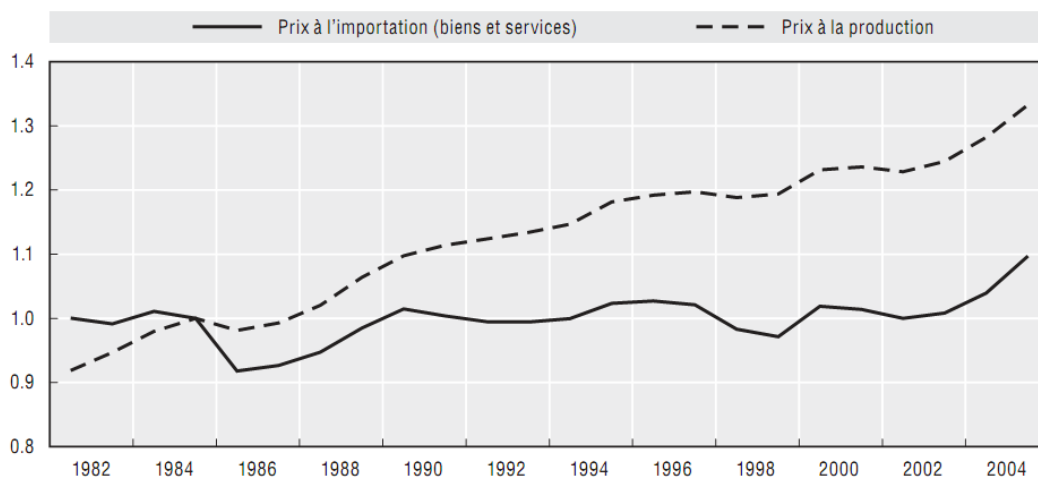


Figure N°12 **Prix à l'importation et à la production dans les économies du G7**  
1985 = 1



Source : Pain Nigel et Al. , “ mondialisation et hausse des prix à la consommation dans les pays de l’OCDE » Revue économique de l’OCDE, 2008/1 n°44 , P126

### III.1 Les canaux de transmissions de la mondialisation :

L’influence de la mondialisation est transmise par différents canaux, parmi les quelles : *les prix à l’importation*, qui constitue un impact direct dans les pays dont les coûts sont élevés à cause. Indirectement, l’ouverture peut aussi avoir un effet à travers l’accélération de la concurrence qui permet une évolution technologique et une meilleure exploitation d’économie d’échelle et par conséquent l’inflation fléchit.

Le marché du travail lui aussi a joué un rôle dans la détermination de l'inflation par le biais de la pression exercée sur les salaires dans les pays à coûts élevés à cause de l'influx de travail des pays à faibles coûts.

*Le prix des exportations* est un autre canal de transmission qui, dans les pays peu développés peut être considéré comme une motivation à l'échange, cela est expliqué par le fait que les prix élevés dans les pays développés génèrent un comportement opportuniste pour les producteurs dans les pays peu développés et peut accélérer l'inflation dans ces pays.<sup>67</sup>

### **III.2 La mondialisation et la hausse des prix à la consommation et des prix de production :**

*Melick et Galati* (2006) ont fait des études sur le lien entre la mondialisation et l'inflation et il en résulte les conclusions suivantes :

- Les importations des pays à bas coûts font diminuer l'inflation domestique par le fait que la baisse des prix des importations dans ces pays développés pousse les producteurs nationaux des secteurs en concurrence avec les produits importés à diminuer leurs tarifs.
- la concurrence internationale incite les entreprises exportatrices à moins répercuter les variations du taux de change sur les prix libellés en monnaie nationale .
- l'inflation a régressé dans de nombreux pays au cours des dernières années.

on s'aperçoit que l'importation de produit à un prix bon marché exerce un léger effet de freinage sur l'inflation. D'après les études du FMI 2006 pour un panel de 8 pays : G7+ Australie pendant une période allant de 1960- 2004 , il en ressort que la sensibilité de l'inflation à l'output gap domestique a chuté , cela est due l'ouverture dans ces économies.

---

<sup>67</sup> Sarfaraz Ali Syed « does greater Economic openness grasp the elements of inflation surprise? New evidence using panel data techniques, *economie internationale* 2012/ 2 n°130 P 35 -38

Une autre étude du FMI sur les déterminants de la variations des prix à la production dans 16 industries manufacturières de 11 pays , a induit l'existence d'une relation négative entre l'évolution des prix relatifs à la production et l'évolution de l'exposition de ce secteur à la mondialisation, mesuré par le ratio **Importation sur la production nationale**, une progression d'un point de ce ration réduit les prix relatifs à la production de 0,1% .<sup>68</sup>

## **Section 2 : les indicateurs de la mondialisation**

Après avoir déterminé les principaux effets de la mondialisation, il est nécessaire de disposer des moyens pour sa mesure, dans le but d'aider les pouvoirs publique et les entreprises à analyser les faits nouveaux et formuler leurs politiques.

Les indicateurs de la mondialisation sont des outils statistiques permettant de mesurer l'ampleur et l'intensité de la mondialisation à partir de différents types de travaux : analyse géographique, analyse par secteur d'activité, analyse de type de variables économiques.<sup>69</sup> donc ces indicateurs permettent d'effectuer une comparaison de ces éléments dans le temps et d'un pays à l'autre et d'une branche d'activité à une autre et correspondent à une augmentation ou une baisse de l'intensité de la mondialisation.

Les indicateurs de la mondialisation se regroupent en :

- indicateurs de références : qui répondent à l'évaluation économique de l'ampleur et de l'intensité du processus de mondialisation dans les domaines suivant : échanges , IDE, Technologie, se sont les indicateurs les plus utilisés et indispensables pour la mondialisation
- Les indicateurs complémentaires : fournies des informations additionnelles ; il est souhaitables de les disposer , mais sont difficile où couteux à construire.

---

<sup>68</sup> Pain Nigel et Al. « mondialisation et hausse des prix à la consommation dans les pays de l'OCDE » revue économique de l'OCDE,2008/1, N°44 p 138-139

<sup>69</sup> « Mesurer la mondialisation : les indicateurs économiques de la mondialisation », manuel de l'OCDE, éditions OCDE 2005. P 22

- Les indicateurs expérimentaux : sont des indicateurs qui requièrent des travaux supplémentaires au niveau des concepts et des méthodes statistique.

L'essentiel des indicateurs proposés concerne les volets suivants :

- L'IDE
- Activités économiques des FMN
- Diffusion internationale de la technologie
- Mondialisation des échanges.

### **I. Les indicateurs de L'IDE :**

Ce paragraphe est consacré à l'investissement direct étranger , qui est un composant essentiel de la mondialisation , puisqu'il favorise le transfert de technologie et de savoir faire entre pays , sa croissance substantielle au cours des années a donné une nécessité de sa mesure par le biais d'indicateurs pour déterminer le rôle d'IDE dans l'intégration économique internationale et l'ampleur de la mondialisation , connaître la contribution à la mondialisation des économies d'accueils et d'investissement , cerner la concentration géographique de L'IDE.

Ces indicateurs se regroupes en indicateurs de références et indicateurs complémentaires , parmi lesquelles :

#### **• L'étendu de la mondialisation par le biais de l'IDE :**

Ils reflètent l'ampleur des investissements transfrontières réalisés par l'étranger et à l'étranger dans le but d'acquérir un intérêt durable. ils permettent aussi de comparer les pays selon l'importance relative de l'IDE : les flux financiers, les flux de revenus et stocks d'IDE, en pourcentage du PIB<sup>70</sup>. Une augmentation du

---

<sup>70</sup> « Mesurer la mondialisation : les indicateurs économiques de la mondialisation », manuel de l'OCDE, éditions OCDE 2005. P : 34



ratio se traduit par une augmentation de la part de l'investissement direct étranger et donc un accroissement de la dynamique de la mondialisation.

Les flux financiers d'IDE (entrant et sortant) en pourcentage du PIB, indique le degré de la mondialisation d'une économie dans une période donnée : une évolution d'une période à l'autre.

Les mouvements de revenus d'IDE (entrant et sortant) en pourcentage du PIB donnent des informations sur les bénéfices des entreprises d'investissement direct dans l'économie déclarante et étrangère.

La position d'IDE (entrant et sortant) en pourcentage du PIB reflètent l'ampleur de la mondialisation dans un temps précis. Les positions des IDE entrant montre la part de l'économie détenue par des étrangers, quant à celui des positions des investissements sortants, il précise l'appropriation des marchés étrangers par les résidents.

- **Contribution des économies d'accueil et d'investissement et des secteurs économique à la mondialisation :**

Cet indicateur reflète le processus de la mondialisation des économies par leur niveau d'expansion financière à l'étranger et leur degré de dépendance de financement venus de l'étranger. Concernant l'indicateur fondé sur les secteurs économiques, il décrit la contribution relative de différents secteurs dans l'économie internationale en mesurant la part des positions d'IDE de chaque secteur à l'étranger ou la dépendance de ces secteurs à l'investissement étranger.<sup>71</sup>

- **Rentabilités des IDE :**

Ce sont les revenus des IDE, ( dividendes et bénéfices distribués plus bénéfices réinvestis et profits non distribués) lorsque le taux de rendement des IDE

---

<sup>71</sup> « Mesurer la mondialisation : les indicateurs économiques de la mondialisation », manuel de l'OCDE, éditions OCDE 2005. P 38

entrants augmente , cela prouve que les entreprises d'investissement direct résidentes sont plus profitables et plus attractives sur les investisseurs.

- **Degré de concentration de l'IDE :**

Cet indicateur mesure la concentration géographique de IDE ou sa concentration par secteur économique : on pourra l'obtenir en élevant au carré la part de marché de chacune des entreprises concernées , puis en additionnant ces carrés.

Une diminution de ce ration indique une mondialisation d'une plus grande ampleur, cela veut dire que plus les investissements sont diversifiés, plus la mondialisation est étendue.

- **Dynamique de l'IDE dans l'économie déclarante :**

Cet indicateur mesure la part des capitaux étrangers dans l'économie déclarante , il compare, à un moment précis ,les positions des entreprises d'IDE (entrants) au total des passifs du secteur national. Pour les investissement sortant , il compare les positions des investissements direct sortants au total des actifs de l'économie déclarante. Dans le premier cas, L'augmentation du ratio montre une forte présence étrangère par le biais d'IDE et donc une plus grande attractivité. L'inverse est dans le deuxième cas, une présence accrue sur les marchés étrangers.<sup>72</sup>

## **II. L'activité économique des firmes multinationales :**

Une des caractéristiques majeures de la mondialisation est le rôle que joue les firmes multinationales, leurs activités comprennent les opérations globales des filiales et de sociétés -mères. Les indicateurs que nous allons entamer dans cette section vise à fournir aux analystes une aide à l'utilisation et à l'interprétation

---

<sup>72</sup> « Mesurer la mondialisation : les indicateurs économiques de la mondialisation », manuel de l'OCDE, éditions OCDE 2005. P 39

de données disponibles sur les activités des firmes multinationales. Parmi ces indicateurs :

- **Ampleur du contrôle étranger dans le pays déclarant :**

Il englobe un ensemble d'indicateurs de référence, qui mesurent le degré du contrôle étranger dans le pays déclarant.

- Part des filiales sous contrôle étranger dans la valeur ajoutée du pays déclarant :

La valeur ajoutée d'un pays se résume en son PIB, de cette façon, la part des filiales sous contrôle étranger dans le PIB total est un indicateur important pour mesurer le degré de la mondialisation dans une économie domestique.

- La part des filiales sous contrôle étranger dans l'emploi du pays déclarant :

Ce ratio reflète l'importance de l'investissement étranger dans le maintien ou la création de l'emploi dans le pays déclarant.

- Nombre d'entreprises sous contrôle étranger dans le nombre total d'entreprises dans le pays déclarant :

Le nombre d'entreprises sous contrôle étranger par rapport au nombre total est intéressant puisqu'il permet de fournir certaines indications sur la taille moyenne des entreprises sous contrôle étranger (chiffre d'affaire, nombre de filiales).

- **Ampleur des activités des sociétés-mères dans le pays déclarant :**

Les indicateurs des sociétés mères mesurent l'importance dans le pays déclarant des entreprises bénéficiaires d'investissement direct situé dans ce pays.

- Part des sociétés mères dans la valeur ajoutée des pays déclarant :

La part de la valeur ajoutée dans le total que représentent les entreprises contrôlées par des résidents ayant des filiales implantées à l'étranger, est un indicateur prédéterminant pour l'ampleur de la mondialisation.

- Part des sociétés mères dans l'emploi du pays déclarant :

La part de l'emploi des sociétés mères augmente à mesure que ces sociétés accroissent leur activités, du fait qu'elles prennent contrôle d'autres entreprises ou accroissent leurs parts de marché.

- **Ampleur des investissements :**

La firme multinationale ne peut exister sans IDE, pour cela on va citer quelques indicateurs reliant les IDE des firmes multinationales :

- Part de l'emploi de filiales implantées dans le total des sociétés mères du pays déclarant.
- Part des filiales implantées à l'étranger dans le chiffre d'affaires réalisés par les sociétés mères dans le pays déclarant et leurs filiales sous contrôle à l'étranger .
- Part de diversification géographique des activités des filiales à l'étranger

Plus les pays où sont implantées les filiales d'une firme multinationale sont nombreux , plus cette firme est mondialisée.

- **Activité d'investissement entrant :**

- Part des impôts sur le revenu :

Cet indicateur reflète l'importance des firmes multinationales pour la recette publiques du pays déclarant. Et si cet indicateur est élevé , cela veut dire que les firmes contribuent plus aux recettes publiques que des firmes non multinationales.<sup>73</sup>

- Part des actifs (financiers et non financiers) :

---

<sup>73</sup> OCDE , « Mesurer la mondialisation : les indicateurs économiques de la mondialisation », édition OCDE, 2005,P 80-91

La part des actifs contrôlés par les FMN constitue une mesure de l'importance de leurs avoirs dans le pays déclarant.

- Degré de diversification géographique du contrôle étranger :

Cet indicateur mesure le degré de concentration géographique des origines du contrôle étranger .<sup>74</sup>

### **III. Les indicateurs de la mondialisation des échanges :**

Les échanges de biens et services sont un facteur substantiel dans la mondialisation, depuis les années 1950, la réduction des barrières commerciales a permis son développement : le volume du commerce international était , en 1990, 16 fois plus supérieur à celui des années 1950. Nous présentons certains indicateurs valables et essentiels :

- Part des exportations dans la part du PIB :

Cet indicateur mesure le degré de dépendance des producteurs nationaux à l'égard des marchés extérieurs. Son interprétation dépend de la taille de l'économie, de l'importance des coûts ( transport et commercialisation ) et de la proximité géographique.

- Moyenne des exportations et importations dans le PIB :

Le poids du commerce global dans l'économie d'un pays est autre indicateur de l'intégration économique.

- *La part de la demande intérieure finale satisfaite par les importations totales :*
- Part du PIB liée aux exportations nationales :

Il sert à mesurer la contribution des exportations au PIB du point de vue des recettes qu'elles génèrent,

---

<sup>74</sup> « Mesurer la mondialisation : les indicateurs économiques de la mondialisation », manuel de l'OCDE, éditions OCDE 2005. P : 80-91

- Part des filiales sous contrôle étranger dans les exportations totales et dans les importations totales :

Ces indicateurs mesurent l'importance des filiales sous contrôle étranger dans les exportations et importations totales du pays déclarant.

- Propension à exporter par secteur : part des exportations  $X_{ij}$  du pays  $i$  et d'un secteur  $j$  dans la production brute  $P_{ij}$  :  $X_{ij}/P_{ij}$

C'est un indicateur important pour la mesure de l'intensité des échanges d'un des secteurs.

- Pénétration des importations  $P_M$  destinées à satisfaire la demande intérieure finale totale, la demande intermédiaire, la demande intérieure totale :

La pénétration des importations s'écrit comme suit :

$$P_M = M/DT = (MI + MF)/(DI + DF), \text{ où}$$

$P_M$  = pénétration des importations

$M$  = importations totales

$DT$  = demande intérieure totale

$MI$  = importations destinées à la demande intermédiaire

$MF$  = importations destinées à la demande intérieure finale

$DI$  = demande intermédiaire

$DF$  = demande finale

- Taux de pénétration étrangère :

Outre la pénétration des importations, on pourra constituer un autre indicateur de pénétration étrangère  $P_R$  qui prend en compte la part des entreprises étrangères dans la production totale plus les importations totales.

$$P_R = (S_F - X_F + M)/DF, \text{ où :}$$

$S_F$  = production locale des filiales sous contrôle étranger,

$X_F$ =exportations des filiales sous contrôle étranger,

$M$ = importations totales, et

$DF$ =demande intérieure finale.

- Part des sociétés mères dans les exportations totales et importations totales :

Les sociétés mères peuvent être sous contrôle du pays déclarant , comme elles peuvent être sous contrôle étranger, on mesure la part des exportations des sociétés mères d'un pays dans les exportations totales de ce pays ainsi :

$X_{Parent,dc}/X$  et  $X_{Parent,fc}/X$ , où

$X_{Parent,dc}$  = exportations des sociétés mères sous contrôle des résidents ;

$X_{Parent,fc}$  = exportations des sociétés mères sous contrôle étranger ;

$X$ = exportations totales du pays déclarant.

- Exportations intra-firme de biens par les sociétés mères dans les exportations totales des biens :

Cet indicateur sert à indiquer le degré d'intégration internationale des entreprises du pays déclarant. Une part plus élevée des exportations intra-firme des sociétés mères dans les exportations totales du pays déclarant indique que ce pays est plus intégré au reste du monde.

- Part en importations de la production et des exportations du pays déclarant :

Une part des importations des biens est destinée à la fabrication des produits de l'exportation, un contenu plus élevé des importations reflète une intégration plus poussée de la production à celle des autres partenaires commerciaux.

- Part des biens intermédiaires dans les exportations et importations des marchandises du pays déclarant :

La diversité des origines des composants est l'une des caractéristiques de l'internationalisation de la production. Ces composants sont produits dans différents pays et importés pour la production des produits finis,

- Part des exportations et importations intra et extra régionales :

Plus les économies des pays qui appartiennent à la région sont intégrés, plus le poids des échanges intra- régionaux sera important. Il s'agit de mesurer le commerce intra et extra-régional d'une région par rapport à son commerce global.<sup>75</sup>

Echanges intra-régionaux :

Supposons qu'une zone de libre-échange comprenne  $n$  pays. Les exportations des pays à l'intérieur de cette région sont la somme des exportations de chaque pays vers tous les autres de la même région. Ainsi :

$$X_{\text{intra}}^N = \sum_{i=1}^n \sum_{j=1}^{n-1} X_i^j, \text{ où}$$

$X_{\text{intra}}^N$  = valeur des exportations intra-régionales des  $n$  pays de la région ;

$X_i^j$  = valeur des exportations du pays  $i$  de la région vers les autres pays  $j$  (avec  $i \neq j$ ) de la région

On peut utiliser la même formule pour les importations .

Echanges extra-régionaux :

Les échanges extra-régionaux pour les exportations sont les exportations totales de chaque pays de la région vers tous les pays du monde moins les échanges intra-régionaux. Ainsi :

$$X_{\text{extra}}^n = \sum X_i^{\text{World}} - X_{\text{intra}}^n, \text{ où :}$$

$X_{\text{extra}}^n$  = la valeur des exportations extra-régionaux des  $n$  pays de la région ;

$X_i^{\text{world}}$  = la valeur des exportations de chaque pays de la région vers tous les pays du monde

---

<sup>75</sup> « Mesurer la mondialisation : les indicateurs économiques de la mondialisation », manuel de l'OCDE, éditions OCDE 2005. P : 190-219



#### **IV. Internationalisation de la technologie :**

Ce volet constitue un autre vecteur pour mesurer le degré de la mondialisation des économies. L'internationalisation de la technologie prend trois formes :

- ✓ L'internationalisation de R-D industrielle.
- ✓ Recettes et paiements technologiques.
- ✓ Echanges de produits de haute technologie.

Parmi ces indicateurs , on a :

- Part des dépenses R-D exécutées par les filiales sous contrôle étranger et du nombre de chercheurs des mêmes filiales :

Cet indicateur mesure la part de la R-D industrielle qui est sous contrôle étranger et celle qui est sous contrôle des résidents du pays déclarant , plus ce ratio est élevé plus le marché domestique des pays est internationalisé et reflète une interdépendance avec les pays.

- Part des dépenses de R-D industrielle financés par l'étranger :

Il s'agit de savoir si le pays finance lui-même ses investissements de R-D ou bien un pays étranger finance une partie plus ou moins significative.

- Part des dépenses R-d exécutées par les sociétés mères dans les dépenses R-D du pays déclarant :

Cet indicateur mesure, à l'intérieur d'un pays, le poids des firmes multinationales dans les dépenses R-D du total des entreprises.

- Paiement et recettes technologiques en pourcentage du PIB

Le rapprochement technologique et dépenses en R-D permet d'évaluer l'importance ou la faiblesse technologique. Lorsque le ratio des recettes technologique par rapport aux dépenses est élevé , cela indique que les dépenses R-D aboutit à des résultats qui permettent une forte capacité exportatrice de technologie.

Lorsque le ratio des paiements technologiques est élevé par rapport aux dépenses R-D , cela veut dire que le pays a une stratégie de développement fondé sur l'importation de la technologie étrangères.

- Part des exportations manufacturières de haute technologie dans la production de haute technologie :

Il s'agit de la propension à exporter d'un pays de produits de haute technologie, plus le pays exporte une partie importante de sa production de haute technologie et l'achemine vers un grand nombre de pays partenaires , plus il est internationalisé sur le plan commercial.

- Lorsqu'il s'agit d'un IDE entrant, il faut mesurer la part des dépenses R-D des filiales sous contrôle étranger par rapport aux dépenses intérieures totales de R-D du secteur des entreprises,
- Et quand il ya un Ide sortant, il faut mesurer la part des dépenses R-D et le nombre de chercheurs des filiales à l'étranger par rapport aux dépenses de R-D totales et au nombre total de chercheurs dans le secteur des entreprises du pays déclarant .
- Le profil économique des filiales qui exécutent de la R-D : il permet de vérifier si les filiales sous contrôle étranger qui font de la RD créent plus de valeur ajoutée, d'emploi que les autres firmes qui exécutent de la R-D mais qui sont contrôlées par les résidents du pays déclarant.<sup>76</sup>

---

<sup>76</sup> « Mesurer la mondialisation : les indicateurs économiques de la mondialisation », manuel de l'OCDE, éditions OCDE 2005. P :150-158

# Conclusion

Comme on a vu la mondialisation fait des perdants et des gagnants, en terme d'emploi, la vue d'ensemble montre que la mondialisation crée d'emploi plus qu'elle détruit : cette perte d'emploi est accompagnée d'une baisse de la compétitivité des pays développés dans certains secteurs comme le textiles, l'électronique grand publique. Pour les pays en développement et les pays émergents, la libéralisation des échanges étaient un moyen pour améliorer le marché du travail et créer l'emploi, malgré que certains d'autres n'ont pas bénéficier de la mondialisation à cause de leurs conditions insuffisantes.

Par ailleurs , la qualification de l'emploi a vu une certaine amélioration des salaires surtout pour les travailleurs hautement qualifiés, ce qui revêt l'augmentation des inégalités au monde dus non seulement à la mondialisation mais aussi à la diminution du pouvoir syndical et à l'évolution technologique.

# **Chapitre 4: l'intégration économique régionale**

## Introduction

L'intégration économique régionale est une tendance accompagnante de la mondialisation, elle constitue une forme de coopération et un moyen de rapprochements entre les pays puisqu'elle désigne l'intensification des échanges au sein des groupes régionaux , la réalité de l'intégration est la négociation des politiques commerciales entre les pays membres afin de profiter des gains issus de cette union .

L'intégration économique régionale a connu une progression dans ses deux dimensions:

dans sa dimension institutionnelle par la multiplication des accords commerciaux régionaux, et dans sa dimension économique avec l'émergence de structure d'interdépendance plus étroite dans certaines régions. Elle est privilégiée comme instrument pour relever le défi du développement dans un monde en mutation accélérée, et constitue un paradigme moderne de développement puisqu'elle est recherchée par la plupart des pays car le temps de vivre en autarcie est révolu.

Pour comprendre cette dynamique, nous avons subdivisé ce chapitre en trois sections :

Section1 : le concept de l'intégration économique régionale

Section 2 : Cadre théorique de l'intégration économique régionale

Section3: la théorie du protectionnisme

## **Section1 : le concept de l'intégration économique régionale :**

Pour les économistes, les processus régionaux recouvrent deux types de réalités : la réalité économique et la réalité institutionnelle soit l'économie et les règles qui encadrent les pratiques, sur cette base on pourrait déterminer une typologie des processus régionaux.

### **I. Définition des processus régionaux :**

Il existe une confusion sur les processus régionaux, (régionalisme, régionalisation, l'intégration régionale), les termes utilisent en commun le terme « région » qui est entendue strictement comme un ensemble des Etats-nations, donc il s'agit d'une région internationale définie par *Van Langenhove 2003* comme : « A limited number of states linked by a geographical relationship and by a degree of mutual interdependance »<sup>77</sup>, Cette interdépendance peut être économique ou politique.

L'intégration économique se rattache à la division du travail et implique la mobilité des biens et /ou des facteurs, elle est liée à la discrimination ou à la non discrimination de traitements des biens et facteurs.

Un processus régional correspond à la construction d'un espace constitué d'entités spatiales politiquement séparées. La variété de ses formes permet de dégager deux piliers constitutifs : le pilier économique qui constitue l'intensification des flux économique qui reflète une sorte de concentration des flux commerciaux et d'investissements entre les pays géographiquement proches. Donc tout pays qui entretient des flux plus que proportionnels avec des pays géographiquement proche, est considéré comme participant au processus régional. Le second pilier de la réalité régionale est constitué par la mise en place de règles communes : c'est l'aspect institutionnel, cela est plus complexe

---

<sup>77</sup> Catherine FIGHUIERE « vers une typologie des processus régionaux : le cas de l'Asie orientale » revue tiers monde 04/2007 N°192 P 80

que la réalité économique car il consiste à se poser la question de l'existence de mécanismes régionaux de coordination institutionnelle entre les Etats.

- **Niveau de coordination institutionnelle :**

La coordination entre les pays peut toucher trois niveaux

1. Coordination visant l'instauration et l'application des règles communes portant sur la relation entre les nations, ce niveau repose sur un accord sans institution « quasi- institution »
2. Coordination visant à l'harmonisation des pratiques au sein de chacune des nations partenaires : l'instauration des règles communes porte sur des pratiques appliquées par tous les pays membre, ce niveau appelle à la mise en œuvre d'une institution.
3. Coordination visant à doter d'une institution régionale de pouvoirs supranationaux : les Etats nations se dessaisissent d'une partie de leurs prérogatives - aux moins un domaine- où ils exercent préalablement une régulation selon leur propre logique, l'institution supranationale se substitue aux Etats-nations et devient une instance décisionnaire autonome.<sup>78</sup>

La combinaison des réalités économique et institutionnelle nous donne les types ci –dessous de l'intégration :

- La régionalisation :

Est caractérisée par un processus régional qualifié par une concentration des flux économiques telle qu'elle été définie par P.HUGON 2003 « la régionalisation est un constat empirique de recentrage des relations sur une zone ». donc, la régionalisation est un terme réservé pour qualifier un processus régional qui se caractérise par une concentration des flux économique.

---

<sup>78</sup> Catherine FIGHUIERE « vers une typologie des processus régionaux : le cas de l'Asie orientale » revue tiers monde 04/2007 N°192 P896

Selon Jean Marc Siröen « *les relations économiques sont plus intense entre les pays qui appartiennent à une même grande zone géographique qu'avec le reste du monde* »

- Le régionalisme :

Le régionalisme est strictement réservé pour qualifier les processus de construction politique : les règles communes sont instaurées par des Etats voisins qui n'entretiennent pas de relations économiques plus intenses que la moyenne mondiale.

Donc, le régionalisme rend compte de constructions régionales sans pour autant que les relations économiques s'intensifient, alors que la régionalisation rend compte des situations dans lesquelles l'intensification des flux ne s'accompagne pas de processus de construction de règles formelles.

- L'intégration économique régionale :

C'est un croisement de deux dimensions : l'intensification des flux économique et le facteur institutionnel.<sup>79</sup>

Elle peut être interpréter comme une combinaison de « régionalisation » et « du régionalisme » : un espace régional sera dit économiquement intégré s'il enregistre une concentration des flux entre les nations qui les constituent et si une coordination institutionnelle formelle instaurant des règles communes est mise en place de façon durable, comme le montre le tableau ci-dessous :

---

<sup>79</sup> Catherine FIGUIÈRE, Laëtitia Guilhot, « Vers une typologie des « processus régionaux »: le cas de l'Asie orientale », Revue Tiers Monde 2007/4 (n° 192),p 899-900



Tableau n°14 : Typologie des processus régionaux

		Concentrations des flux économiques	
		Oui	Non
Coordination interétatique formelle	Oui	Intégration économique régionale	régionalisme
	Non	régionalisation	Absence de lien régional

Source : Catherine FIGUIÈRE, Laëtitia Guilhot, « Vers une typologie des « processus » régionaux : le cas de l'Asie orientale », Revue Tiers Monde 2007/4 (n° 192), p 899

## **II. Types d'intégration économique régionale :**

L'IER va être défini par rapport à trois niveaux de coordination préalablement énoncées, donc on aura :

- L'intégration économique régionale aux frontières :

Cette forme recouvre une concentration des flux économique (biens et services et IDE) entre les acteurs privés de la zone, accompagnés d'une coordination entre les Etats portant sur ces flux et sur leurs modalités.

- L'intégration économique régionale en profondeur :

Ce type d'intégration suppose à la fois une concentration des flux, des règles aux frontières mais également une coordination visant à la production et à l'application des ces règles portant sur l'harmonisation des pratiques à l'intérieur des nations.

- L'intégration économique régionale souveraine :

C'est un degré encore plus élevé, caractérise par la mise en place d'une forme de supranationalité: soit un déplacement des lieux d'exercice de la régulation, il suffit que les Etats membres de la zone soient départis de leur pouvoir au profit d'une institution régionale dans un seul domaine, pour que l'intégration soit qualifiée de souveraine.

### **III. Les motifs à la conclusion d'un accord commercial régional :**

Un pays peut adhérer à une zone régionale pour les raisons suivantes :

- Un accord commercial régional est porteur de gains à l'échange, car il permet aux pays membres de la zone un meilleur accès aux marchés les uns aux autres en élargissant la taille du marché.
- Il peut constituer un moyen pour progresser sur la voie de libéralisation, l'exemple du cycle de l'Uruguay 1986 est achevé en 1994 avec les accords de Marrakech, est là pour nous rappeler que le nombre élevé des pays engagés peut constituer un frein pour arriver à un accord.
- Un pays qui participe à un accord préférentiel peut augmenter son pouvoir de négociation.
- La proximité géographique est un facteur déterminant de la volonté des pays de rejoindre une zone d'intégration régionale de fait que les échanges sont plus intenses entre les pays proches géographiquement.

Une étude a été faite par CEPII sur les échanges commerciaux de 53 pays répartis en trois régions à une période de 1967-1998, montrent que plus de la moitié des échanges d'un pays se fait avec des partenaires appartenant à la même région.<sup>80</sup>

- La proximité commerciale : le poids économique des partenaires à l'échange est mesuré par le PIB du pays importateur et celui du pays exportateur, est un facteur déterminant de l'intensité des flux commerciaux dans une zone d'intégration régionale, cette affirmation est bien évidente dans le cadre de la nouvelle théorie du commerce

---

<sup>80</sup> Mathilde Lemoine – Phillipe Madiès- Thierry Madiès « les grandes questions d'économie et finance internationales » De Boeck, 2007 , P264-269

international : les échanges sont d'autant plus intenses que les écarts de PIB sont faibles.

- Tout processus de libéralisation a pour effet de redistribuer les cartes entre consommateurs et producteurs et entre les producteurs eux – mêmes. Les consommateurs sont censés gagner à la libéralisation du fait de la baisse des prix qui devrait s'ensuivre et éventuellement du fait de l'élargissement de la gamme de produits aux quels ils ont désormais accès. Les producteurs et les salariés des secteurs protégés sont généralement perdants alors que ceux des secteurs à l'exportation sont gagnants, car ils peuvent vendre sur un marché plus vaste. ces intérêts contradictoires conduisent les différents agents à se constituer en groupe de pression pour défendre leurs intérêts respectifs face à l'ouverture commerciale avec des pouvoirs de négociation différents.

## **Section2:le Cadre théorique de l'intégration économique régionale**

La théorie de l'intégration économique régionale fait référence à la politique commerciale par laquelle certains pays réduisent ou éliminent entre elles seuls les barrières commerciales, ce qui a donc un effet discriminatoire pour les autres pays.

La première tentative d'explication du processus régional est celle de Balassa 1962, puis vient le concept de création et détournement du commerce de viner et enfin les effets dominos qui s'inscrivent dans la nouvelle configuration des accords commerciaux régionaux.

### **I. Les étapes de l'intégration régionale de B.Balassa**

- Les arrangements préférentiels de commerce :

il s'agit d'établir des tarifs douaniers plus faibles entre les pays qui échangent entre eux qu'à l'égard des autres pays. cette étape constitue la formule la plus simple de l'intégration, par exemple : *British common Wealth preference*

*Scheme* créée en 1932 par le Royaume uni et les anciens membres de l'empire britannique.<sup>81</sup>

- Les aires de libre échange :

les pays membres suppriment toutes les barrières aux échanges mais, chaque pays peut retenir ses propres barrières à l'égard des pays non membres de cette zone. L'exemple retenu pour cette forme est l'Association Européenne de libre échange (AELE) formé en 1960.

- L'union douanière :

En plus de l'élimination des droits de douane et des autres barrières commerciales, les pays membres de l'union harmonisent leurs politiques commerciales à l'égard du reste du monde par la constitution d'un tarif extérieur commun.

- Le marché commun

Cette étape est un peu avancée car elle permet la libre circulation des travailleurs et des capitaux

- L'union économique

Autre que le marché commun, les pays harmonisent et unifient leur politiques monétaires , fiscales .....etc<sup>82</sup>

## **II. La théorie de Jacob Viner :**

En 1950, l'économiste Jacob Viner a élaboré le concept de la théorie des unions douanières dont la contribution principale est la définition des effets de création et de détournement d'échanges, il ne prend pas en considération le niveau des tarifs douaniers commun et raisonne selon une approche statique et dans le cadre d'équilibre partiel.

---

<sup>81</sup> Dominick Salvatore « Economie internationale » de Boeck 9édition , 2009 p366

<sup>82</sup> Colette Nême « économie internationale : fondements et politique » 2 éditions, LITEC Economie 1996 P 339-400

Les unions régionales ont pour principales justifications la suppression des obstacles aux échanges à l'échelle réduite d'un groupe de pays à défaut du libre échange mondial.

Les unions douanières peuvent être distinguées selon certains critères :

- Le critère géographique :

Dont on distingue les unions régionales telles que l'Association européenne de libre échange, et celles des pays en voie de développement comme L'Asean le Mercosur.

- Le critère de la nature de l'union régionale :

Il s'agit de savoir dans quelle étape s'inscrit l'union régionale selon la classification de *Balassa*.

Donc, l'union régionale rassemble plusieurs pays qui souhaitent constituer un espace économique autonome dans lequel les obstacles se réduisent et progressivement disparaissent.

#### **I. Création du commerce :**

Il ya une création de commerce lorsque la production intérieure d'un pays membre de l'union est remplacée par des importations à un coût plus bas venant d'autres pays membres qui accroît leur bien être.

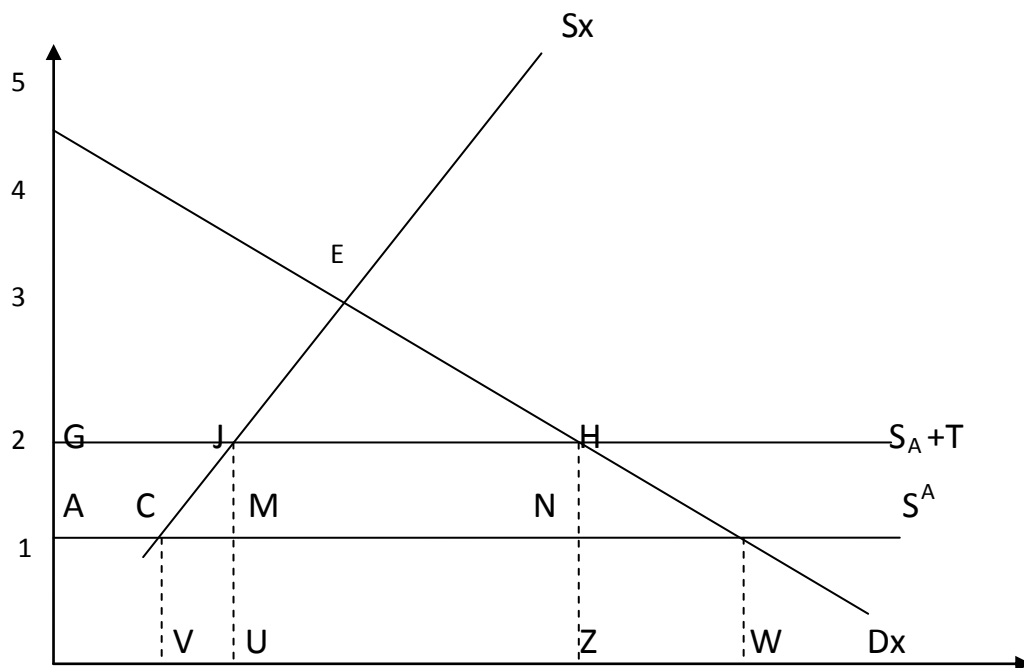
Les hypothèses :

- Supposons qu'il y trois pays A ,B, C ; le pays A et le pays B forment une unions douanières et le pays C étant le seul pays tiers qui représente le reste de monde
- Le pays C est le pays le plus efficace
- Les coûts de production sont constants et l'offre est illimitée donc, il ya une spécialisation totale
- Les demandes sont fixes

- Le raisonnement s'inscrit dans l'équilibre partiel : le marché d'un seul produit
- Soit  $S_x$  et  $D_x$ , les courbes d'offre et de demande du pays B pour le bien x
- Le prix en libre échange  $P_x=1\$$  dans la nation A et  $P_x=1,5 \$$  dans la nation C
- Si le pays B impose un droit advalorem sur ses importations de 100% :

Donc la nation b importe de la nation A au prix de 2\$, à ce prix elle consomme 50 X dont 20X est une production nationale et 30x est la quantité importée du pays A, (voir la figure N° 13 ci-dessous) :

Figure N°13 : union douanière créatrice de commerce



Source : Dominick Salvatore « Economie internationale » De Boeck , 2008, 1<sup>e</sup> édition P 368.

Selon le schéma configuré, le pays B perçoit des recettes douanières de 30 \$ (MJHN)

- S1 est la courbe d'offre du pays A

- La nation B n'importe pas le bien x du pays C car son prix sera sous le tarif  $P_x = 3\$$
- Si le pays A et le pays B forment une union douanière le prix du bien x  $P_x = 1\$,$  à ce niveau de prix la nation B consomme 70x dont 10x produit et 60x importées
- Donc le pays B ne collecte pas de recettes douanières
- Le surplus du consommateur augmente (AGHB)
- AGJC est la réduction du surplus producteur tandis que MJHN est la perte des recettes douanières.<sup>83</sup>

Les gains statiques :

Les gains sont d'une somme de 15\$ e représentés par le triangle CJM et le triangle BHN : le premier et le gain du bien être provenant de ce que la production de 10 x (CN), se déplace des producteurs moins efficaces du pays B au coût (VUJC) aux producteurs plus efficaces du pays A au coût (VUMC).

Le deuxième triangle est celui du bien être résultant de la création du commerce, provient de l'augmentation de la consommation de 20x dans le pays B, donc, la quantité consommée augmente avec un prix le plus bas.

Les deux triangles représentent l'effet de création du commerce d'une union douanière.<sup>84</sup>

## II. Union déviatrice du commerce :

Il y a une déviation du commerce lorsque les importations à un coût plus bas d'un pays en dehors de l'union douanière sont remplacées par des importations à un coût plus élevé en provenance d'un pays de l'union.

Cela réduit le bien-être car la production se déplace des producteurs plus efficaces extérieurs à l'union vers les producteurs moins efficaces d'un pays de l'union.<sup>85</sup>

<sup>83</sup> Dominick Salvatore « économie internationale » de boeck, 2008,P 370

<sup>84</sup> Colette NÈME « économie internationale : fondements et politique » 2 éditions, LITEC Economie 1996 P 340-342

- Exemple d'une déviation du commerce :

Supposons que  $D_x$  et  $S_x$  sont les courbes domestiques de demande et d'offre du pays B.

$S_A$  et  $S_C$  sont les courbes d'offre parfaitement élastique en libre-échange du pays A et du pays C.

Avec un tarif de 100% sur les importations de bien  $X_A$ , le pays B importe ce bien du pays A au prix de  $P_x = 2\$$ , donc, à ce prix le pays B consomme  $50x$  dont  $20x$  produit à l'intérieur et  $30x$  importées du pays A.

De plus, le pays B collecte  $30 \$$  de recettes douanières (JMNH) (voir le graphique ci-dessous)

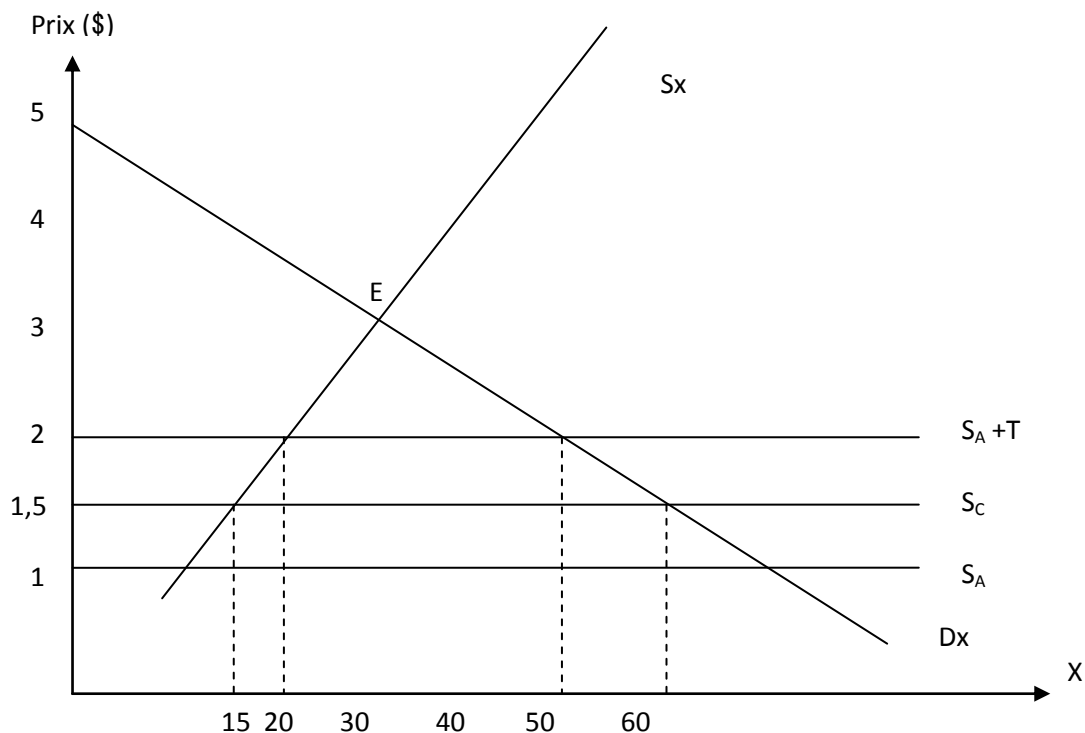
- Si le pays B et le pays C forment une union douanière, ce premier va importer le bien au prix  $p_x = 1,5$  et consomme  $60x$  dont  $15x$  sont produites à l'intérieur et  $45x$  sont importées du pays C.
- Le pays B ne collecte pas de recettes fiscales et les importations que le pays B faisait des producteurs plus efficaces du pays A ont été déviées vers les producteurs moins efficaces du pays C.

---

<sup>85</sup> Dominick Salvatore « économie internationale » 1<sup>er</sup> édition, de boeck, 2008, P369-371



Figure N° 14 : une union douanière déviatrice de commerce



Source : Dominick Salvatore « Economie internationale » De Boeck , 2008, 1<sup>e</sup> édition P 370

Les gains statiques :

- Le triangle C'J'J et le triangle B'HH' représentent les gains du bien être qui résultent de la création du commerce.
- Le rectangle ombrée MNH'J est la perte de la recette fiscale qui caractérise la perte du bien être due à la déviation des importations du pays à bas prix ( $P_A$ ) vers celui à coût élevé pays C.

### III. La théorie du second choix :

Cette théorie est un cas spécial de la théorie des unions douanières, certains économistes voient en l'élimination des barrières commerciales à l'égard du reste du monde et dans le cadre de l'union douanière, un mouvement vers le libre échange , et selon Jacob Viner l'union douanière peut augmenter et diminuer le bien être des participant selon des circonstances dans lesquelles elle prend place, donc, la théorie du second choix peut être expliquée ainsi : « si

toutes les conditions nécessaires pour maximiser le bien être ou pour atteindre un optimum de Pareto ne sont pas satisfaites , essayer de les réaliser le plus possible ne conduit pas nécessairement à une position de second choix , donc ,, éliminer les barrières commerciales entre les membres de l'union douanière ne conduit pas à une position de bien être de second choix »<sup>86</sup>

- **Les conditions conduisant à une augmentation du bien être :**

Une union douanière conduit à une création de commerce et une augmentation du bien être si :

- ✓ Les barrières commerciales entre les pays sont élevées avant l'union donc, elle crée plus de commerce entre les pays membres qu'elle n'en dévie des pays non membres .
- ✓ Les barrières commerciales avec les pays tiers sont faibles .
- ✓ Les pays formant l'union sont grands et nombreux , les producteurs à faibles coût se trouve dans l'union .
- ✓ Les économies membres de l'union sont concurrentes plutôt que complémentaires pour pouvoir profiter des gains de spécialisations.
- ✓ Les membres de l'union sont géographiquement proches.
- ✓ Les relations économiques et commerciales entre les pays membres étaient grandes avant l'union.

**IV. Les effets dynamiques de l'intégration**

Il existe un grand nombre de facteurs qui sont à l'origine des effets dynamiques : l'augmentation de la concurrence, des économies d'échelle et la stimulation des IDE :

- Un marché plus large engendre des économies d'échelle et une meilleure diffusion de la technologie
- Une concurrence renforcée pousse à plus de productivité et à une meilleure productivité.

---

<sup>86</sup> Dominick Salvatore « économie internationale » 1<sup>er</sup> édition ,de boeck, 2008,P 389

- Stimulation des investissements car l'union douanière conduit les producteurs étrangers à y installer des centres de production pour éviter les barrières commerciales discriminatoires sur les produits venant d'un pays hors de l'union.

### 1. Analyse de Corden des effets des économies d'échelle :

Les économies d'échelle peuvent être internes à la firme lorsque les coûts décroissent quand la production augmente par contre aux économies externes.

Ce concept a été utilisé dans une union douanière par l'économiste Corden en évoquant les effets de création et de détournement ainsi :

Supposons un produit fabriqué par le reste du monde et importé par les deux pays A, B car leur coût est supérieur à celui du reste du monde . il en résulte deux cas possibles :

- Les deux pays A,B imposent le même droit de douane avant union sur ce produit et par conséquent son prix n'est pas affecté par l'union et il n'y a pas d'effet de consommation
- Ou bien le droit de douane sur lequel les pays A,B se mettent d'accord couvre juste les coûts plus un profit normal , donc il n' y a pas de recettes douanières ni de profit et les gains et les pertes vont au consommateur , par conséquent , il n' y a pas d'effet de production .<sup>87</sup>

#### **Absence d'effet de consommation :**

Dans ce premier cas on obtient trois possibilités

- La production dans les deux pays : si le pays A réalise des économies d'échelle, le pays B ne sera pas capable de produire, à cet effet, il importe du pays A, ce qui forme une sorte de création d'échange et le pays A bénéficie d'un effet de réduction des coûts et les gains sont acquis aux producteurs seulement.

---

<sup>87</sup> Colette NÊME « économie internationale : fondements et politique » 2 éditions, LITEC Economie 1996 P

- Production dans un seul pays : si A est le seul producteur qui gagne tout le marché , l'effet marqué est que B remplace ses importations du pays C (chères) par des importations de A, donc il y a un détournement d'échanges égal pour B à la perte des recettes fiscales sur les importations de C, et enfin A produit encore moins cher.
- Production dans aucun pays : si la formation de l'union permet au pays A de devenir un producteur avec des coûts inférieurs à ceux de C, il y aura une suppression d'échanges pour A et un détournement d'échange pour B, la perte est égale à la perte des recettes douanières dans chaque pays.

### **Absence d'effet de production :**

En terme de production, on peut distinguer deux possibilités :

- Soit la production dans les deux pays : après l'union le pays A couvre le marché et réalise des économies d'échelle.

Donc, le TDC est inférieur à  $T_a$  ou  $T_b$  , les consommateurs gagnent dans les deux pays, la consommation augmente en raison de la baisse des prix dans le pays A et le pays B et ce dernier crée l'échange avec le pays A.

- Si la production est assurée dans un seul pays supposons A, et que le pays B impose un TDC, le prix en B augmente : la perte résulte d'un détournement d'échange et d'une consommation défavorable.<sup>88</sup>

### **V. Le bol de spaghettis de Jagdish Baghwati**

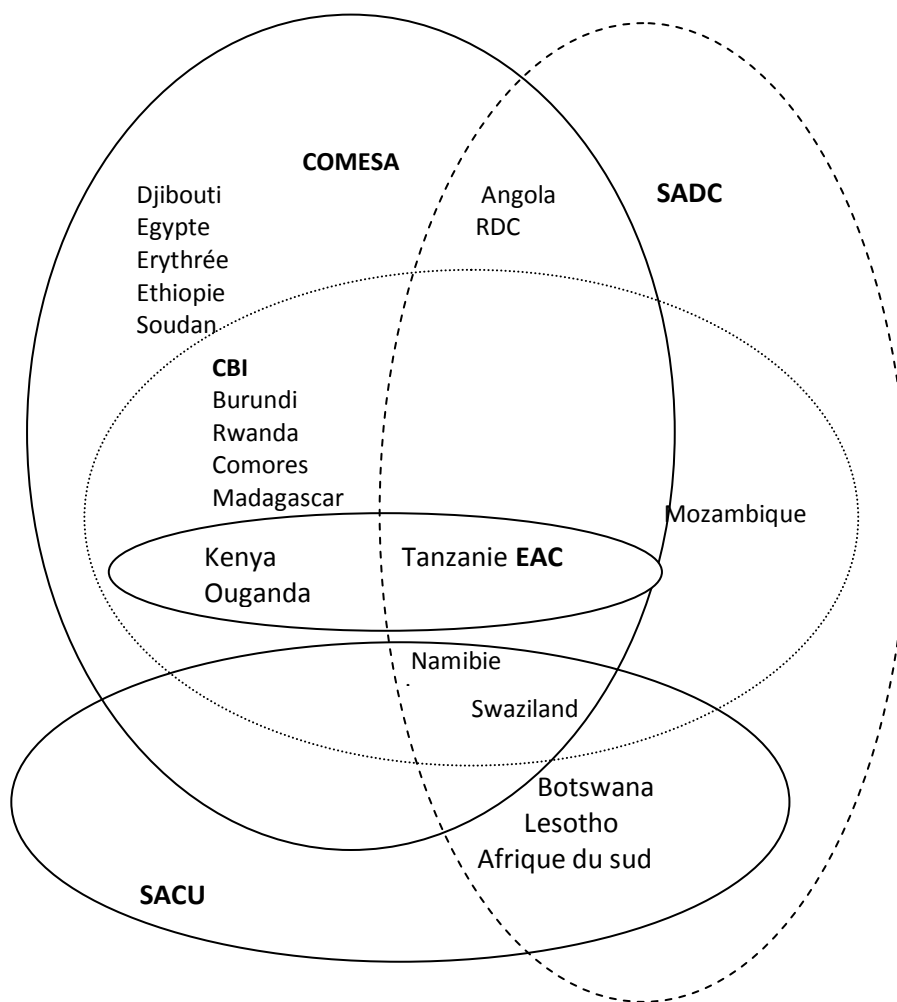
Les zones de libre –échange, selon l'éclairage de Viner, peuvent détériorer le bien- être des pays membres, voir l'efficacité de l'économie mondiale. Ce qui s'explique par l'éviction commerciale : l'accès au marché est facilité par l'arme tarifaire, et on peut arrêter d'importer des économies non membre aux coûts de production plus bas. L'accord commercial préférentiel est autorisé par l'article 24 du Gatt qui interdit en parallèle , la hausse des tarifs extérieurs et le quotas d'importations ; la situation est inquiétante puisque le nombre de

---

<sup>88</sup> Colette NÈME « économie internationale : fondements et politique » 2 éditions, LITEC Economie 1996 P 359

prolifération des accords est en croissance permanente , nommé « un bol de spaghettis » : c'est-à-dire une masse confuse de préférences au fur et à mesure que les accords étaient conclus entre pays , chacun d'entre eux signant des accords bilatéraux avec à peu près tout le monde , qui à son tour se livrait au même exercice. L'économiste **J.Baghwati** a appelé cette situation « un Bol de Spaghettis » car il s'agit d'un écheveau incontrôlable d'accord qui dépassait son entendement.

Figure N° 15 : Le bol de spaghettis africain



Source :Jaghdish Baghwati, « Eloge du libre-échange », éditions d'Ergani, 2005, P110.

**CBI** :initiative transfrontière.

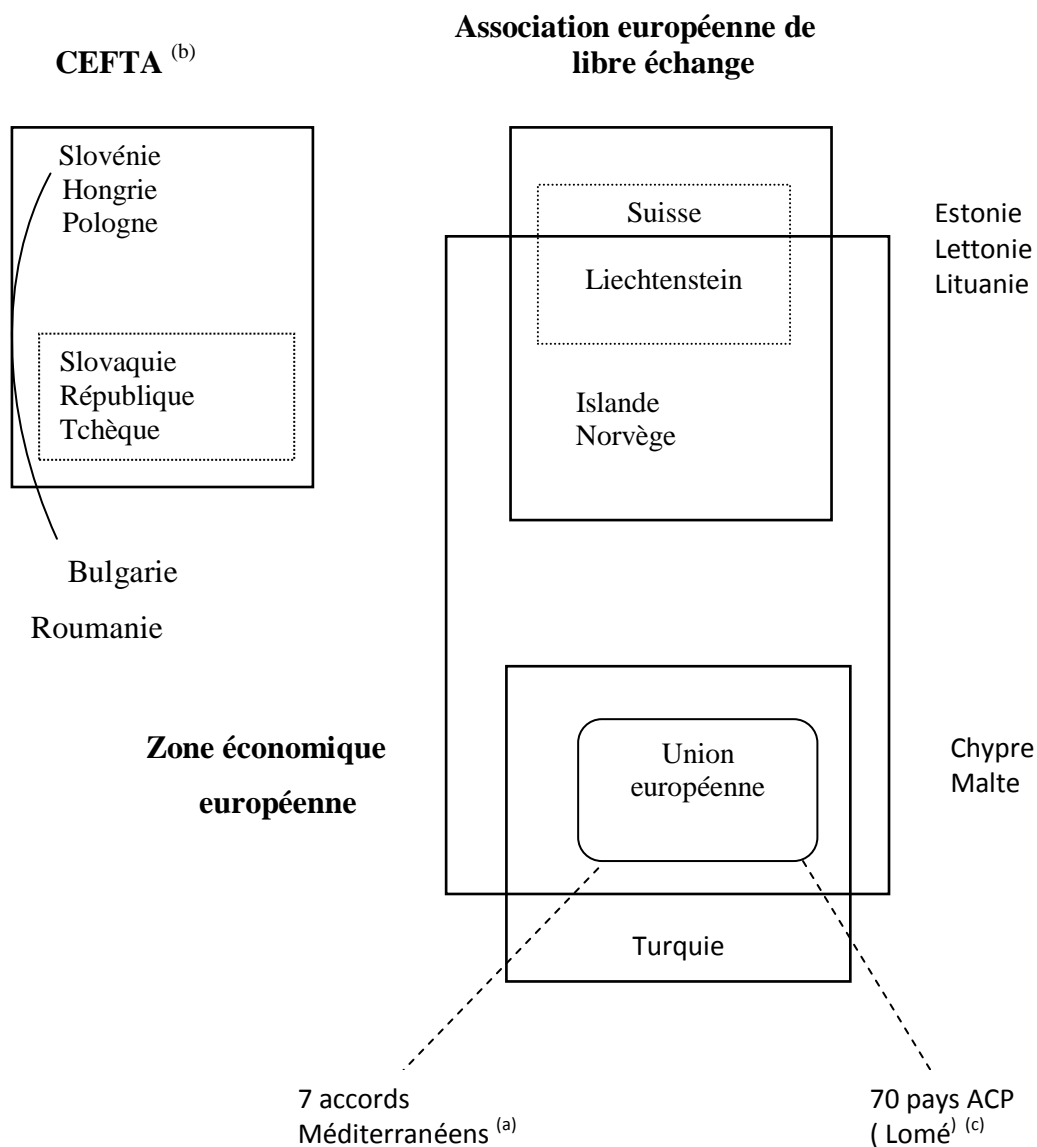
**COMESA** : marché commun de l'Afrique de l'est et de l'Afrique australe.

**EAC** : commission pour la coopération en Afrique de l'est .

**SADC** : communauté d'Afrique australe pour le développement.

**SACU** : union douanière d'Afrique austral

Figure N° 16 : le bol de spaghettis européen



Source : Jaghdish Baghwati, « Eloge du libre-échange », éditions d'Ergani, 2005, P109

### Section 3 : théorie du protectionnisme :

Le protectionnisme est une doctrine qui vise à protéger la production d'un pays contre la concurrence étrangère en utilisant les mesures tarifaires : les droits de douane, et les mesures non tarifaire : le contingentement c'est-à-dire la limitation quantitatives des importations (quotas) et même l'interdiction totale d'importation.

- Le droit de douane est une taxe prélevée sur un produit importé : les droits spécifiques représentent une somme fixe par unité de marchandise importée, alors que les droits *ad valorem correspondent* à un pourcentage du prix du produit importé.
- Les contingentements sont des restrictions quantitatives ( plafonnement autoritaire en volume ou en valeur) ayant pour objet de limiter, voir d'interdire totalement dans le cas des prohibitions, l'entrée de certains biens ou services .

#### I. L'effet d'un droit de douane

La théorie économique du protectionnisme montre que dans le cadre des hypothèses retenues ; l'instauration d'un droit de douane suscite une perte nette en termes de bien être pour la collectivité nationale.<sup>89</sup>

- Les hypothèses :

le marché national du bien taxé est concurrentiel et le pays concerné n'est pas capable d'influencer le prix mondial

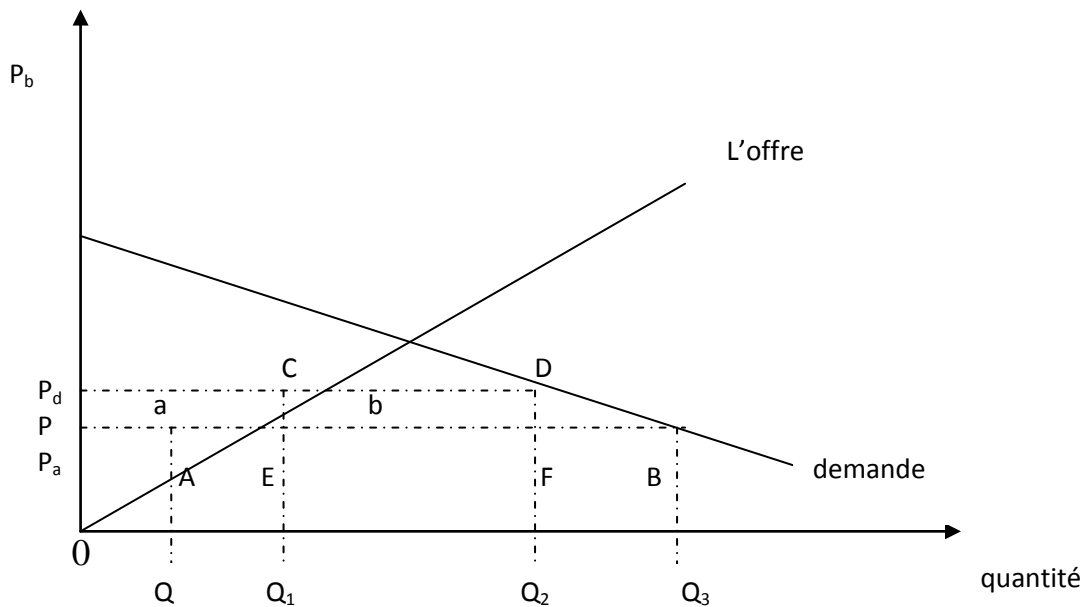
la collectivité nationale est constituée de trois type d'acteurs ; l'Etat, producteurs et consommateurs, ayant la même importance.

- La démonstration :

Supposons qu'un pays importe une quantité de bien  $QQ_3$  au prix  $OP$  , et s'il impose un droit de douane  $d$  ( voir la figue N° 17) :

<sup>89</sup> Art 113 de l'IAS « économie mondiale », 4<sup>e</sup> édition , De Boeck , 2009, p14\_16  
prix

Figure N° 17 : l'effet d'un droit de douane



André DUMAS « économie mondiale », 4<sup>e</sup> édition , De Boeck , 2009, p 16

Effet de consommation :

Cette imposition de droit de douane a pour effet de réduire les importations - la consommation totale - qui passent de  $Q$   $Q_3$  à une quantité  $Q_1$   $Q_2$  , et de renchérir le prix mondial  $P$  du bien importé  $P_d = P+d$ .

Il constitue un coût supplémentaire pour les consommateurs, et la rente de ces derniers, représentée par le triangle  $PBP_d$  avant l'instauration du droit de douane, va diminuer ( triangle  $P_dDP_b$ ) donc , la perte des consommateurs sera égale à la surface  $PBDP_d$

Effet de production :

Un droit de douane permet au producteurs d'augmenter leurs niveau de production de  $QQ_1$  (AC) qui dépend de l'élasticité de la courbe d'offre, par conséquent ça leurs permet d'augmenter leurs ventes sur le marché national et leurs chiffre d'affaires représenté par le triangle  $PaAP$  avant le droit de douane, va augmenter  $P_aCP_d$  leur gain sera la surface  $PACP_d$  .<sup>90</sup>

Effet de recettes fiscales :

<sup>90</sup> André DUMAS « économie mondiale », 4<sup>e</sup> édition , De Boeck , 2009, p 16-17



L'Etat encaisse une recette fiscale égale au produit du droit de douane par la quantité importée « CD » le gain est égal à la surface du triangle « b ».

Effet de redistribution :

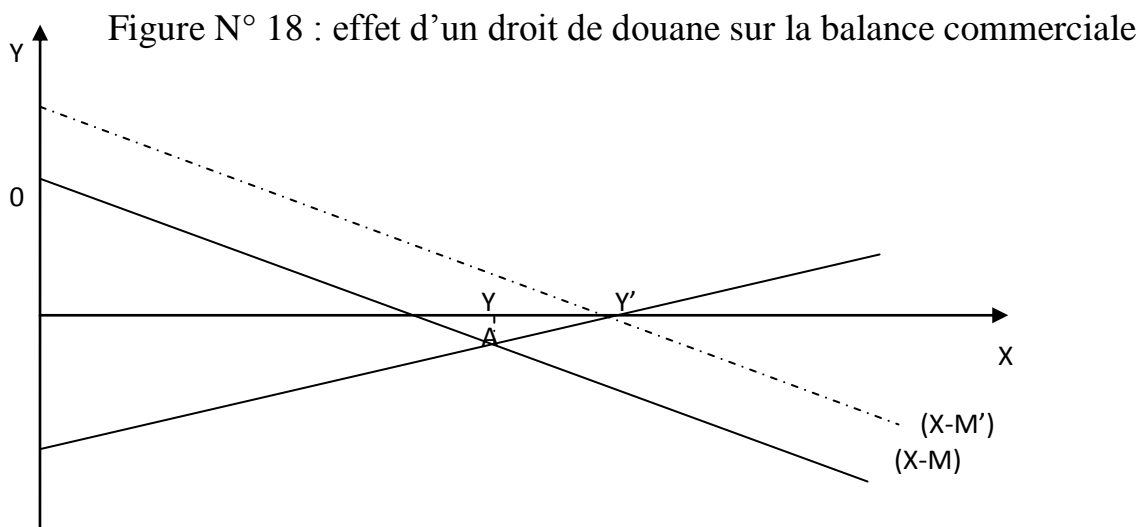
La somme des gains des producteurs nationaux et de l'Etat se traduisent par une perte pour le consommateur par la diminution de son surplus qui est la surface « a ».

Effet sur l'emploi et sur la balance commerciale :

Si on étudie l'effet d'un droit de douane sur la balance commerciale (X-M) on constate qu'il déplace sa courbe vers le haut en (X-M') en diminuant le niveau des importations, les consommateurs achètent davantage le produit national, ce qui augmente le niveau de l'emploi et le revenu de (YY')<sup>91</sup>

Le droit de douane améliore, à court terme, la balance commerciale s'il n'y aura plus de représailles de diminution des importations et n'affecte pas les exportations en supprimons le déficit (YA).

A long terme, il n'y a pas d'effet sur la balance car l'augmentation du revenu pousse les importations à la hausse.

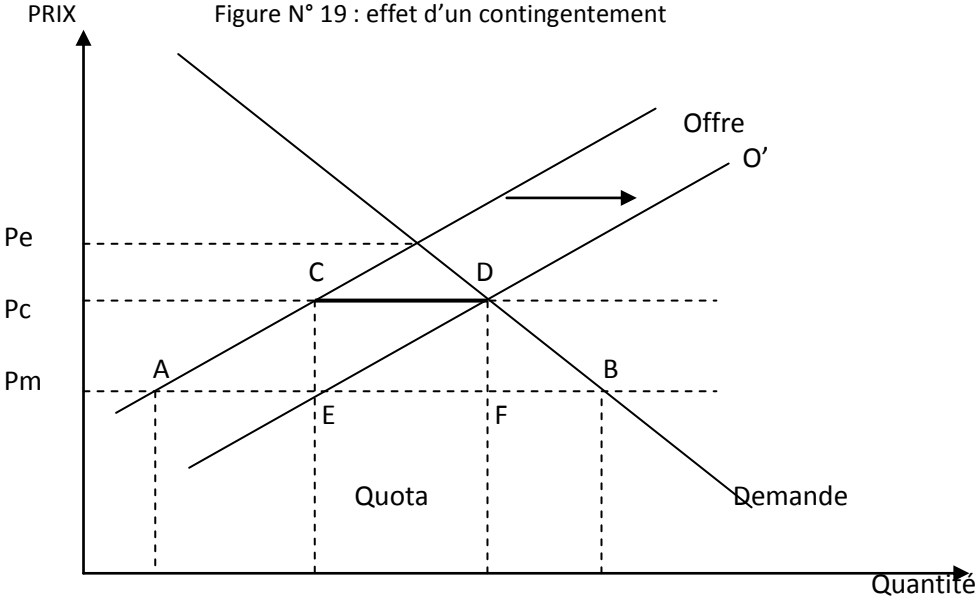


**II. Le contingentement :**

Si on suppose les mêmes hypothèses précédentes, le contingentement des importations entraîne le maintien du prix du produit contingenté à un niveau

<sup>91</sup> Colette NÊME « économie internationale : fondements et politique » 2 éditions, LITEC Economie 1996 P 310

supérieur au prix mondial et une perte nette en termes de bien être pour la collectivité qui l'instaure.



André DUMAS « économie mondiale », 4<sup>e</sup> édition , De Boeck , 2009, p 27

La figure N° 19 montre que sans contingentement le niveau du prix mondial  $P_m$  d'un bien se traduit par une importation égale à  $AB$ , l'adoption d'un contingentement fixe le volume des importations à un certain niveau  $CD$ , l'offre sur le marché sera donc, représentée par la droite  $O'$ , pour un prix d'équilibre  $P_c$  supérieur à  $P_m$ , à ce niveau, les quantités disponibles sont égales à  $P_cD$  dont  $P_cC$  d'origine domestique et  $CD$  importées.

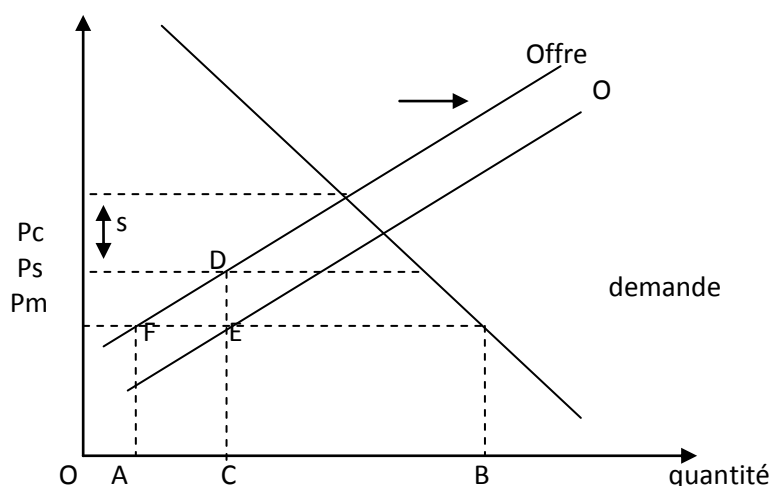
La rente des consommateurs a été réduite de la surface  $P_cDBP_m$  et les producteurs nationaux ont augmenté leur chiffre d'affaires de la surface  $P_cCAP_m$ . La surface  $CDFE$  représente la rente du contingentement dont bénéficient les exportateurs étrangers qui peuvent vendre au prix  $P_c$ .

### III. Les subventions :

D'après la théorie du protectionnisme, les subventions publiques aux producteurs nationaux entraîne une diminution des importations concurrentes.

Le graphique ci-dessous montre qu'une subvention  $S$  permet aux producteurs nationaux d'offrir une quantité de produits plus importante  $OC$  au lieu de  $OA$ , ce qui se traduit par un glissement vers la droite de la courbe d'offre et de percevoir un prix  $PS$  pour les produits vendus, alors que les consommateurs ne payent qu'un prix  $P_m$ .

Figure 17 effet d'une subvention



Les importations, qui étaient avant la subvention, égales à AB sont réduites à CB .

Par ailleurs, la perte nette supportée par la collectivité est inférieure à celle d'un droit de douane et la rente des consommateurs n'est pas réduite puisqu'ils payent le même prix  $P_m$ . La perte nette de la collectivité n'est que la différence entre le montant de la subvention ( $PsDEP_m$ ) et l'augmentation du chiffre d'affaire des producteurs nationaux ( $PsDFP_m$ ), soit le rectangle DEF.

## Conclusion

Le mouvement d'intégration économique régionale ne constitue pas un phénomène récent, le premier accord d'envergure de l'après guerre surmonte à 1957 avec le traité du Rome, la multiplication et le renouvellement des accords commerciaux régionaux par nature discriminatoire montre qu'ils apparaissent comme un phénomène naturel dans le sens où la proximité géographique est une source d'approfondissement des échanges , les théories des accords régionaux remonte aux travaux précurseurs de Viner, un modèle statique , qui montre que la signature de tels accords mènent à des effets de création de commerce et les effets de détournement de commerce et ne sont pas forcément synonyme d'accroissement de bien être. Le premier effet représente le changement en terme de bien être résultant du remplacement d'une partie de la production domestique par un flux d'importation provenant d'un pays participant à l'accord, le deuxième effet représente le changement en terme de bien être provenant de la substitution d'importations provenant d'un pays à faible coût par un flux d'importation provenant d'un pays à coût plus élevé appartenant à l'accord commercial.

Chapitre 5:  
quelques exemples  
d'intégration régionale

# Introduction

L'intégration économique régionale est devenue une réalité économique évidente avec la mise en œuvre de différents blocs de coopération régionale : l'UE en Europe, le Mercosur et l'ALENA en Amérique, l'ASEAN en Asie, l'UMA en Afrique. L'engouement pour ces accords régionaux est apparu un peu plus tard dans les années 1960-1970, on parle de la première vague d'intégration, qui avait pour objectif d'acquérir un poids dans les négociations commerciales internationales. En effet, l'union européenne est considérée comme la première tentative officielle et la forme la plus poussée d'intégration économique régionale, sur le plan mondial elle reste le premier fournisseur d'aide au développement.

La deuxième vague d'intégration s'amorce au tournant des années 1990 avec la signature de l'accord du Marché commun du sud et de l'accord du libre échange nord américain.

Afin de mettre en exergue l'ampleur et l'évolution de la dynamique de l'intégration régionale, nous avons vu la nécessité d'étudier les principaux cas en subdivisant ce chapitre en trois sections :

- La première explique l'intégration européenne étant une coopération nord-nord
- La deuxième explique l'intégration de l'ASEAN comme une coopération sud-sud
- La troisième explique l'intégration de l'ALENA comme une coopération nord-sud

## **Section 1 : l'union européenne :**

L'Union Européenne, comme l'indique son appellation, est une union formée par plusieurs pays du continent européen, leur rapprochement au lendemain de la seconde guerre mondiale a généré une dynamique d'intégration régionale très poussée.

### **I. Historique de l'intégration européenne**

A partir des années 1950, des groupes successifs de pays européens ont formés un entourage d'intégration qui a évolué dans le temps à travers les vagues d'élargissement pour accueillir de nouveaux membres, avant de les entamé nous allons expliquer, en premier, les principales raisons de cette intégration.

### **II.1 Les principales raisons de la constitution de l'union :**

Parmi les raisons qui encourageaient les pays européens de constituer cette union on a :

- Politiquement, à la fin de la seconde guerre mondiale, la plupart des dirigeants européens sont convaincus que la meilleure façon d'éviter de nouveaux conflits consiste à renforcer la coopération et l'intégration économique.
- renforcer le rôle de l'Europe au sein du système monétaire internationale : l'effondrement du système de *Bretton Woods* sème la doute sur la détermination des Etats Unis à assurer leurs responsabilités internationales en tant qu'émetteurs de la monnaie de référence.
- renforcer l'unification du marché commun : depuis le traité de Rome 1957 les pays européens cherchent sans cesse d'éliminer les entraves aux mouvements des biens et services et des facteurs de production de façon à transformer l'Europe en un grand marché.<sup>92</sup>

---

<sup>92</sup> Paul Krugman « économie internationale », de Boeck , 2007 p 596-597



## **I.2 Le traité de ROME 1957 :**

L'intégration commerciale des pays européens commence avec la signature en Mars 1957 du traité de ROME établissant la communauté économique européenne entre la Belgique, la France, l'Allemagne l'Italie, le Luxembourg et les pays Bas. Il établit un objectif très ambitieux de créer un marché commun qui consiste tout d'abord en une union douanière pour les produits industriels.

Après le traité de Rome, L'Europe s'est élargie à sept reprises :

- 1973 adhésion du Royaume Unis, l'Irlande, Le Danemark
- 1981 adhésion de la Grèce
- 1986 adhésion de l'Espagne, le Portugal
- 1995 l'adhésion de la Finlande, l'Autriche, la Suède
- 2004, La Pologne, La Hongrie, La République Tchèque, Slovaquie, Slovénie, Lituanie, Estonie, Lettonie, Chypre et Malte
- 2007 Bulgarie et Roumanie
- 2013 Croatie.

L'article 3 du traité de Rome comprend le retrait de tous les droits de douane et de toutes les barrières quantitatives au commerce ainsi que l'établissement d'un droit de douane commun et d'une politique commerciale commune vis-vis des pays tiers. Donc, la CEE est dès lors une union douanière dès le départ, et instaure une zone de libre échange. L'adoption de cette politique de libéralisation commerciale entre les pays membres a dégradé la position concurrentielle des pays non-membres qui réagirent en formant l'Association Européenne de libre-échange en 1960 qui regroupe : l'Autriche, le Danemark, La Norvège , la Suède et la Grande Bretagne.<sup>93</sup> Mais, les efforts de libéralisation étaient plus renforcés au sein de la CEE que dans l'AELE du fait que le premier groupe a atteint un niveau de PIB de 727 milliards de dollars contre 306 pour l'AELE en 1972. Par conséquent, la CEE a subit une pression par l'adhésion des

---

<sup>93</sup> Thierry Mayer et Jean Louis Mucchielli « économie internationale », Dalloz, 2005, P 404

pays de l'AELE, ce qui a donné une naissance à la première vague d'élargissement en 1973.

### **II.3 L'acte unique 1985-1987 :**

Il a été voté dans la période appelé la deuxième vague d'élargissement dans laquelle la Grèce, l'Espagne et le Portugal sont devenus des membres. Cet acte avait pour objectif de retirer les barrières non tarifaires restantes (les droits de douane et les quotas étaient déjà démantelés depuis la fin des années 60) pour établir les quatre libertés de mouvement : biens, services, personnes et capitaux.

Ces barrières étaient classées en trois grands ensembles :

- Les barrières physiques : Ce sont les contrôles douaniers qui visent à assurer le respect des normes nationales et aboutissent généralement à des retards significatifs lors du passage des frontières nationales.
- Les barrières techniques : Constituent les différences de normes et standards entre les pays membres, ainsi que les pratiques délibérément discriminatoires dans les politiques d'achats publics.
- Les barrières fiscales : Concernaient globalement les différences de taux de TVA.<sup>94</sup>

Parmi les propositions de l'acte unique l'instauration du marché unique présenté dans le livre Blanc de 1985 qui détaillait 282 mesures à prendre pour atteindre le marché unique dont 275 furent appliqués dans l'acte unique. cela constitue une étape de retrait graduel des barrières aux échanges et un exemple de profonde intégration car il implique un effort d'harmonisation considérable entre des standards techniques et des comportements différents, dans des domaines sensibles où la souveraineté nationale constitue souvent un aspect important, par exemple la règle générale à l'intérieur du marché unique est que

---

<sup>94</sup> Thierry Mayer et Jean Louis Mucchielli « économie internationale », Dalloz, 2005, P 406

les produits considérés conformes aux règles et aux normes dans l'un des pays membres doivent se voir reconnaître un libre accès aux autres pays membres , appelé « *la reconnaissance mutuelle* ».

#### **I.4 Traité de Maastricht 1993 :**

Il vise l'achèvement du marché unique par la création de la monnaie unique et la constitution de l'union Européenne (union économique et monétaire ), cette période a vu une succession des candidatures à l'adhésion de l'Autriche, la Finlande, la Suède le Norvège et la Suisse, ce qui constitue la troisième vague d'élargissement , et l'adhésion uniquement des trois premiers pays .

Ce traité apporte une nouveauté qui est la création d'une banque centrale Européenne au premier Janvier 1999 et prévoit les critères macroéconomiques de convergence.<sup>95</sup>

## **II. Effets de l'intégration régionale sur l'UE :**

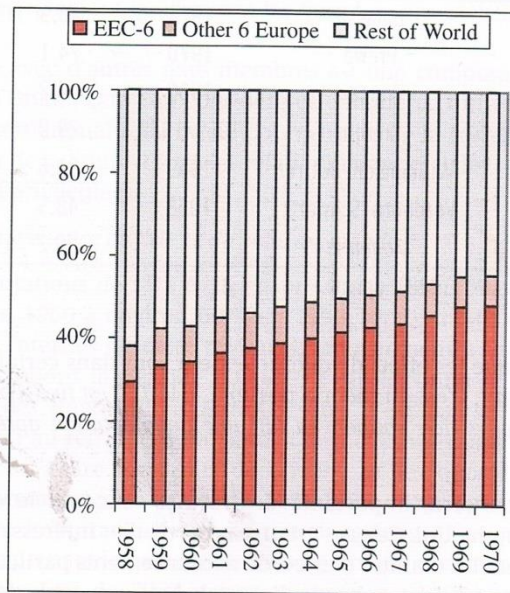
### **II.1 L'impacte de l'union douanière sur le commerce de la communauté :**

La libéralisation du commerce à l'intérieur du marché commun a eu un impact important en terme de redirection de commerce durant les dix premières années. comme le montre la part des importations des six premiers pays membres de la CEE, de trois régions : eux-mêmes puis les pays ayant rejoint la CEE dans les années 80( Angleterre , Danemark, Espagne, Grèce, Irlande, Portugal) et enfin les pays du reste du monde, ( voir la figure 20).

---

<sup>95</sup> Paul Krugman « Economie internationale », Nouveaux horizons, 8<sup>e</sup> édition, 2008 P 601- 602

Figure 20 Impact de l'union douanière sur le commerce



Source Thierry Mayer « Economie Internationale », Dalloz, 2005 P 425

Le changement d'origine des importations de la CEE apparait nettement : alors que la part du reste du monde dans les importations de la CEE était plus de 60 % en 1958, cette part n'est plus qu'à environ 45% au début de la décennie 70, la diminution ayant été compensée par une augmentation du commerce intra-CCE.

Au début du processus d'intégration européenne, les premières études visaient les effets de création et de détournement de commerce évoqués ci-dessous dans le tableau N° 15 :

Tableau15 :Création et détournement de commerce dans la communauté européenne

	auteurs	Années	Création	détournement
Tous biens	Balassa	1970	46.5	-1.2
	Prewo	1970	81.5	-10.3
	Aitken	1967	45.5	3
Biens manufacturés	Balassa	1970	46.9	0.4
	Prewo	1970	74.1	-12.8
	Truman	1968	44.2	-4.8
	Kreinin	1969/1970	29.9	7.6
	Williamson-Bottril	1969	51.6	0
	Verdoorn-Schwartz	1968	48.5	5.3
	Moyenne		49.2	-0.7

Source : Thierry Mayer et Jean-Louis Mucchielli » Economie internationale », Dalloz 2005 P 425

La plupart des ces résultats concluent des effets réduits mais positifs pour l'intégration européenne sur le bien être lorsque l'on suit l'analyse de viner :

la création semble plus importante que le détournement de commerce dans le secteur des biens manufacturés. en réalité, le fait que les pays européens étaient des partenaires commerciaux importants avant le lancement du marché commun explique que l'effet de détournement ait été faible.

## II.2 Les effets du marché unique

En 1996, la commission européenne publia une étude importante sur le niveau réel de la mise en place des mesures de l'acte unique : les mesures concernant les barrières physiques au commerce étaient mises en œuvre à 80%, celles des barrières techniques entre 73% à 100% et enfin les mesures fiscales étaient menées à 99%.<sup>96</sup>

Des études récentes faisant état des conséquences de la mise en œuvre des mesures du livre blanc sur le commerce différencient les effets de l'intégration en fonction du type de commerce favorisé :

<sup>96</sup> Thierry Mayer et Jean-Louis Mucchielli » Economie internationale », Dalloz 2005 P423

- Une augmentation du commerce inter-branche implique une spécialisation selon les avantages comparatifs, les consommateurs gagnent au travers de la baisse des prix et des gains d'efficience, cela implique que certains secteurs connaissent une expansion et d'autres se contractent dans chacun des pays et les acteurs de production vont être réalloués entre les secteurs.
- Mais, la hausse du commerce intra-branche entraîne une réallocation des facteurs entre firmes d'un même secteur.

La part des importations de l'UE à 15 en provenance d'autres pays membres est passé de 38% en 1960 à environ 60% en 1995, représentant une augmentation majeure des flux internes de cette région. Cette évolution a été prononcée entre deux périodes ; 1960- 1972 qui a connu la croissance la plus forte de la part des importations intra-européenne grâce au retrait des barrières les plus importantes entre les pays (droits de douane et quotas), et la période 1981-1986.

Les importations sont une composante de la demande totale d'un pays, une très grande partie de cette demande est couverte par l'offre des producteurs domestiques et non par du commerce international.

### **III. L'union économique et monétaire :**

En 1979, les huit pays de la CEE décidaient de pratiquer un taux de change fixe, mais ce système a été déstabilisé en 1992 suite aux chocs économiques consécutifs à la réunification allemande 1990 : un boom économique accompagné d'une inflation qui a plongé les autres économies en récession.<sup>97</sup>

#### **III.1 Le rapport de «Verner» :**

Le premier ministre luxembourgeois « *Pierre Verner* » en 1970, a programmé la réalisation d'une union monétaire en réduisant les marges de fluctuation entre les monnaies avec une libre circulation des capitaux mais, la crise monétaire internationale de 1971 a mis fin à cette expérience. Une autre tentative de

---

<sup>97</sup> Paul Krugman « Economie internationale », Nouveaux horizons, 8<sup>e</sup> édition, 2008 P 601

coopération monétaire à eu lieu en 1972 par les pays du Benelux, le Royaume-Uni, le Danemark et l'Irlande qui ont rétréci leur marges de fluctuation de leurs monnaies entre  $-/+ 2,25$  vis-à-vis du dollar, ce régime est qualifié de « serpent monétaire », et les banques centrales interviennent lorsque leur monnaies glissent en dehors du serpent.<sup>98</sup>

### **III.2 Les critères de convergence de Maastricht :**

Le traité de Maastricht ratifié en 1993 impose aux pays membres de l'union européenne de respecter plusieurs critères d'indicateurs économiques avant leur adhésion à l'union économique et monétaire : la zone Euro et de même ils doivent les respecter après leur adhésion car cela est une condition nécessaire à la réussite de pacte de stabilité et de croissance négocié auparavant qui impose aux Etats de la zone Euro d'avoir à moyen terme des budgets proches de l'équilibre ou excédentaires .

Ces critères sont :

- Le déficit public ne doit pas excéder 3% du PIB de chaque pays .
- La taux d'inflation annuel ne doit pas être supérieur de plus 1,5 point aux taux d'inflation moyen des trois pays membres affichant l'inflation la plus faible.
- La dette publique doit se situer en dessous de 60% du PIB.

---

<sup>98</sup> Paul Krugman « Economie internationale » , de Boeck , 2008, 8<sup>e</sup> édition, P602-603

## **Section 2 : l'ASEAN**

La deuxième forme d'intégration est l'intégration SUD-SUD qui implique le regroupement régional des pays du tiers monde, le cas typique est l'association des nations de l'Asie de Sud Est.

L'Asie s'est imposée comme l'un des principaux pôles de croissance du fait d'une succession des miracles économiques qui ont facilité leur intégration à l'économie mondiale.

### **I. La montée en puissance asiatique :**

L'Asie est devenue une puissance économique du fait qu'elle abrite trois des plus grandes économies au monde ( la Chine, Japon et l'Inde), sa part dans le PIB mondiale n'a cessé de croître au fil du temps et depuis la fin de la seconde guerre mondiale .<sup>99</sup>

La première économie à avoir émergé en Asie est le Japon , devenu en 1970 la principale économie asiatique et qui participait à la création du groupe des sept pays industrialisés (G7), quelques années plus tard, les nouvelles économies industrialisées à savoir la Corée du Sud, Hong Kong, Singapour et Taiwan ont connu un tournant économique qui a permis leur expansion.

De plus, les années 80, ont témoigné la montée des tigres asiatiques ( nouvelles économies industrialisées de la deuxième génération) : La Malaisie, Thaïlande, Indonésie, et enfin la chine le Vietnam puis l'Inde qui ont émergé dans les années 90.

### **I.2 L'Asie dans les échanges commerciaux :**

L'Asie est considérée comme le troisième pôle commercial du monde, sa part dans le commerce mondial des marchandises était près de 2% en 2004.

Le dynamisme du commerce asiatique est alimenté essentiellement par l'accroissement des échanges intra-régionaux ainsi que les échanges avec le reste du monde qui a augmenté mais à un niveau moins élevé.

---

<sup>99</sup> Guibourg DELAMOTTE et François Godment « géopolitique de l'Asie » éditions SEDES, 2007,P188



En outre, la montée en puissance commerciale de l'Asie revient au dynamisme de ses exportations des produits manufacturés, elle est également bien placée dans les secteurs de haute technologie : elle assume totalement plus de 55% des exportations de machines de bureau et équipements de télécommunication. De même, la Chine a dépassé les États-Unis en 2004 pour devenir le premier exportateur mondial de biens de technologie de l'information.

Sur le plan financier, les pays de l'Asie agissent comme un véritable attracteur des IDE : sans le Japon, elle attire près de 20% des flux mondiaux .

En ce qui concerne l'origine des IDE, le Japon est le principal investisseur dans les économies de l'ASEAN à revenu intermédiaire, les investissements apparaissent comme des compléments au commerce c'est-à-dire qu'ils stimulent .<sup>100</sup>

## **II. La constitution de l'ASEAN :**

L'association des nations de l'Asie du sud-est est une organisation politique, économique et culturelle regroupant dix pays de l'Asie du sud-est à savoir: Indonésie, Malaisie, Philippines, Singapour, Thaïlande, Brunei, Vietnam, Laos, Birmanie et Cambodge.

Cette notion « Asie du sud-est », apparut au 19<sup>e</sup> siècle dans les ouvrages académiques des géographes allemands, a pris toute sa réalité avec la mise en place du commandement Asie sud-est par *Lord Mountbatten*.

L'Asean a été fondé le 8 Août en 1967 à Bangkok par cinq pays : Indonésie, Malaisie, Philippines, Singapour et Thaïlande, dans le contexte de la guerre froide pour faire face au mouvement communiste, développer la croissance et le développement et assurer la stabilité de la région.

### **II.2 La déclaration de Bangkok 8 Août 1967 :**

Cette déclaration d'intention générale est un accord politique de bonne entente qui n'engage en aucune façon les gouvernements, de cette façon, l'Asean n'est

---

<sup>100</sup> Guibourg DELAMOTTE et François Godment « géopolitique de l'Asie » éditions SEDES, 2007,P120

pas une charte et n'évoque pas une coordination en une intégration régionale qui supposerait un abandon quelconque de souveraineté.

Donc, le fait qu'il n'y ait ni normes structurelles ni règles de procédure constitue une spécificité du régionalisme asiatique. De plus, l'Asean a porté aussi le principe de la non-ingérence dans les affaires intérieures des autres pays.

Deux principaux objectifs ont été assignés à l'Asean :

- L'une est d'ordre politique qui est la stabilité et la paix régionale.
- L'autre est d'ordre économique qui est la promotion de la croissance et du développement.

Cette organisation est atypique par son mode de fonctionnement : être la seule à ne pas avoir de charte ( n'ayant pas une force de loi), c'est une simple déclaration d'intention générale qui n'implique une harmonisation des pratiques économiques et politiques de chaque pays.

Cinq principes constituent les actions de l'Asean :

- Le concept de sécurité des régions.
- L'anticommunisme.
- La préservation de la souveraineté.
- Le principe strict de la non- intervention dans les affaires intérieures.
- La promotion de l'économie de marché.

Le premier des objectifs est atteint avec succès en évitant la propagation du communisme et de la guerre par les différents traités signés de neutralité de liberté et de zone de paix en 1971, le traité d'amitié et de coopération en Asie du sud-est en 1976.

En terme de coopération économique, le sommet de Singapour 1992 lance le projet de création d'une zone de libre échange AFTA (Asean free trade Area) : où dans une durée de quinze ans les barrières douanières doivent être comprises entre 0 à 5% au Janvier 2008.

En 1998, les pays relance le projet AFTA, en augmentant le nombre de produits soumis à cette règle, par conséquent , 90% des produits échangés au sein de

l'Asean avaient un tarif de 5% ou moins en 2000.<sup>101</sup> Lors de ce sommet les membres s'engageaient à créer une zone d'investissement à l'Horizon 2010, afin d'améliorer la libre circulation des capitaux qui va permettre de renforcer l'attractivité de l'ASEAN et la compétitivité de certains secteurs et l'adoption du traitement national : cela veut dire que toute personne physique ou juridique ayant la nationalité d'un des pays membres sont considérées comme investisseurs de l'Asean.

En outre, l'Asean voit sa coordination évoluée en créant la communauté ASEAN qui regroupent : la communauté de sécurité, la communauté économique qui se caractérise par la libre circulation des biens, des services, des investissements et des personnes, et la communauté socio-culturelle.

## **II.2 Les facteurs de la constitution :**

Les facteurs de la constitution de l'Asean sont multiples :

- Les Etats fondateurs étaient pénalisés par la faiblesse, car leurs indépendances ont été obtenues entre la fin de la seconde guerre mondiale et les années 60.
- Asean a été constitué pour promouvoir les intérêts nationaux plus que le progrès régional, c'est une stratégie pour répondre à des préoccupations internes : la plus importante est la constitution de la souveraineté nationale.
- L'un des objectifs annoncés par la déclaration de Bangkok qui établissait l'Asean est l'accélération de la croissance car les économies de l'Asie du sud-est sont des économies agraires peu industrialisées.
- Se démarquer des ambitions et politiques des grandes puissances particulièrement actives en Asie à cette période surtout après la victoire des forces de Mao Tse-Toung en Chine 1949 et la guerre du Vietnam à partir de 1964.

---

<sup>101</sup> Guibourg DELAMOTTE et François GODMENT « géopolitique de l'Asie », SEDES, 2007 P 60

## **II.2 L'évolution des flux commerciaux :**

Tous les efforts de coopération menés au sein de l'Asean ont influé positivement sur le commerce de la région, comme le montre le tableau des données sur les échanges de marchandises en 1990 et 2004 les échanges intra-Asean augmentent plus vite que les échanges avec le reste du monde.

Tableau N° 16 Les échanges de marchandises de l'ASEAN 1990-2004(Milliards de dollars)

Années	Echange intra-ASEAN	exports vers le reste du monde	Imports vers le reste du monde
1990	28.46	114.85	122.54
1995	78.99	241.15	296.38
2000	101.85	334.74	324.24
2004	128.4	422.72	425.34

SOURCE : Cathérine Figuière, Laëtitia Guilhot « vers une typologie des processus régionaux : le cas de l'Asie orientale » revue du tiers monde 2007/4 n° 192 P 909

Les exportations de l'ASEAN vers l'ASEAN sont multipliées par 4,5 , alors que les Exportations vers les reste du monde se sont multipliées par 3,7 et les importations vers le reste du monde par 3,5.

## **III. L'ASEAN+3**

L'Asean+3 est une initiative instaurée après la crise de1997 pour assuré la stabilité financière et monétaire régionale.

Avant d'entamer l'émergence de cette organisation, il convient de revenir sur la crise pour comprendre comment cet élargissement s'affirme.

### **III.1 La crise asiatique 1997 :**

La crise économique et financière qui éclatât en Juillet 1997 incite cependant à poser un nouveau regard sur les faiblesses du modèle régional Asean.

Quatre facteurs majeurs peuvent être retenus comme cause de cette crise : deux internes qui sont la faiblesse des systèmes bancaires et faibles encadrement des

capitaux et deux facteurs externes qui sont la crise du Japon et l'ancrage du dollar.<sup>102</sup>

En premier lieu, les attaques spéculatives en Thaïlande ont éclaté la crise le 2 juillet, par effet de contagion les autres pays ont été affectés, au moyen des échanges commerciaux, et les pays se sont retrouvés face à une pire récession jamais connue dans cette région.

L'intervention du FMI par ses politiques de d'aide est jugée inefficace, car l'austérité budgétaire et le resserrement de la politique monétaire ont eu un impact contre productif et récessif sur les pays asiatiques.

### **III.2 L'affirmation de l'Asean+3 :**

Les pays de l'Asean, la Chine, la Corée du sud et le Japon décident, qu'en plus des réformes nationales, d'instaurer à l'échelle régionale un processus collectif permettant d'affronter les défaillances du système monétaire et financier, cela se traduit par la mise en place des sommets informels entre ces treize pays et finalement lors de la réunion des ministres des finances de ces pays en 1999 que la notion de l'ASEAN+3 a été largement utilisée.

Cette réunion a porté l'accord pour renforcer la coopération économique, monétaire et financière, développement des ressources humaines et sociales, développement technique et scientifique.

La coordination était plus importante dans le domaine financier et monétaire par l'accord de SWAP étendu à tous les pays de l'ASEAN et l'autre part l'établissement d'une série d'accords bilatéraux de Swap et de rachat entre les pays qui visent à fournir à un pays signataire confronté à une forte instabilité des ressources supplémentaires en complément des fonds versés par le FMI.

L'ASEAN+3 se caractérise d'une forme de régionalisation accompagnée d'une ébauche de coordination institutionnelle qui repose sur des accords bilatéraux entre ces pays.<sup>103</sup>

---

<sup>102</sup> Laëtitia Guilhot « l'impact de la crise de 1997 sur l'Asean+3 : les apports de l'économie politique internationale » mondes en développement 2009/3 P

### **Section 3 : L'ALENA :**

Les expériences d'intégration économique régionale n'ont pas été restreintes au niveau des pays à économie homogène tel que l'UE évoqué au sections précédentes , les tentatives d'intégration ont pour objectif de coopérer avec les pays en développement ce qui a donné naissance à une nouvelle vague d'intégration qui relie les pays du Nord et ceux du Sud, pour comprendre cette forme d'intégration nous avons pris le cas de l'ALENA.

#### **I. La constitution de l'ALENA :**

C'est un regroupement entre les trois pays d'Amérique : les Etats Unis d'Amérique, le Canada et le Mexique qui approuvaient la signature de la convention de libre-échange Nord Américain en Aout 1992 qui est rentré en vigueur en Janvier 1994.

L'idée d'une zone de libre échange entre le Canada et le Etats Unis remonte au 19<sup>e</sup> siècle, mais la négociation sur sa création n'est entré en vigueur qu'on 1989.<sup>104</sup>

A son tour, le Mexique a commencé la réforme économique depuis son adhésion au Gatt en 1986, il était de plus en plus déterminé à réduire ses barrières pour ouvrir la voie à une économie mexicaine plus libre reposant davantage sur le secteur privé.

Toutes ces mesures ont facilité son passage de ces trois pays à l'accord de libre échange nord-américain.<sup>105</sup>

#### **I.1 Historique de l'ALENA (NAFTA) :**

L'origine de l'ALENA revient à l'accord bilatéral négocié entre les Etats Unis et la Canada et qui avait pour objectif d'instaurer la zone de libre échange entre les deux pays.

---

<sup>103</sup> Cathérine Figuière, Laëtitia Guilhot « vers une typologie des processus régionaux : le cas de l'Asie orientale » revue du tiers monde 2007/4 n° 192 P 910-915

<sup>104</sup> Peter H Lindert et Thomas A.Pugel « économie internationale », Economica, 10<sup>e</sup> édition , 1996, 297-299

<sup>105</sup> Michel Bélanger « institutions économiques internationales », Economica, 6<sup>e</sup> édition 1997 P

En 1985, le gouvernement canadien publia un livre vert intitulé « compétitivité et sécurité » et accordait la priorité aux questions économiques et commerciales en matière de politique étrangère, tout en servant un traitement préférentiel à la relation bilatérale avec les EUA qui obtiennent le pouvoir de négocier cet accord de libre-échange suite à la promulgation du « trade and tariff act » sous l'autorité de « Reagan », donc les négociations débuteront en 1986 et ont eu fin en 1989 avec la conclusion d'un accord de libre échange entre ces deux pays. Après un mois, les Etats unis et le Mexique signaient un accord-cadre qui vise à libérer le commerce entre eux en 1990, le Canada prenait l'initiative de participer aux négociations en 1991 avec le Mexique pour la raison que les USA représentaient leur principal débouché commercial et source d'investissement, et ainsi pour accélérer la modernisation et la restructuration des économies peu adaptées aux nouvelles contraintes de la concurrence internationale.

## **II.2 Les facteurs de la conclusion de cet accord :**

Beaucoup de facteurs économiques et politiques ont été à l'origine de l'ALENA :

- Le Mexique en tant que pays en voie de développement espère coopérer avec ses partenaires du Nord puissants pour réaliser une croissance économique élevée , bénéficié de l'investissement et de la technologie.
- Les USA avaient pour objectif de trouver des opportunités alternatives de marchés pour commercialiser ses produits. de plus, l'ALENA est un moyen de politique étrangère pour affronter les autres regroupements régionaux.
- Le Canada tentait d'approfondir ses relations politique, économique et sociale avec les USA pour mieux exploiter ses avantages comparatifs

dans certains secteurs comme les télécommunications, le transport et les nouvelles technologies.<sup>106</sup>

### **I.3 Les objectifs de l'ALENA :**

- Le démantèlement des obstacles au commerce de bien et services et à l'investissement entre les pays d'Amérique Latine.
- L'instauration d'une zone de libre échange dont les obstacles sont éliminés progressivement pendant quinze ans.
- Promouvoir des conditions pour une concurrence loyale et libre
- Donner une protection adéquate aux droits de propriété intellectuelle
- Etablir des procédures efficaces à l'application de l'accord et à la résolution des controverses.
- Promouvoir les investissements et leurs attractivités: cette question a soulevé plus de critiques à cause du niveau élevé de protection accordé et parmi les points conclus :
  - 1) L'obligation d'accorder à l'investisseur le traitement de la nation la plus favorisée et le traitement national, ce qui enlève toute possibilité à un pays de protéger un secteur économique.
  - 2) L'obligation d'accorder librement et sans retard tous les transferts se rapportant à un investissement sur leur territoire par un investisseur par un investisseur d'un autre pays , ce qui revient à reconnaître la liberté totale de mouvement des capitaux et des transferts de profit et autre revenus
  - 3) Les mesures de nationalisation sont soumises à trois exigence : l'intérêt public, la non- discrimination et le versement d'une indemnité<sup>107</sup>

---

<sup>106</sup> Krugman « la mondialisation n'est pas coupable », La découverte, 2000,P 153-162

<sup>107</sup> Eric Jasmin et Sylvain Zini « l'Accord de libre-échange nord américain 1990 -2006 », observatoire des Amériques octobre 2006 P 9-10



4) L'interdiction d'imposer des prescriptions de résultats en matière d'exportation, d'achat de biens et services sur le territoire, d'entrée de devises , de transferts de technologie .....etc.

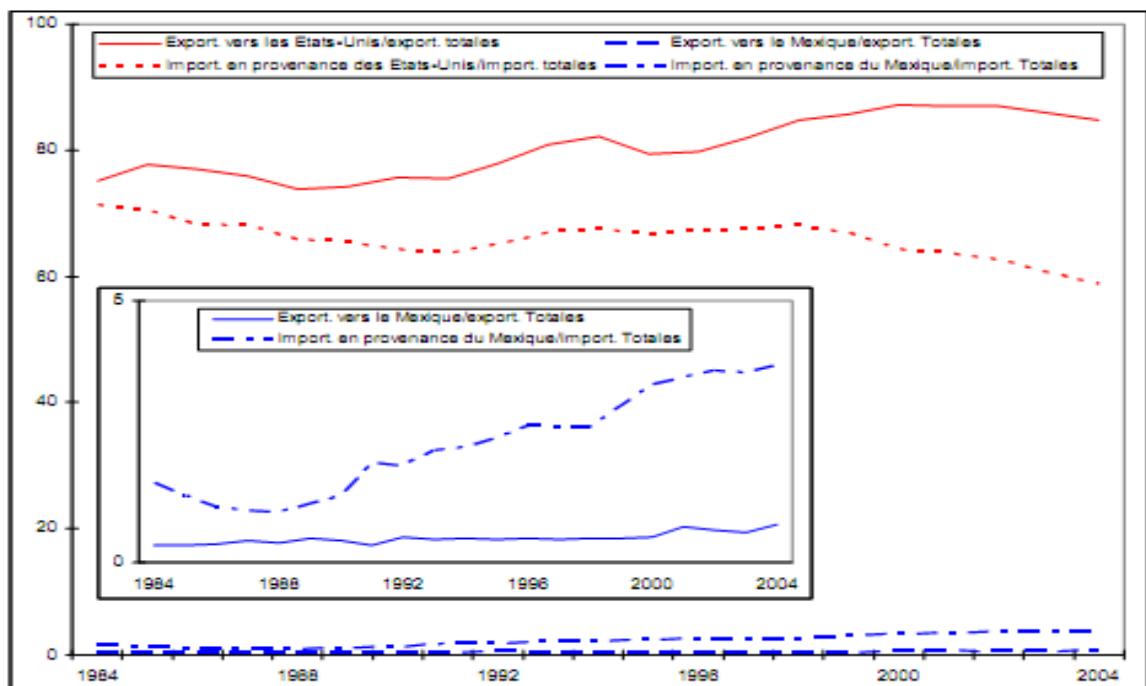
En effet, l'ALENA crée seulement une zone de libre-échange des biens et ne permet pas la libre circulation des personnes, donc, il s'agit juste d'une sorte de commerce organisé.<sup>108</sup>

## II. Les effets de l'ALENA :

### II.1 L'intégration commerciale :

L'ALENA a favorisé l'intégration commerciale entre les pays membres, à travers l'analyse des relations bilatérales comme le montre la figure suivante du poids des partenaires de l'ALENA dans le commerce extérieur du Canada : 0,7 des exportations de Canada vont au Mexique, tandis que 3,8 de ses importations proviennent du Mexique aussi.

Figure 21 : poids des partenaires de l'ALENA dans le commerce extérieur du Canada, entre 1984 et 2004, en pourcentage

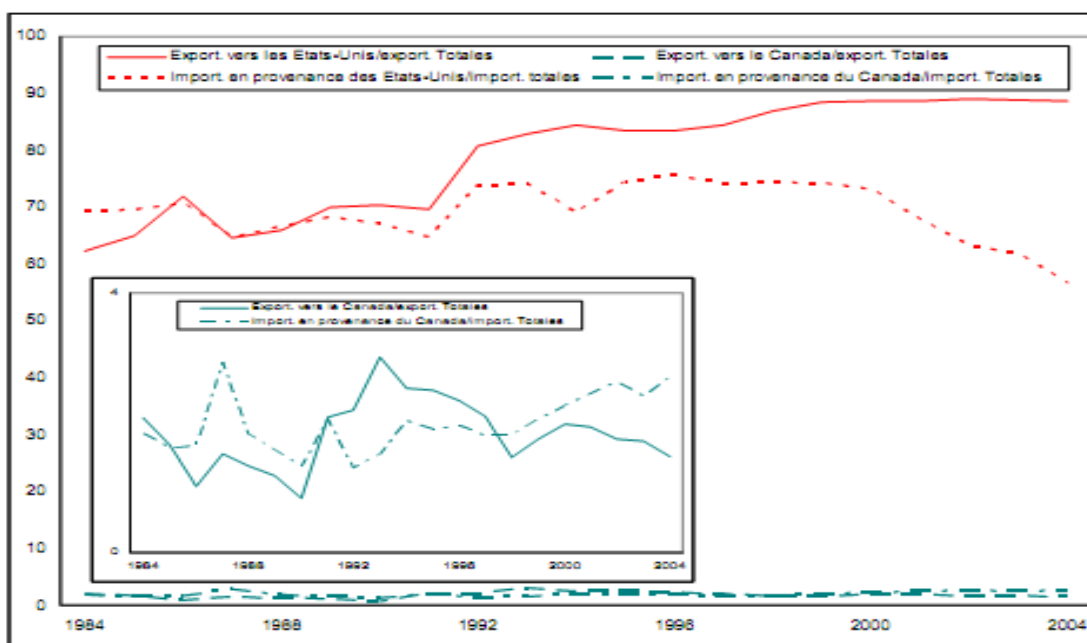


Source : Eric Jasmin et Sylvain Zini « l'Accord de libre-échange nord américain 1990 -2006 », observatoire des Amériques octobre 2006 P 17

<sup>108</sup> Michel Bélanger « institutions Economiques internationales » Economica 6<sup>e</sup> éditions 1997 P 194

Pour le Mexique : 1,5 % de ses exportations totales vont au Canada et 2,7% de ses importations viennent de ce pays, comme la montre la figure suivante :

Figure 22 : poids des partenaires de l’ALENA dans le commerce extérieur du Mexique, entre 1984 et 2004, en pourcentage.

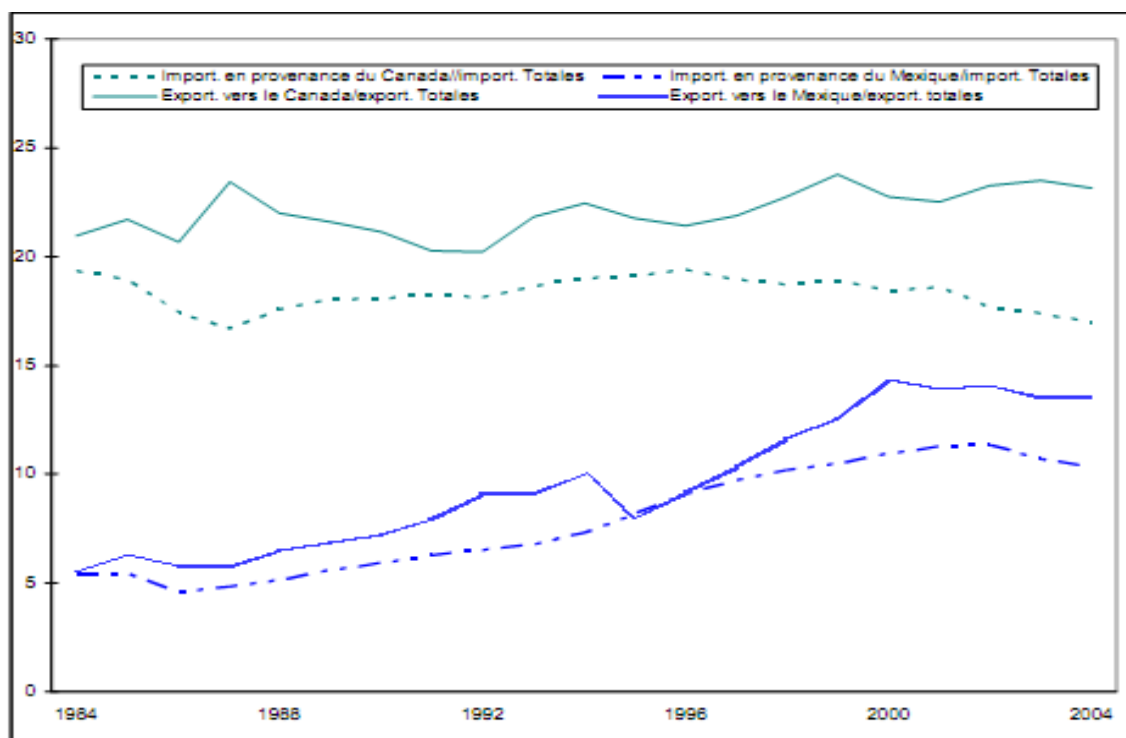


Source : Eric Jasmin et Sylvain Zini « l’Accord de libre-échange nord américain 1990 -2006 », observatoire des Amériques octobre 2006 P 18

Si on compare les deux figures précédentes, on remarque que le Canada et le Mexique sont fortement dépendants du marché américain, dans la figure 1 : le Canada écoule 84,8% de ses exportations sur le marché américain alors que 58,7% de ses importations proviennent des Etats –Unis, tandis que la proportion des marchandises importés des Etats-Unis rapportée aux importations totales tend à décroître entre 1998 et 2004 passant de 68% à 58,7% car le Canada a diversifié ses sources d’importation .Mais, les Etats-Unis sont moins dépendants de leurs deux partenaires ( voir la figure N° ci-dessous )<sup>109</sup>

<sup>109</sup> Eric Jasmin et Sylvain Zini « l’Accord de libre-échange nord américain 1990 -2006 », observatoire des Amériques octobre 2006 P23

Figure 23 : poids des partenaires de l'ALENA dans le commerce extérieur des Etats-Unis, entre 1984 et 2004, en pourcentage.



Source :Eric Jasmin et Sylvain Zini « l'Accord de libre-échange nord américain 1990 -2006 », observatoire des Amériques octobre 2006 P23

- Les flux vers le Canada et Le Mexique représentent respectivement 23,1% et 13,6% des exportations américaines en 2004 et à la même année ces deux pays fournissent respectivement 17% et 10,4% des importations étasunienne , et si l'intensité d'échange avec le Canada a peu évolué , la tendance est différente pour le commerce avec le Mexique : le pourcentage des importations en provenance du Mexique est passé de 5,4% à 10,3% des importations totales entre 1984 et 2004, dans la même année , les Etats-Unis ont vu leur exportation vers le Mexique passer de 5,4% à 13,6% des exportations totales.
- Le tableau 1 qui montre la valeur des exportations totales, les exportations de l'accord commercial intra-régional et le pourcentage des exportations intra-régional dans les exportations totales de l'UE et l'ALENA entre 1990 et 2004.

**TABLE 17** les exportations totales et intra-UE et ALENA en 1990, 1995, 2000, and 2004

In billion dollars and percentages

	Total	Intra-EU	Intra-EU as % of total	Total	Intra- NAFTA	Intra- NAFTA as % of total
1990	\$1,482.4	\$979.7	66.1	\$561.9	\$239.6	42.8
1995	1,936.8	1,295.3	66.9	856.5	394.3	46.0
2000	2,251.0	1,392.3	61.9	1,224.9	681.6	55.6
2004	3,449.9	2,132.0	61.8	1,324.4	740.4	55.9
2004 (EU-25)	3,714.2	2,510.4	67.6			

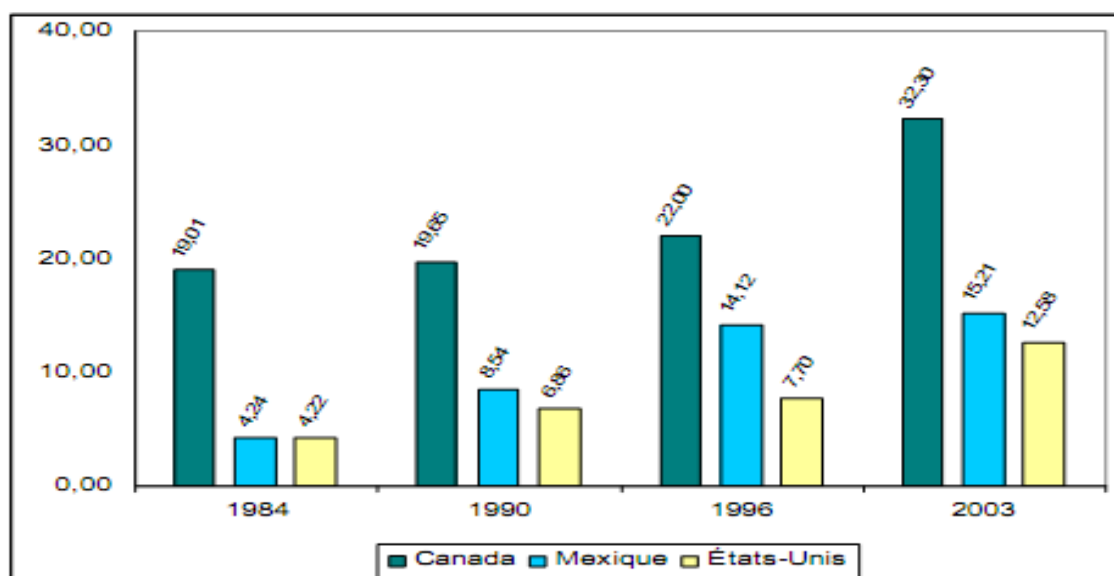
Source : Dominick Salvatore, « Can NAFTA be a stepping stone to monetary integration in North America? », *Economie internationale* 2006/3 (n° 107), p. 146

- On constate que l'UE a un pourcentage élevé de commerce intra-régional par rapport à l'ALENA.

## II.2 Les flux d'investissement :

les pays membres de l'ALENA ont connu une progression importante de la pénétration des investissements direct étrangers.

Figure 22 **Ratio du stock d'investissement direct provenant de l'étranger rapporté au PIB pour les pays de l'ALENA, de 1984 à 2003, en pourcentage.**



Source : Eric Jasmin et Sylvain Zini « l'Accord de libre-échange nord américain 1990 -2006 », observatoire des Amériques octobre 2006 P 32

Selon le ratio d'investissement productifs étrangers rapportés à la production annuelle brute de chacun des pays , il est clair que les pays de l'ALENA voient tous leurs stocks d'investissements directs provenant de l'étranger progresser : L'ouverture de Canada aux capitaux étrangers a crû jusqu'à 32% du PIB en 2003 , le Mexique est parti d'un stock d'IDE entrant de 4,24% du PIB pour connaître une progression de 15,21%, en fin les USA ont connu une pénétration des capitaux productifs sur le territoire de 7,7% à 12,58% entre 1996 et 2004.

En terme économique, le Mexique a profité de l'accord ; les investissements directs des Etats –Unis passèrent de 17 milliards de dollars en 1994 à 67 milliards de dollars en 2004 et les exportations manufacturières augmentèrent de 16% par an en Moyenne donc, la balance Mexique-Etats Unis , déficitaire de 5 milliards de dollars en 1994 devint rapidement excédentaire de 13 milliards de dollars deux années suivantes.<sup>110</sup>

### **II.3 Autres effets :**

La mise en œuvre de l'ALENA a engendré les pays de tirer profit de leur échange : chaque pays tentait de croître la production des branches dans les quelles il est relativement peu productif ce qui améliore le rendement de l'économie nord américaine dans son ensemble. Un marché élargi permet de mieux tirer parti des économies d'échelle et abouti à une concurrence accrue.

De plus, lorsqu'un pays dont la main d'œuvre est très cela augmente ses échanges avec un pays où la qualification est plus rare et plus recherchée , il peut s'attendre à une régression des salaires réels de ses propres travailleurs non-qualifiés.<sup>111</sup>

Mais , pour le cas des Etats Unis les effets négatifs sur les travailleurs à bas salaire sont minimes.

En effet, le commerce entre les Etats Unis et le Mexique entraîne un échange de produit à fort coefficient de travail qualifié contre des produits à fort coefficient

---

<sup>110</sup> Claude Auroi « tentatives d'intégration économique et obstacles politiques en Amérique latine dans la seconde moitié du 20<sup>e</sup> siècle » relations Internationales, 2009 /1, n° 137 P 138-139

<sup>111</sup> Paul Krugman « la mondialisation n'est pas coupable » la découverte , P158-160

de travail non qualifié, théoriquement ce déplacement doit être défavorable aux travailleurs américains à bas salaire , mais l'étude de **Gary Hufbauer** et **Jeffrey Schott** sur l'ALENA indique que les entreprises américaines qui subissent la concurrence des importations mexicaines payent à leur travailleurs un salaire moyen identique à celui que payent celles qui exportent vers le Mexique.

# Conclusion :

Les processus d'intégration régionale ont des formes variés en terme d'intensité et de contenu, et l'union européenne reste qualifiée assez original à l'échelle mondial : sa construction s'est effectué dans des circonstances complexes qui ont poussé à la recherche des meilleures solutions pour franchir de nouveaux caps. C'est dans cette perspective que les grandes acquis européens se sont forgés ; le marché unique, la monnaie unique, les élargissements. Toutes fois, l'intégration au sein de l'ALENA se résume en une simple zone de libre-échange qui permet de découler plusieurs avantages particulièrement le Mexique qui est le plus gagnant en termes d'accroissement des échanges et des investissements étrangers. Cet accord a eu des controverses , mais en réalité, il n'a aucune incidence sur l'emploi aux Etats- Unis , et aboutira à une légère régression des salaires des travailleurs américains non qualifiés, donc, l'accord est une question de politique étrangère avant d'être une question économique.

Quant au miracle Asiatique transformé de sociétés paysannes en puissances industrielles par leurs aptitudes de maintenir des taux de croissances égaux à des taux observés dans les pays avancés et leur capacité à défier la technologie américaine et européenne, tout cela remettait en question la domination non seulement de la puissance occidentale.

# **Chapitre 6: l'OMC entre l'intégration régionale et le multilatéralisme**



# Introduction

La mondialisation de l'économie est gérée par les institutions internationales à différentes vocations ( commerciale, financière ..... ) qui constituent une clé pour la régulation du système économique mondial.

Dans le cadre de la coopération commerciale internationale qui s'est élargie à tous les pays du monde, l'OMC; héritière de l'ouverture multilatérale des échanges organisés depuis l'après guerre par les cycles de négociations du GATT, a réussi de s'imposer comme une organisation incontournable qui soutient la voie de la libéralisation multilatérale des échanges.

D'une part, la fin de l'Uruguay Round 1993 et la mise en place de l'organisation mondiale du commerce 1995 réaffirmaient les choix de l'après guerre en faveur de la libéralisation multilatérale du commerce, mais de l'autre part, au cours de la même période les projets d'accords régionaux d'intégration se multipliaient et dans certains cas, se finalisent par des traités effectifs (ALENA, MERCOSUR, ASEAN....) , donc, le débat sur la complémentarité ou la substituabilité du régionalisme et du multilatéralisme est toujours posé.

Pour connaître le rôle de cette organisation et pallier ce débat entre la régionalisation et le multilatéralisme, nous avons subdivisé ce chapitre en trois sections :

- La première explique les circonstances de passage du GATT à l'OMC
- La deuxième concerne les principes et différents cycles de négociation multilatérale.
- La troisième concerne la confrontation entre l'intégration régionale et le système multilatérale de l'OMC.

## **Section01 : le passage du GATT à l'OMC**

### **I. L'accord général sur les tarifs et le commerce**

#### **I.1 La naissance du GATT :**

A la fin de la seconde guerre mondiale, les ETATS-UNIS ont eu l'initiative d'édifier les institutions d'un nouvel ordre économique internationale, à cet effet, trois institutions de coopération économique devaient être créées :

- Le fonds monétaire international, chargé de la stabilité et de la convertibilité des monnaies
- La banque internationale de reconstruction et de développement chargé de la reconstruction de l'Europe et ultérieurement du financement de développement.
- L'organisation internationale du commerce aux compétences étendues en matière de promotion du commerce, du plein emploi, de la concurrence et de la stabilisation des cours des matières premières. mais, la charte de la Havane qui devait instaurer cette institution n'a pas été ratifié ; son volet commercial fut négocié et entré en vigueur en 1947 sous la forme d'un accord douanier qui a pris le nom du GATT et constitue l'origine du système commercial multilatéral qui vise la libéralisation des échanges et la coopération internationale pour contourner le protectionnisme de l'entre deux guerres mondiales. Ce nouveau système à un caractère commercial ouvert et non discriminatoire<sup>112</sup> et l'organisation internationale du commerce fut une organisation mort-née, elle a été très critiquée aux ETATS-UNIS et par conséquent l'accord provisoire devint un accord définitif qui respecte le caractère de traité international, cette

---

<sup>112</sup> MEHDI Abbes « du Gatt à l'OMC un bilan de soixante ans de libéralisation des échanges » cahiers français N° 341 NOV-DEC 2007 p9-10

organisation non dotée de la personnalité juridique, regroupe 109 pays contractants<sup>113</sup>.

L'objectif de la négociation du Gatt était l'organisations d'un système commercial ouvert et non discriminatoire en réalisant cependant plusieurs compromis de circonstance issus des divergences opposant les grandes puissances : l'Angleterre adhérait à la vision libre échangiste de Smith et Ricardo mais tiendrait à ses préférences impériales, la France la poursuivit et le tarif Méline 1892 renouait avec la tradition protectionniste, et en dernier les ETATS-UNIS avait altéré phases de protection et de libre-échange, puis la crise de 1929 les a incité à relever sa protection douanière par le « *Smoot-Hawley tariff 1930* ».

En conséquence, le Gatt n'organise pas un régime de libre-échange mais un système de discipline multilatérale de la protection, fondé sur le principe de non-discrimination en conciliant le libéralisme et les possibilités de protection pour accommoder « *les préférences impériales* ».

L'Angleterre défendant son commerce colonial, s'opposait aux Etats –Unis qui rejetaient les pactes coloniaux discriminatoires entravant leur accès aux matières premières.

## **I.2 Les progrès et les limites du GATT**

Le système provisoire du Gatt a permis l'essor du commerce de 1948 à 1994, la valeur nominale des exportations mondiales de marchandises à progresser de 58,5 à 4300 milliards de dollars, pendant les cinquante années d'existence, il a pu atteindre ses objectifs principales en réduisant de 40% à 5% environ le niveau moyen des tarifs douaniers par les pays industrialisés.

En outre , le système du Gatt rencontrait quelques limites :

---

<sup>113</sup> Michel BELANGER « institutions économiques internationales » ECONOMICA 6 e edition 1997 p 56

- Il restait très partiel puisque les premiers cycles ne concernaient que les produits industriels, les autres les couvraient tous mais excluaient l'Agriculture et les services.
- Les négociations dans le cadre du Gatt se limitaient aux tarifs uniquement alors que les barrières non-tarifaires et les réglementations nationales occupaient autant d'importances, de plus que l'investissement internationale s'accélérait à partir des années 80 sans être saisi par le système.
- Le mécanisme de règlement des différends au sein du Gatt était inefficace : l'arbitrage des contentieux commerciaux par des panels d'experts, était subordonné à la bonne volonté des parties durant la procédure et pour l'application des décisions.
- Le Gatt était largement resté un club des pays riches, dans la charte de la Havane, les pays en développement ont vainement tenté de faire reconnaître leurs intérêts et les besoins de protection de leurs situations.<sup>114</sup>

## **II. L'organisation mondiale du commerce :**

### **II.1 Sa naissance :**

L'OMC est née de négociations visant à réduire progressivement les obstacles au commerce dites « les négociations du cycle de l'Uruguay » se sont déroulées de 1986 à 1994 et dans les négociations menées antérieurement au Gatt.<sup>115</sup> donc, l'élargissement de la coopération commerciale internationale se manifeste par le système de l'OMC issu de ce dernier cycle qui regroupait 117 pays participant qui ont signé l'accord le 15 décembre 1993, et l'acte final fut signé à Marrakech le 15 avril 1994, en sortant avec quatre décisions ministérielles :

---

<sup>114</sup> Jean-Marie Paugam « l'OMC au défi du Gatt : un bilan du système commercial multilatéral », cahiers français n°325 2005/04 p23

<sup>115</sup> OMC, rapport annuel 2013, p 2

- La création d'un comité préparatoire chargé d'établir le programme de travail de l'OMC ;
- L'institution d'un comité de l'environnement et de commerce ;
- La définition des modalités d'adhésion à l'OMC ;
- L'élaboration du budget de cette organisation.<sup>116</sup>

En effet, L'OMC a été mise en place le 1 janvier 1995, comme une véritable institution internationale chargée :

- De mettre en œuvre les résultats obtenus au cours des cycles de négociations
- Poursuivre les négociations qui n'ont pas abouti lors de l'Uruguay round et l'abaissement des droits de douane pour les produits industriels, les produits agricole et les services.

## **II.2 Le système commercial de l'OMC :**

Les accords de l'OMC, qui ont été négociés et signés par la plupart des nations commerçantes du monde énoncent les règles juridiques fondamentales régissant le commerce international. Il s'agit des contrats qui obligent les Etats à maintenir leurs politiques commerciales dans les limites convenus dans le but d'aider les producteurs de biens et services , les exportateurs et les importateurs à exercer leurs activité tout en permettant au gouvernement d'atteindre des objectifs sociaux et environnementaux , pour cela le commerce doit être libre que possible par la suppression des obstacles tarifaire et non tarifaires.

Le régime de l'OMC marque une extension sectorielle multilatérale de celui du GATT en négociant les accords sur les services et sur la propriété intellectuelle.

Ces accords portent de moins en moins sur la protection aux frontières et concernent les barrières au delà des frontières, telles que les dispositifs réglementaires et institutionnels (taxes internes, les procédures administratives, les restrictions en matière de concurrence) qui renforcent la libéralisation des

---

<sup>116</sup> Michel BELANGER ,« institutions économiques internationales », ECONOMICA ,6<sup>e</sup> édition ,1997 p 125

échanges qui est envisagée comme une lutte tout ce qui fait obstacle à la contestabilité internationale des marchés. Donc, l'objectif principal des négociations est l'harmonisation des règlements et normes nationaux pour accroître l'intégration mondiale des marchés.<sup>117</sup>

### **II.3 La différence entre la Gatt et l'OMC :**

- L'OMC à une vocation universelle : 80 Etats en étaient membres le premier Janvier 1995, et déjà 124 en Aout 1996, devenant 157 à la fin de décembre 2012 ;
- De plus, on insiste sur la disparition de l'originalité structurelle du Gatt, puisque l'OMC possède une structure véritable d'organisation internationale , et elle est fortement structurée ayant une conférence ministérielle rassemblant les ministres du commerce des pays membres , l'organe de règlement des différends, l'organe d'examen des politiques commerciales , un conseil de commerce de marchandises , un conseil de commerce de services ou encore le conseil des aspects de droits de propriété intellectuelle , et aussi plusieurs autres comités.
- L'élargissement du champs d'activité de l'OMC par rapport au Gatt est remarquable , il comprend non seulement celui du Gatt mais aussi qui a été défini lors des négociations commerciales multilatérales du cycle de l'Uruguay qui sont au nombre de treize accords contenus dans l'annexe 1A de l'accord général sur les tarifs douaniers et le commerce de 1994-dit « *GATT 1994* » :
  - .l'accord sur l'agriculture ;
  - .l'accord sur l'application des mesures sanitaires et phytosanitaires ;
  - .l'accord sur le textile et les vêtements ;
  - .l'accord sur les obstacles techniques au commerce ;
  - .l'accord sur les mesures concernant l'investissement et liée au commerce ;

---

<sup>117</sup> Michel BELANGER « institutions économiques internationales » ECONOMICA 6 e edition 1997 p

- .l'accord concernant les mesures antidumping ;
  - .l'accord sur la détermination de la valeur en douane ;
  - .l'accord sur l'inspection avant expédition ;
  - .l'accord sur les règles d'origine ;
  - .L'accord sur les procédures de licences d'importation ;
  - .L'accord sur les subventions et les mesures compensatoires et l'accord sur les sauvegardes ;
  - .l'accord général sur le commerce des services ;
  - .l'accord sur les aspects de droit de propriété intellectuelle ;<sup>118</sup>
- En outre, L'OMC se caractérise par le renforcement de ses compétences vis-à-vis du Gatt , la grande innovation reste l'institution d'un mécanisme automatique et contraignant pour le règlement des différends économiques opposant les membres de l'OMC, ce mécanisme prévoit que si les procédures de conciliation n'aboutissent pas avant deux mois un jury de trois membres choisis dans une liste internationale de plus de 200 nom « panel » sera constitué et devra fournir son avis sur la question dans un délai de neuf mois. Ses recommandations adoptées automatiquement peuvent faire l'objet d'un appel dans les trois mois qui suivent leur adoption, les recommandations définitives émises par un nouveau panel de trois membres choisis par une liste de sept personnes devront ensuite être mises en œuvre par le pays concerné dans un délai fixé en accord avec ce dernier. En cas de non application, l'OMC pourra autoriser le pays plaignant à prendre des mesures de rétorsion.<sup>119</sup> Les conflits commerciaux peuvent concerner :
- la limitation de l'accès au marché à cause des mesures non tarifaires destinées à freiner de façon artificielle les importations de produits étrangers concurrents ( recours abusifs à des normes sanitaires,

<sup>118</sup> Michel BELANGER « institutions économiques internationales » ECONOMICA 6 e edition 1997 p 58-59

<sup>119</sup> ANDRE Dumas « économie internationale »' 4<sup>e</sup> édition , de Boeck , 2009 P51-53

environnementales) , ils présentent 40% des conflits soumis à l'Organe de Règlement des différends

- conflits liés aux pratiques commerciales déloyales qui entraînent des distorsions de concurrence : la corruption dans les transactions, dumping social (faibles coûts salariaux et non-respect des normes sociales) et écologique (non intégration des coûts environnementaux) , ces conflits représentent 10% des conflits.
- conflits liés à l'utilisation abusive de mesures de défense commerciale destinées à lutter contre les pratiques commerciales qualifiées déloyales : droits compensateurs antidumping ou anti\_subventions publiques et ces conflits semblent les plus nombreux puisqu'ils représentent environ 48% des plaintes.

## **Section2 : principes et cycles de négociations de L'OMC en tant que continuité du Gatt :**

### **I. Les principes :**

La libéralisation des échanges implique la mise en œuvre des principes visant à lutter contre toutes les formes de discrimination et de concurrence déloyales , on constate qu'il ya un enchaînement fonctionnel entre l'OMC et le Gatt , c'est ainsi qu'ils partagent quelques principes en commun .

#### **I.1 la non discrimination :**

Historiquement, la non discrimination constitue le principe de base du GATT et de l'OMC aussi, il stipule qu'un pays ne doit faire de discrimination entre ses partenaires commerciaux, et ne doit pas non plus faire une discrimination entre ses produits , services et ressortissants et ceux des autres pays.<sup>120</sup>

Ce principe fonctionne par l'application de deux clauses :

- La clause de la nation la plus favorisée :

---

<sup>120</sup> L'OMC ,rapport annuel 2014 , p13



Elle implique l'extension automatique et inconditionnelle à tous les partenaires des avantages ou des préférences qu'une nation peut accorder à l'un d'entre eux (principe du multilatéralisme), en d'autre terme tout pays membre de L'OMC accordant des avantages commerciaux à un autre pays , doit étendre ces avantages à l'ensemble des pays avec qui il a établi des relations commerciales. Par ailleurs, la clause de la nation la plus favorisée fait l'objet d'une dérogation importante liée à l'existence des ententes économiques régionales qui se sont multipliées sur tous les continents depuis la seconde guerre mondiale.<sup>121</sup>

- La clause de traitement national :

Elle concerne l'interdiction de toute discrimination entre produits nationaux et produits étrangers concurrents, dès qu'ils ont sur un marché national, ces biens étrangers doivent être soumis à la même réglementation fiscale , commerciale et administrative que les produits nationaux de façon à ce que ces derniers ne soient pas injustement favorisés et que la concurrence entre eux ne soit pas faussée.

Cette clause exclut non seulement l'existence de taxes spéciales pénalisant les seuls produits étrangers, mais aussi toutes les mesures spécifiques susceptibles d'affecter le transport, la commercialisation la distribution ou l'utilisation des produits étrangers, donc toutes ces mesures ne doivent pas privilégier de façon injustifiée les produits nationaux au détriment des produits étrangers concurrents.<sup>122</sup>

Cependant, les droits de douane subsistent –pénalisant les produits étrangers par rapport aux produits nationaux- par la nécessité de protéger certains de leurs activités de la concurrence étrangère comme :

- 1- les activités qui n'ont pas encore atteint une taille qui leur permettrait de produire à des coûts compétitifs.

---

<sup>121</sup> ANDRE Dumas ,« économie internationale »,4<sup>e</sup> édition , de Boeck, 2009 ,P 18

<sup>122</sup> Mahdi Abbas « du Gatt à l'OMC : un bilan de soixante ans de libéralisation des échanges », Cahiers français , N° 341, NOV-DEC, 2007, P 10

2- Limiter la dépendance à l'égard d'un approvisionnement extérieur.

3- Protéger des activités en cour de restructuration susceptibles d'être tentés de se délocaliser vers des zones à bas salaires et dont il faut protéger l'emploi.

### **I.2 Le principe de l'abaissement général et progressif des droits de douane**

L'OMC constitue un instrument de négociation tarifaire dont la technique utilisée est la négociation produit par produit et l'harmonisation des droits appliqués dans les différents pays membre de l'organisation.

L'abaissement des droits de douane se déroulent à travers les négociations qui ont été élargies grâce à l'emploi de procédures multilatérales.

### **I.3 L'interdiction des restrictions quantitatives :**

L'OMC interdit les politiques de contingentements qui ont pour objet de limiter la quantité des biens, et les prohibitions qui interdisent totalement l'importation de certains produits.

Elles se présentent concrètement sous la forme d'un plafonnement autoritaire (en volume ou en valeurs) de l'entrée de certaines marchandises permettant ainsi aux pouvoirs publics nationaux de maintenir le prix intérieur du bien contingenté à un niveau supérieur aux prix mondial.

Les partisans du libre-échange craignent que les mesures protectionnistes prises par les Etats afin de protéger leurs consommateurs ne constituent en fait des prétextes pour mettre en place des barrières non tarifaires qui ne sont autorisées que dans le cadre de dérogations admises par le Gatt et qui résultent de clauses de sauvegardes ( en cas de menace de sécurité nationale , de pénurie de produits alimentaires ou d'autres produits essentiels, ou de déficit commercial grave). Comme, par exemple les accords multifibres conclu en 1974 pendant le Tokyo round qui avaient pour objet de limiter l'entrée dans les pays industrialisés de produits textiles à bas prix venus de certains pays en développement pour limiter

les licenciements dans l'industrie textile en déclin au nord. La nécessité de limiter ces pertes d'emploi, la faiblesse des salaires et l'absence d'une législation sociale au pays du sud expliquaient la fixation de quotas à l'importation de produits textiles venus de ces pays.

Cet accord fonctionnait jusqu'à sa disparition le 1 janvier 2005.

#### **I.4 L'interdiction du dumping et des subventions publiques :**

##### **- Le dumping :**

Le dumping est une pratique commerciale qui permet de vendre un produit sur les marchés étrangers à un prix inférieur à sa valeur normale, ou à un prix inférieur au prix pratiqué sur le marché national du pays exportateur.

Le Gatt avait adopté en 1968, un code antidumping et pour le mettre en œuvre, il a établi un comité des pratiques antidumping, ensuite deux innovations ont été apportées à ce code : l'adoption de la notion « préjudice important » et l'établissement de droit antidumping révisé en 1994 dans le cadre de l'OMC.

Le code antidumping autorise les pays touchés par le dumping à instaurer des droits compensateurs sur les produits concernés, à condition qu'ils puissent démontrer la réalité et l'importance du préjudice subi, c'est ainsi que les nouveaux pays industrialisés d'Asie ont souvent été accusés par les Etats – Unis de pratiquer le dumping et ont fait l'objet de mesures de rétorsion.

##### **- Les subventions publiques :**

Elles sont interdites par le Gatt et l'OMC qu'il s'agisse des subventions à la production nationale ou des subventions aux exportations versées aux producteurs nationaux, et elles sont considérées comme des pratiques déloyales dans le commerce international car elles influencent directement la compétitivité des bénéficiaires. Elles sont exclues des subventions : l'aide publique à la recherche au développement régional ou à la protection de l'environnement.<sup>123</sup>

---

<sup>123</sup> ANDRE Dumas « économie internationale » 4<sup>e</sup> édition , de Boeck 2009 P 29-30

## **I.5 La transparence et la réciprocité :**

La réciprocité veut dire que : si un pays bénéficiant d'un avantage commerciale accordé par un autre pays doit lui accorder un avantage commercial équivalent, cela met l'accent sur le développement des exportations et présente l'ouverture aux importations comme une concession nécessaire au fonctionnement du système.

Quant au principe de la transparence, il établit que les droits de douane sont l'instrument de protection le plus lisible et fournissent ainsi une base de négociation claire et interdit l'usage des restrictions quantitatives. Il ressort également de l'obligation faite aux Etats de notifier leur législation commerciale nationale et internationale au secrétariat, l'OMC pour cet effet a mis en œuvre l'organe d'examen de politiques commerciales et l'organe de règlement des différends et donc lorsqu'un pays cherche à se protéger , il est autorisé de le faire par le biais des droits de douane et non pas par les barrières non tarifaires ou réglementaires , et toute négociation commerciale s'ouvre par des propositions en matière de démantèlement des droits de douane là où pourrait intervenir le principe de la réciprocité : à chaque demande d'ouverture de marché pour les produits domestiques doit correspondre une offre d'ouverture de son propre marché , avec l'idée que toute ouverture consentie doit bénéficier ,dans les termes identiques , à l'ensemble des parties .<sup>124</sup>

---

<sup>124</sup>LOVE patrick et RALPH Lattimore , « les cycles de négociations commerciales et l'OMC », dans le commerce international : libre et équitable et ouvert ?, éditions OCDE, 2009, p97

## **II. : les cycles des négociations multilatérales :**

Lorsque l'accord général sur les tarifs et le commerce fut signé le 30 octobre 1947 par les 23 pays membres fondateurs, dénommées officiellement « *parties contractantes* », il s'est accompagné d'un certain nombre de négociations multilatérales que nous connaissons sous le nom « *cycles de négociations multilatérales* » ou rounds.

Les premiers cycles furent consacrés à la réduction des droits de douane sur les biens manufacturés et pendant près de cinquante ans, les principes juridiques fondamentaux du Gatt sont pour l'essentiel restés les mêmes qu'en 1948.

### **II.1 Les cycles de négociations dans le cadre du Gatt :**

- Le cycle de Genève en Avril 1947 qui a duré sept mois et dans lequel le Gatt été signé 45000 réductions de droits de douane.
- Le cycle d'Annecy Avril 1949 qui visait toujours la réduction des droits de douane, le nombre d'Etat avait atteint 33 pays, avec 5000 réductions des droits de douane.
- Cycle de Torquay septembre 1950 qui englobait 38 pays par lequel ils ont atteint une réduction des droits de douane de 25% par rapport au niveau de 1948.<sup>125</sup>
- Cycle de Genève 2 : Janvier 1956
- Cycle de Kennedy Mai 1963 avec 62 pays participants, il aboutit à de grandes réductions des droits sur les produits industriels (35%), puis il apportait de nouveauté : la négociation des mesures antidumping.
- Cycle de Tokyo de 1973 à 1979 avec 102 pays participant, il a permis la réduction des tarifs sur les produits industriels à 4,7% et a apporté des négociations sur les barrières non tarifaires suivantes :

→Subventions et mesures compensatoires

---

<sup>125</sup> Mehdi Abbès « du Gatt à l'OMC : un bilan de soixante ans de libéralisation des échanges », le cahiers français N° 341 Dec 2007 p 10

- Obstacles techniques au commerce concernant la normalisation
- Procédures en matière de licences d'importation
- Les marchés publics
- L'évaluation en douane
- Les mesures antidumping

Plusieurs codes ont été modifiés lors du cycle de l'Uruguay et transformés en instruments multilatéraux acceptés par tous les membres de l'OMC.

## **II.2 Les cycles dans le cadre de l'OMC :**

- Cycle de l'Uruguay septembre 1986 qui a duré 87 mois, les Etats ont accepté d'entamer ce cycle de négociation parce qu'il porte toutes les questions de la politique commerciale ( tarifs non agricole, agriculture , services, mesures d'investissement liées au commerce , règlements de différends....) donc , il a permis d'élargir le système commercial à plusieurs domaines ; et par conséquent le temps écoulé pour sa conclusion était le plus long de toutes les négociations ( 07 ans et demi de 1986 à 1994). Les principales étapes de ce cycle sont :

→ la réunion de Montréal en 1988 :

Il s'agissait de préciser le programme de déroulement de ce cycle et d'apporter un ensemble de résultats : des concessions concernant l'accès aux marchés des produits, la rationalisation du système de règlements des différends et l'institution d'un mécanisme d'examen des politiques commerciales.

→ les impasses de 1990-1991 :

Les négociations devaient s'achever lors d'une nouvelle réunion à Bruxelles 1990, mais les pays n'arrivèrent pas à s'entendre sur la forme du commerce des produits agricoles , c'est qu'en novembre 1992 que les Etats \_ Unis et la CEE surmontèrent la majorité de leurs divergences concernant l'agriculture en concluant officiellement l'accord de « *Blair House* ».

En juillet 1993, les Etats Unis, la CEE , le Japon et le Canada annoncèrent des progrès notables dans les négociations des droits de douanes et d'accès aux marchés.

→ la finalité de l'accord de l'Uruguay :

Les négociations sur l'accès aux marchés des biens et services sont achevées le 15 décembre 1993, et les accords du cycle sont établis suivant une structure simple : un accord cadre qui est l'accord instituant l'OMC , des accords régissant le commerce des marchandises , le commerce des services et celui des produits de propriété intellectuelle , le règlement des différends et l'examen des politiques commerciales , tous ces accords ont été signés le 15 avril 1994 par les 123 pays participant lors de la réunion de Marrakech . ce cycle apparait comme le plus long (ouvert en 1986 et conclue en 1994) et le plus important, car dans lequel fut créé l'organisation mondial du commerce, et introduisait les accords concernant de nouveaux aspects du commerce international.

D'autres négociations se sont poursuivies : en février 1997, un accord a été conclu sur les services de télécommunication et 69 Etats participants acceptèrent d'entreprendre des mesures de libéralisation, et dans la même année, un autre accord est mené sur le commerce en franchise des produits de technologie de l'information et de la communication et des services financiers.

126

- Le cycle de Doha :

Dés son entrée en vigueur le 1 er janvier 1995, l'OMC, a été confrontée à l'organisation d'un nouveau cycle de négociation multilatérale comme elle a prévu dans le cycle de l'Uruguay pour faire le point sur le dossier des services et de l'agriculture.

La conférence de Seattle en 1999 a été consacrée à cette question, mais les oppositions sont apparues sur ce dossier et sur le place des pays en

---

<sup>126</sup> André Dumas « Economie mondiale , les règles du jeu commercial, monétaire et financier », 4<sup>e</sup> édition, De Boeck, P 44-45

développement et les pays les moins avancés dans le commerce mondial et les pays n'ont pas pu aboutir à une déclaration officielle.

C'est la conférence de Doha 2001 qui a permis de réunir l'unanimité des membres pour ouvrir le cycle dénommé « programme de Doha pour le développement », il constitue un programme ambitieux de vingt et un thèmes et de quatorze rubriques consacrés aux difficultés rencontrées par les PED dans le cadre de l'application des accords de l'OMC. Ce cycle se caractérise par les affrontements entre les pays du nord et les pays du sud : ces derniers demandent une libéralisation du secteur agricole, et les pays industrialisés qui défendent une libéralisation des secteurs industriels.<sup>127</sup>

Le programme de Doha reprend quatre sujets évoqués lors de la conférence ministérielle de Singapour en 1996, à savoir :

- les liens entre le commerce international et l'investissement à l'étranger
- les liens entre la politique de la concurrence et commerce international
- la transparence des marchés publics
- la facilitation des échanges

L'idée avancée est l'adoption par les pays du sud de politiques adéquates dans ces domaines faciliterait l'accès à leurs marchés, mais cela rencontré une forte opposition de la part des pays en développement et des pays les moins avancés, car ils leur apparaissent comme une limitation de leurs politiques publiques. De plus, les pays africains étaient face au refus des Etats- unis et de l'union européenne de mettre fin à leurs politiques de subvention agricole comme le coton qui constitue plus de 30% des recettes d'exportation des pays africains.<sup>128</sup>

Ce désaccord manifestait l'échec de la conférence de Cancun qui s'est déroulée du 10 au 14 septembre 2003, due à l'opposition de fond du dossier agricole, par conséquent les pays en développement ont créé le G20 en Août 2003 pour défendre leurs intérêts dans ce cycle.

---

<sup>127</sup> Michel Rainelli « Doha : retour sur un échec » Cahiers français, N° 341 Décembre 2003 P15-17



Dans cette situation d'impasse cinq partenaires ( Etats – unis, UE, Australie , le Brésil et l'inde ) ont pris l'initiative de faire un accord de compromis à Genève en juillet 2004 qui constitue une révision du programme , avec l'abandon des sujets de Singapour - à l'exception de la facilitation du commerce – et un recentrage sur le dossier agricole et l'accès aux marchés des produits industriels et des services , donc une nouvelle conférence ministérielle devait se tenir à Hong Kong en décembre 2005, elle a réalisé un succès par publication d'une déclarations qui prévoit la disparition des subventions à l'exportation pour la fin de 2013 ( ces subventions concernent la plus faible partie des aides au secteur : 3,6% des aides européennes à l'agriculture).

Pour les secteurs industriels et les services, les pays développés exigent des pays en développement des diminutions des tarifs douaniers supérieurs à ce qu'ils consentent eux- même , et souhaitent encore des engagements des PED sur un nombre minimum de secteurs et non le libre choix des secteurs à libéraliser , aucune avancée significative n'a pu être réalisée dans les différents domaine pour la simple raison que les Etats Unis ont refusé de plafonner le soutien interne à l'agriculture à un niveau de 15 milliards de dollars par an, et les PED-PMA n'ont avancé aucune diminution de leurs droits de douane sur les produits industriels.

### **Section 3 : l'intégration économique régionale face au système multilatérale**

L'OMC soutiendrait la voie de la libéralisation multilatérale des échanges, mais l'essor spectaculaire des accords préférentiels régionaux au cours des années 90 peut sembler au premier abord remettre en question ce mouvement, les deux dynamiques visent le libre-échange mais sous différentes conditions.

#### **I. les limites de l'OMC**

L'OMC a rencontré beaucoup de difficultés dans son nouveau mode de libéralisation, dues à la nature multisectorielle des négociations qui sont inopérantes, ce qui implique que les négociations soient menées sur une base sectorielle, de l'autre part, l'ouverture sur le mode de contestabilité internationale des marchés fonctionne selon une logique unilatérale : un pays annonce qu'il ouvre un secteur à la concurrence internationale sans garantie de réciprocité ce qui provoque les réticences de nombreux pays :

##### **I.1 La contestation des gains de la libéralisation :**

Tout d'abord, l'absence de convergence nord-sud après soixante ans de libéralisation a réduit le soutien des pays à la libéralisation, la technicité des négociations marginalise la majorité des pays du sud du fait que la légitimité de l'OMC auprès des pays du sud a été reléguée dans le cycle de Doha dont l'évolution révèle l'incapacité des pays membres à élaborer une réponse satisfaisante à la relation mondialisation-développement, et les pays en développement s'engage sur la voie régionale voir bilatérale.<sup>129</sup>

En effet, l'OMC n'a pas encore retrouvés l'efficacité du Gatt à promouvoir la libéralisation des échanges, les accords conclus depuis sa création représentent peu de nouveaux efforts de libéralisation. en absence d'avancée du programme de Doha, les pays tentent de se démobiliser et rechercher hors du système multilatéral des solutions à leurs problèmes d'internationalisation en optant

---

<sup>129</sup> <sup>129</sup> Mehdi Abbès « du Gatt à l'OMC : un bilan de soixante ans de libéralisation des échanges », le cahiers français N° 341 Dec 2007 p 13-14

pour la prolifération des accords bilatéraux et régionaux en alternative à l'OMC ce qui constitue l'un des principaux défis du système commercial multilatéral.

### **I.2 L'OMC et le juste répartition de la croissance des échanges :**

L'OMC favorise la croissance des échanges mais pas leur juste répartition, en fait, l'ouverture des marchés correspondant aux exportations stratégiques des pays en développement, était incertaine et retardée, alors que l'application des règles favorisant les pays développés était certaine.

Depuis les années 80, la critique des stratégies de substitution des importations et de développement autocentré avait imposé l'idée que l'ouverture commerciale était une condition nécessaire pour la croissance et de développement et que cette ouverture n'offre des opportunités effectives que sous certaines conditions : réciprocité de la libéralisation, aide à la création des capacités nécessaires et la bonne gouvernance.<sup>130</sup>

Donc, cette marginalisation des PMA illustre de longue date l'impossibilité de profiter des opportunités du commerce, leurs part relative dans le commerce international a reculé de 1% à 0,63% entre 1980 et 2001, or, l'OMC demeure impuissante à mobiliser l'aide au développement indispensable pour contrer le problème.

### **I.3 L'OMC et la mobilité des facteurs de production :**

La mondialisation se caractérise aujourd'hui par la double mobilité des biens et des facteurs , cette dernière est apparue grâce à l'investissement international qui est lié à l'optimisation de la spécialisation des systèmes de production locaux et régionaux dans le cadre des réseaux mondiaux, la structuration de ces réseaux est révélée par l'essor du commerce des biens intermédiaires , composants et pièces détachées, donc, la mobilité des facteurs de production engendre de nouveaux problèmes de coopération et de nouveaux conflits

---

<sup>130</sup> Jean Marie Paugam « L'OMC au défi de Gatt : bilan du système commercial » Cahiers français , N° 325 p 26-27

normatifs dans la relation nord-sud. Ainsi, la liberté d'accès des capitaux aux marchés en croissance se heurte à l'autonomie revendiquée des stratégies nationales de développement.

L'accès du sud aux biens technologiques est contraint par la protection de la propriété intellectuelle et la valorisation des savoirs traditionnels par les régimes de brevets du nord et la mobilité économique de la main d'œuvre est limitée par les politiques d'immigration restrictive.

## **II. Les voies de la libéralisation**

La libéralisation des échanges suit les voies suivantes:

- La première est la libéralisation unilatérale :

Par la quelle un pays abaisse ses barrières douanières sans exigence de réciprocité à l'égard de ses partenaires, elle comprend « *l'unilatéralisme agressif* » qui a pour objectif la recherche en brandissant des menaces, de réductions unilatérale des barrières commerciales par les autres pays, et seuls les pays puissants peuvent obtenir des concessions commerciales unilatéralement menaçant leurs partenaires soit de représailles commerciales ou de guerre ; c'est le cas de l'affirmation que le Japon était trop fermé alors que les USA étaient ouverts, ce qui justifiait des réclamation unilatérales u Japon afin qu'il change ces pratiques et barrières commerciales.<sup>131</sup>

De plus, « *l'unilatéralisme traditionnel* », par lequel le pays réduit ses barrières commerciales sans l'obligation des partenaires commerciaux pour qu'ils le suivent .

- La deuxième est la libéralisation réciproque :

Qui regroupe la libéralisation préférentielle et la libéralisation non discriminatoire ( multilatéralisme).

---

<sup>131</sup> Jagdish Baghwati « éloge du libre échange » éditions d'organisation 2005 P92- 94

Le multilatéralisme empêche de discriminer les avantages commerciaux en facilitant l'accès au marché à certains partenaires seulement ; tous les pays se voient ainsi imposer le même droit de douane et les mêmes restrictions.

De l'autre part, les accords préférentiels qui se rapprochent des zones de libre-échange où des unions douanières, avantagent explicitement un ou plusieurs partenaires.<sup>132</sup> La zone de libre-échange et l'union douanières visent la suppression des barrières tarifaires internes alors que les accords commerciaux préférentiels permettent une discrimination permanente à des niveaux tarifaires qui ne sont pas nuls.

Actuellement, dans le cadre de l'OMC les deux dernière sortes de libéralisation sont pratiquées, cela veut dire que l'OMC fonde ses principes sur le multilatéralisme mais tolère les accords préférentiels à travers les articles suivants :

-l'article XXIV du GATT :

Il reconnaît la constitution d'une union douanière ou d'une zone de libre échange si elle a pour objet de faciliter le commerce entre les territoires constitutifs et non d'opposer des obstacles au commerce d'autres parties contractantes avec ces territoires. L'article interdit la constitution de bloc protecteur.

- La clause d'habilitation :

Cette clause adoptée à l'issue des accords de Tokyo 1979 autorise les parties contractantes du Gatt d'accorder un traitement préférentiel aux pays en développement sans réciprocité contrairement à la définition des zones de libre-échange.

- Les dérogations :

L'article sur les dérogations peut également être évoqué notamment lorsque les accords préférentiels introduisent une discrimination entre les pays en

---

<sup>132</sup> Jean Marc Siroën « accords préférentiels, régionalisme et multilatéralisme » cahiers français , N 341 décembre 2007 P 28

développement, ils rendent envisageables des accords préférentiels sectoriels.<sup>133</sup>

Donc, la libéralisation des échanges peut être multilatérale et crée des zones « naturelles » d'échanges comme elle peut reposer sur les accords préférentiels qui mènent à des zones « construites » c'est-à-dire des zones de préférences réciproques qui favorisent l'échange à l'intérieur d'une zone.

Le multilatéralisme accorde à tous les pays membres de même régime commercial selon la clause de la nation la plus favorisée qui doit faire bénéficier les autres pays membres de l'OMC des préférences commerciales qu'ils accordent à d'autres pays.

Les zones construites dérogent à la notion de « la clause de la nation la plus favorisée » même si cette exception est prévue dans les textes du GATT et repris par l'OMC.<sup>134</sup>

### **III. Les arguments en faveur des accords régionaux et du multilatéralisme:**

Les arguments en faveur des accords commerciaux régionaux sont multiples :

- Ils permettent de créer des courants commerciaux d'une zone de libre échange et de promouvoir des gains pour les pays signataires : leurs importations des biens et des services que leurs partenaires produisent avec une plus grande efficacité augmentent, et leurs propres exportations de biens qu'ils produisent eux-mêmes plus efficacement que leurs partenaires s'accroissent aussi. cela mène à un détournement des échanges pour les pays non partenaires, mais les experts préconisent l'adoption du « *régionalisme ouvert* » qui fait en sorte que la mise en œuvre d'un ACR ne nuise pas indument aux perspectives commerciales des pays non participants.

---

<sup>133</sup> Jean Marc Siroën « la régionalisation de l'économie mondiale » la découverte , 2004, P70-71

<sup>134</sup> Jean Marc Siroën « accords préférentiels, régionalisme et multilatéralisme » cahiers français , N 341 décembre 2007 P 30

- La conclusion d'accords commerciaux réciproques semble être tout simplement d'assurer un accès plus sûr à des marchés étrangers, en entraînant une course à l'abolition du protectionnisme au fur et à mesure que se libéralise l'accès aux marchés.
- Les ACR sont relativement rapides à négocier, le nombre d'intervenants étant restreint facilite à la zone de surmonter les obstacles, c'est le poids face à la lenteur et au caractère intermittent de la libéralisation multilatérale du commerce.
- Les ACR sont utiles pour les pays en développement parce qu'ils peuvent constituer un moyen d'apprentissage pouvant les aider à se préparer en vue de négociations multilatérales.
- Les accords commerciaux régionaux bien conçus et respectueux des obligations envers l'OMC, peuvent aider et renforcer l'organisation, de fait, que beaucoup de dispositions qu'on trouve dans les ACR (L'ALENA) trouvent dans des accords multilatéraux ou servent de modèle pour des ententes futures, comme les règles sur la protection des investissements, la propriété intellectuelle, les services et les investissements liés au commerce .
- Enfin, un ACR peut faire progresser la négociation d'accords multilatéraux par exemple: la signature de l'ALENA a accéléré l'aboutissement du cycle de l'Uruguay de l'OMC.

**Arguments en faveur du multilatéralisme :**

- Le multilatéralisme peut régler les problèmes complexes contrairement aux ACR, comme le commerce des produits agricoles.
- Les différends commerciaux se règlent mieux au moyen d'un mécanisme efficace établi à l'échelle mondiale, donc l'OMC demeure le meilleur cadre jamais conçu pour régler les différends.

- Les pays qui ne participent pas à des ACR peuvent souffrir du détournement des échanges ce qui n'est pas évident dans la cadre multilatéral.
- Les problèmes complexes en matière de commerce et de développement que connaissent les pays pauvres nécessitent souvent une approche multilatérale.

#### **IV. L'Etat du régionalisme :**

On assiste dès le début des années 60 à une vague d'accords régionaux en Europe, en Amérique Latine et en Afrique : le traité de Rome 1957, Association européenne de libre échange 1960, Association latino Américaine de libre échange 1960, le Marché commun d'Amérique centrale 1960, le Pacte andin 1969, pour atteindre en Juillet 2007 , 204 accords notifiés à l'OMC (voir le graphique ci-dessous), les pays concernés ne sont pas tous signataires du GATT/OMC.

Les années 80, marquent un mouvement spectaculaire des accords régionaux par la création du Mercosur 1991, l'entrée des pays de l'Asean dans une zone de libre-échange 1991, la création de l'ALENA en 1992 et presque tous les pays signataire de l'OMC adhèrent aujourd'hui à au moins un accord régional.<sup>135</sup>

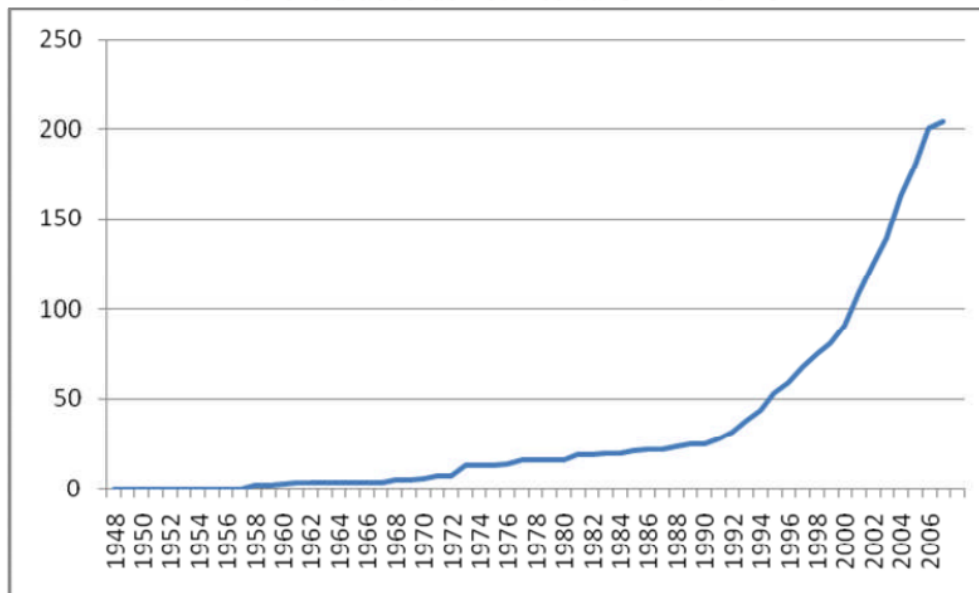
Les années 90 marquent un boom de l'intégration régional du fait que chacun des nouveaux pays a maintenu des relations préférentielle avec les pays proches.

---

<sup>135</sup> Jean Marc Siroën « accords préférentiels, régionalisme et multilatéralisme » cahiers français , N 341 décembre ,2007, P 29.



Figure 23 Nombre d'accords notifiés au GATT/OMC



Source : J-M- Siroen « accords préférentiels, régionalisme et multilatéralisme » cahiers français ,N° 341, P 30

#### IV.1 Les effets d'une zone d'intégration sur les pays :

Allant de la théorie des unions douanières de l'économiste J.Viner ; les effets de détournement influencent le bien être du reste du monde en contraignant la spécialisation des autres pays, tout dépend de la taille de la zone, si elle est petite par rapport au marché mondial les conséquences des effets de détournement sur les pays tiers sont négligeables car la chute des importations de la zone n'affecte pas le prix mondial ,mais quand il s'agit d'une grande zone par exemple l'Union européenne , la contraction de sa demande provoque une baisse du prix des exportations des pays tiers.<sup>136</sup>

L'effet favorable que les pays du reste du monde peuvent bénéficier c'est que la baisse des coûts dans la zone d'intégration conduit à une baisse du prix des exportations qui favorise le reste du monde importateur.

Si, dans une zone les effets de création l'emporte sur les effets de détournement le revenu augmente, ce qui permet une hausse du volume des importations de la zone auprès du reste du monde. Dans le théorème de *Murray et Henry Wan*

<sup>136</sup> Jean Marc Siroën « la régionalisation de l'économie mondiale » la découverte , 2004, P58-59

1976, il existe toujours une grille tarifaire qui permet de maintenir le volume des importations en provenance du reste du monde et l'effet de détournement peut être annulé.

#### **IV.2 Les accords régionaux complémentaires :**

Certes que les accords d'intégration régionale en Afrique ou en Amérique latine étaient présentés comme une alternative au multilatéralisme, ils devaient permettre de préserver une politique de développement fondée sur la substitution d'une production nationale ou régionale aux importations, mais, ces stratégies ont échoué et les zones d'intégration régionale apparaissent aujourd'hui comme complémentaires au multilatéralisme.<sup>137</sup>

Un certain nombre de forums régionaux, comme l'APEC, ont pour fonction évidemment de favoriser la mise en œuvre des règles multilatérales, et certains d'autres comme l'ALENA reproduisent les structures du multilatéralisme, donc, la constitution des zones régionales préserve la compétence de ce système dans le traitement des relations inter-zones. De plus, la constitution d'un nombre limité de zone intégrées facilite la coopération ; des négociations d'Uruguay qui ont commencé en 1986 et conclues par l'accord de Marrakech 1994, ont ainsi été rendues complexes par l'explosion du nombre de pays négociateurs (125 pays fin de 1994).

Des regroupements régionaux auraient peut être favorisé une conclusion plus rapide, ainsi que l'échec de la conférence de Seattle puis celle de Cancun 2003 n'est due à la difficulté de faire participer les pays membre de l'OMC (147 pays en 2004).

#### **IV.3 Les accords régionales contradictoires au multilatéralisme :**

Les accords préférentiels constitue une exception au principe fondamental du multilatéralisme qui est le traitement de la nation la plus favorisé, sa fonction

---

<sup>137</sup> <sup>137</sup> Jean Marc Siroën « accords préférentiels, régionalisme et multilatéralisme » cahiers français , N 341 décembre 2007 P30

n'est pas de promouvoir le bien-être de telle ou telle zone mais de l'ensemble du monde contrairement aux accords régionaux.

Les accords bilatéraux préférentiels figurent parmi les pratiques des années 1930 mais, leurs conséquences furent jugées désastreuses en 1940 car de tels accords les pays échangeaient des préférences qui les rendaient plus autonomes vis-à-vis du reste du monde et désavantageaient les pays tiers, donc, ces accords sont contradictoires au principe du multilatéralisme car :

- Ils dérogent au traitement de la nation la plus favorisée.
- Les négociations sont menées au sein de la zone et en dehors de la supervision multilatérale.
- Le respect des accords régionaux est surveillé et sanctionné au niveau de la zone et non au niveau multilatéral.

# Conclusion

L'organisation mondiale du commerce affiche un bel optimisme depuis sa création en 1994, elle n'hésite pas à qualifier de véritables révolution des progrès réalisés dans les politiques commerciales avec le recul des droits de douane dans de nombreux pays, la réintégration des pays dans le commerce mondial en affirmant que l'ouverture dynamise les échanges et que ces derniers soutiennent la croissance mais , on s'interroge sur la fragilité du système et notamment le blocage des négociations au sein de l'OMC de Seattle à Doha, ce qui met le système multilatérale en crise , est cela est dû à la vague d'intégration régionale ?

# **Conclusion générale**

Le terme «mondialisation» possède une forte charge émotive. certains voient dans la mondialisation un processus bénéfique qui contribuera de façon décisive au développement économique mondial inévitable et irréversible. D'autres sont hostiles à ce processus, voire le redoute, estimant qu'il accroît les inégalités au sein des pays et entre eux, menace l'emploi et le niveau de vie et entrave le progrès social.

Certains pays s'intègrent à l'économie mondiale plus rapidement que d'autres. Dans ceux qui ont pu s'intégrer, la croissance est plus forte et la pauvreté diminue. Sous l'effet de politiques tournées vers l'extérieur, les pays d'Asie de l'Est, qui figuraient parmi les plus pauvres de la planète il y a 40 ans, sont pour la plupart devenus dynamiques et prospères.

Mais, les avantages de la mondialisation n'étaient pas sans contrepartie, à cause des risques d'instabilité des mouvements de capitaux les économies sont mené à des crises cycliques de différentes intensité.

À mesure que la mondialisation a progressé, en parallèle l'intégration économique régionale a évolué aussi avec toutes ses dimensions pour conduire à des interdépendances entre des espaces économiques nationaux.

Les effets statiques de l'intégration régionale sont basés sur la création et le détournement des flux d'échanges qui aboutissent à un bilan négatif en termes d'efficacité globale et de bien-être des pays tiers. Les mesures dynamiques conduisent à des résultats positifs à moyen et à long terme. Les inquiétudes concernant la régionalisation sont nombreuses aux arguments traditionnels sur le détournement s'ajoutent les restrictions souvent importantes au commerce, le désintérêt au multilatéralisme. D'autres observateurs remarquent que les accords régionaux n'ont dégénéré une forteresse car ils ont accepté de s'élargir en constituant une option de « deuxième rang » acceptable par rapport à l'option multilatérale.

Notons que le renouveau de l'intégration est indissociable du processus de la mondialisation même s'il y a un débat quand au lien des deux processus, pour les uns le regain de la régionalisation est souvent présenté comme une alternative à l'approfondissement difficile du multilatéralisme et donc, un obstacle à son avancé. Pour d'autres, elle constitue une condition nécessaire à l'intégration dans l'économie mondiale, un moyen pour harmoniser les normes et conduire à une libéralisation multilatérale et une garantie contre les risques de marginalisation, les deux mouvements sont ainsi complémentaires.

# BIBLIOGRAPHIE



## Ouvrages :

- ❖ Mathilde Lemoine – Phillipe Madiès- Thierry Madiès « les grandes questions d'économie et finance internationales » De Boeck, 2007 .
- ❖ Jean Pierre Allegret, Pascal Le Merrer « économie de la mondialisation » De Boeck, 2007.
- ❖ Alain Nonjon « la mondialisation » ,SEDES, 1999.
- ❖ Alain Nonjon « politique économique d'aujourd'hui » Ellipses, 2002.
- ❖ Philippe Norel « l'invention du marché , histoire économique de la mondialisation » Seuil, 2004.
- ❖ Régis Benichi « histoire de la mondialisation » 2<sup>e</sup> édition , Vuibert, 2006.
- ❖ Daniel Cohen « la mondialisation et ses ennemis », Grasset, 2004.
- ❖ Gérard Fanouni Farde « comprendre l'économie internationale » l'Harmattan, 2013.
- ❖ Bernard Guillochon, Annie Kawecki, Baptiste venet « économie internationale, commerce et macroéconomie », 7<sup>e</sup> édition, Dunod, 2012.
- ❖ Bertrant Blancheton « histoire de la mondialisation » 1<sup>e</sup> édition, De Boeck, 2008.
- ❖ Dominick Salvatore « Economie internationale », traduction de la 9<sup>e</sup> édition, De Boeck, 2008.
- ❖ Jean Louis Mucchilli « la mondialisation », Hachette, 2008.
- ❖ Huwart, J-Y et L.Verdier « la mondialisation économique : origines et conséquences , » OCDE, 2012.
- ❖ OCDE « mesurer la mondialisation : les indicateurs de la mondialisation », manuel de l'OCDE 2005.
- ❖ OCDE « le défis de la mondialisation dans :comment rester compétitif dans l'économie mondiale, progresser dans la chaine de valeur mondial » 2007 .
- ❖ OMC rapport sur le commerce mondial 2008 : le commerce à l'heure de la mondialisation »

- ❖ Assen Slim et Farid El Alaoui « précis d'économie internationale » Ellipses 2006.
- ❖ OCDE « les coûts et les avantages de la mondialisation , dans comment rester compétitif dans l'économie mondial progresser dans la chaine de valeur » 2007.
- ❖ OCDE « tirer meilleur parti de la mondialisation » dans perspectives économiques de l'OCDE N°1, 2007 .
- ❖ Colette Nême « économie internationale » fondement et politique , 2<sup>e</sup> édition, Litec Economie, 1996.
- ❖ Joseph Deiss, Philippe Gugler « politique économique et sociale » de Boeck, 2012.
- ❖ Guibourg Delamotte et François Godment « géopolitique de l'ASIE » édition SEDES 2007.
- ❖ Michel Belanger « institutions Economiques internationales » , Economica, 1997.
- ❖ André Dumas « Economie internationale » De Boeck, 4<sup>e</sup> édition
- ❖ Jean Louis Mucchilli Thierry Mayer « Economie internationale » Dalloz, 2005
- ❖ Paul Krugman « la mondialisation n'est pas coupable », la Découverte, 2000.
- ❖ Paul Krugman, Maurice Obstfeld, Marc Melitz « économie internationale » De Boeck, 9 édition 2012.
- ❖ Jean Marie Cardebat « la mondialisation et emploi » , la Découverte 2002.
- ❖ Jagdish Bagwati « Eloge du libre échange », éditionsd'Ergani, 2005

### **Revues :**

- ❖ Michel Rainelli « Doha : retour sur un échec », cahiers français, N°341, NOV-DEC 2007

- ❖ François Nicolas « à l'heure de la mondialisation : mondialisation et intégration régionale des dynamiques complémentaires », Cahiers français, N°317, NOV- 2003.
- ❖ Jacques Ténier « intégrations régionales et mondialisation » notes et études documentaires, documentation française N° 5170-71, Juin 2003.
- ❖ Gérard Lafay « trente ans de la mondialisation de l'économie » cahiers français N° 357 documentation française Juillet 2010.
- ❖ Pascal Le Merrer « la mondialisation au regard des théories du commerce » problèmes économiques, N° 2911, 22 Nov 2006.
- ❖ Daniel Mirza « comment les théories du commerce peuvent-elles aider à mieux comprendre la globalisation » Université de Rennes 1, 2005
- ❖ Baldwin Richard et Philippe Martin « two waves of globalization : superficial similarities fundamental differences », National Bureau of Research working Paper , N°6904 , January 1999.
- ❖ Baldwin Richard “ globalization the great unbundling” Economic council of Finland, 20 sep 2006.
- ❖ Thierry Madiès « mondialisation des échanges et emploi dans les pays industrialisés » cahiers français, N° 341 Sep 2007.
- ❖ Catherine Figuière, Laëtitia Guilhot « caractériser les processus régionaux : les apports d'une approche en terme de coordination » ,monde en développement 2006/ 3 ,N°135.
- ❖ Catherine Figuière, Laëtitia Guilhot « vers une typologie des processus régionaux : le cas de l'Asie orientale », tiers monde 2007/4, N° 192.
- ❖ Laëtitia Guilhot « l'impact de la crise de 1997 sur l'ASEAN+3 les apports de l'économie politique internationale » monde en développement 2009/3 N° 147.
- ❖ Eric Jasmin et Sylvain Zini « l'Accord de libre-échange nord américain 1990-2006 » observatoires des Amériques , Octobre 2006.

- ❖ Claude Auroi « tentatives d'intégration économique et obstacles politiques en Amérique Latine dans le seconde moitié de 20<sup>e</sup> siècle » relations internationales, 2009/1, N° 137.
- ❖ Jean Marie Pugam « l'OMC au défis du GATT : Bilan du système commercial multilatéral » Cahiers français, N° 325, 2005/4.
- ❖ Jean Marc Siroën « accords préférentiels, régionalisme et multilatéralisme » cahiers français, N°341, DEC 2007.
- ❖ Jean Marc Siroën, Michel Fouquin « régionalisme et multilatéralisme , sont ils antinomiques ? », Economie internationale, N° 74, 1988.
- ❖ Donald H. Olivier « l'OMC entre régionalisme et multilatéralisme » problèmes économiques, N° 2915, Janvier 2007 ;
- ❖ Pierre Jacquet « mondialisation et montée des blocs régionaux » problèmes économiques N° 2565-2566 ,22 Avril 1998
- ❖ Dominick Salvatore « can NAFTA be a stepping stone to monetary integration in North America » .
- ❖ Thierry Madiès « la mondialisation des échanges et emploi dans les pays industrialisés » Cahiers français N° 341 Sep 2007.
- ❖ Mehdi Abbas « Du Gatt à l'OMC: un bilan de 60 ans de libéralisation des échanges », Cahiers français N° 341, NOV-DEC 2007.
- ❖ LOVE patrick et RALPH Lattimore , « les cycles de négociations commerciales et l'OMC », dans le commerce international : libre et équitable et ouvert ?, éditions OCDE, 2009.

# Sommaire

<b>REMERCIEMENTS</b> .....	<b>2</b>
<b>DEDICACES</b> .....	<b>3</b>
<b>LISTES DES ABREVIATIONS ET DES ACRONYMES</b> .....	<b>4</b>
<b>INTRODUCTION GENEERLE</b> .....	<b>5</b>
<b>CHAPITRE 1 : fondement et historique de la mondialisation</b> .....	<b>9</b>
<b>Introduction</b> .....	<b>10</b>
<b>Section 1 : éclairage sur la mondialisation</b> .....	<b>11</b>
<b>Section 2 : historique de la mondialisation</b> .....	<b>18</b>
<b>Conclusion</b> .....	<b>31</b>
<b>CHAPITRE 2 : cadre théorique de la mondialisation</b> .....	<b>32</b>
<b>Introduction</b> .....	<b>33</b>
<b>Section 1 : les théories traditionnelles</b> .....	<b>34</b>
<b>Section 2 : les nouvelles théories</b> .....	<b>40</b>
<b>Conclusion</b> .....	<b>61</b>
<b>CHAPITRE 3 : effets et indicateurs de la mondialisation</b> .....	<b>62</b>
<b>Introduction</b> .....	<b>63</b>
<b>Section 1 : effets de la mondialisation</b> .....	<b>64</b>
<b>Section 2 : les indicateurs de la mondialisation</b> .....	<b>79</b>
<b>Conclusion</b> .....	<b>91</b>
<b>CHAPITRE 4 : l'intégration économique régionale</b> .....	<b>92</b>
<b>Introduction</b> .....	<b>93</b>
<b>Section 1 : le concept de l'intégration économique régionale</b> .....	<b>94</b>
<b>Section 2 : le cadre théorique</b> .....	<b>99</b>
<b>Section 3 : la théorie du protectionnisme</b> .....	<b>112</b>
<b>Conclusion</b> .....	<b>117</b>
<b>CHAPITRE 5 : quelques exemples d'intégration régionale</b> .....	<b>118</b>
<b>Introduction</b> .....	<b>119</b>
<b>Section 1 : l'union européenne</b> .....	<b>120</b>
<b>Section 2 : l'ASEAN</b> .....	<b>128</b>
<b>Section 3 : l'ALENA</b> .....	<b>134</b>
<b>Conclusion</b> .....	<b>143</b>
<b>CHAPITRE 6 : l'OMC entre l'intégration régionale et la mondialisation</b> .....	<b>144</b>
<b>Introduction</b> .....	<b>145</b>
<b>Section 1 : passage du Gatt à l'OMC</b> .....	<b>146</b>

<b>Section 2 : principes et cycles de négociations</b> .....	<b>152</b>
<b>Section 3 : l'intégration régionale face au système multilatérale</b> .....	<b>162</b>
<b>Conclusion :</b> .....	<b>172</b>
<b>Conclusion générale</b> .....	<b>173</b>
<b>Bibliographie</b> .....	<b>176</b>
<b>Listes des illustrations</b> .....	<b>184</b>

# Listes des Illustrations



## **Listes des tableaux :**

- Tableau N°1 : taux de croissance annuel moyen du commerce international et de la production mondiale  
%.....P13
- Tableau N°2 : le début d'industrialisation des pays.....P22
- Tableau N°3 : Exportation de marchandises en % du PIB au prix de 1990.....P23
- Tableau N°4 : Evolution du stock d'IDE entre 1840-1913 en Milliards de \$.....P24
- Tableau N° 5: Cours du change du dollar à la bourse de Berlin de 1914-1923.....P25
- Tableau N°6 : des exportations et des importations des pays en % du PIB .....p26
- Tableau N° 7 : l'avantage comparatif de Ricard.....P36
- Tableau N°8 :Part des biens intermédiaires dans le commerce des produits non pétroliers 2004 (%)......P56
- Tableau N°9 Origine géographique des composants de L'i-Pod.....P57
- Tableau N° 10 :Emplois affectés par les délocalisations , différentes estimations  
.....P65
- Tableau N° 12: l'impact de l'intégration commerciale sur les tendances de dispersions des salaires.....P73
- Tableau N°13:l'impact des tendances de l'ouverture financière sur les tendances de dispersions des salaires.....P75
- Tableau n°14 :Typologie des processus régionaux.....P97
- Tableau15 :Création et détournement de commerce dans la communauté européenne.....P126
- Tableau N° 16 Les échanges de marchandises de l'ASEAN 1990-2004.....P133
- Tableau N° 17 les exportations totales et intra-UE et ALENA .....P141

## Listes des figures :

- Figure N°1 : coût du transport .....P23
- FigureN° 2 : les comptes de la croissance entre 1950-1973 .....P27
- Figure N° 3 : exportations des marchandises par habitant pour certaines économies  
1913-1973.....P28
- Figure N° 4 : exportations des marchandises par habitant pour certaines économies  
1980-2012.....p30
- Figure N° 5 l'influence de l'histoire sur la spécialisation.....P44
- Figure N° 6 prix du monopole et la production .....P47
- Figure N° 7 : effet de la taille du marché .....P48
- figure N° 8 modèle des firmes hétérogènes.....P59
- Figure N° 9 : concurrence internationale et croissance de l'emploi.....P67
- **Figure 10 : importations des industries des pays développés et en  
développement.....P71**
- Figure N° 11 baisse des prix à la consommation dans les économies du G7.....P77
- Figure N°12 prix à l'importation et à la production des économies du G7.....P77
- Figure N°13 : union douanière créatrice de commerce .....P102
- Figure N° 14 : une union douanière déviatrice de commerce .....P105
- Figure N° 15 : Le bol de spaghettis africain.....P109
- Figure N° 16 : le bol de spaghettis européen.....P110
- Figure N° 17 : l'effet d'un droit de douane.....P113
- Figure N° 18 : effet d'un droit de douane sur la balance commerciale.....P114
- Figure N° 19 : effet d'un contingentement.....P115
- Figure20 effet d'une subvention.....P116
- Figure 21 effet d'une union douanière sur le commerce .....P125
- Figure 22 : poids des partenaires de l'ALENA dans le commerce extérieur du  
Canada.....P138
- Figure 23 : poids des partenaires de l'ALENA dans le commerce extérieur du  
Mexique.....P139
- Figure24: poids des partenaires de l'ALENA dans le commerce extérieur des Etats-  
Unis.....P140
- Figure 25 ratio du stock d'investissement direct provenant de l'étranger rapporté au  
PIB pour les pays de  
l'ALENA.....P141
- Figure 26 ; nombre d'accords notifiés au  
GATT/OMC.....P170

## «L'intégration économique régionale face à la dynamique de la mondialisation»

### Résumé :

Depuis les années quatre-vingt dix, l'organisation des échanges commerciaux internationaux a suivi deux importantes évolutions, d'une part, l'instauration de l'organisation mondiale du commerce réaffirmait le choix de l'après guerre en faveur de la libéralisation multilatérale du commerce qui suit les règles du jeu de la mondialisation et le contexte de l'abolition des tarifs douaniers au niveau mondial. De l'autre part, au cours de la même période, les accords régionaux d'intégration économique ont connu une prolifération accélérée et se sont finalisés par des traités effectifs ( ALENA, ASEAN, élargissement de l'UE ). Le débat sur la complémentarité ou la substituabilité du régionalisme et du multilatéralisme est de nouveau posé, du fait que les processus de régionalisation peuvent être des vecteurs de la mondialisation facilitant une intégration progressive aux marchés mondiaux ou ils constituent des espaces de résistance à ces mêmes tendances de la mondialisation.

**Mots clés :** intégration régionale, mondialisation, l'OMC, l'ALENA, l'UE.

### « regional economic integration facing the dynamics of globalization »

### Abstract :

Since the nineties, the organization of international trade followed two major developments, on the one hand, the establishment of the world trade Organization reaffirmed the post-war choice in favor of multilateral trade liberalization which follows the rule of the game of globalization and the context of abolition of tariffs worldwide. On the other hand, during the same period, regional economic integration agreements experienced an accelerated proliferation which were finalized by effective treaties (NAFTA, ASEAN, EU). The debate on the complementarity or substitutability of regionalism and multilateralism is again posed, since the process of regionalization can be vectors of globalization facilitating a progressive integration in the world market where they constitute spaces of resistance to these same tendencies of globalization.

**Key words :** regional integration, globalization, WTO, NAFTA, EU.

### " الإندماج الإقتصادي الجهوي و ديناميكية العولمة "

### : الملخص

لقد اتبع تنظيم التبادلات التجارية الدولية منذ بداية التسعينات اتجاهين رئيسيين , فمن جهة أكد تأسيس المنظمة العالمية للتجارة اختيار ما بعد الحرب العالمية الثانية لصالح تحرير التجارة متعدد الأطراف والذي يطابق أسس العولمة و يقوم على إزالة الحواجز الجمركية عالميا, و من جهة أخرى فإن اتفاقيات الإندماج الجهوي الإقتصادي عرفت انتشارا واسعا و سريعا في نفس الفترة و تجسدت بمعاهدات ذات فعالية ( اتفاقية التجارة الحرة لشمال افريقيا, الإنضمام للإتحاد الأوروبي ). النقاش حول احلالية أو تكاملية العلاقة بين نظام العولمة و الإندماج الجهوي يطرح من جديد وذلك لأن هذا الأخير قد يكون عاملا هاما للسير نحو العولمة و ذلك بتسهيل الإندماج التدريجي في الأسواق العالمية, كما يمكن أن يكون تجمعا مقاوما لاتجاه العولمة .

### كلمات مفتاحية:

الإندماج الإقتصادي الجهوي, العولمة, المنظمة العالمية للتجارة, اتفاقية التبادل الحر لشمال أمريكا, الإتحاد الأوروبي.